



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

Year : 2021

Entre Suisse et Espagne. La situation sociolinguistique de la troisième génération d'immigrés espagnols en Suisse romande.

Laura Escasain

Laura Escasain, 2021, Entre Suisse et Espagne. La situation sociolinguistique de la troisième génération d'immigrés espagnols en Suisse romande.

Originally published at : Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive.
<http://serval.unil.ch>

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES LETTRES

Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en Sciences du langage et de
la communication.

ENTRE SUISSE ET ESPAGNE
LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE LA TROISIÈME GÉNÉRATION D'IMMIGRÉS
ESPAGNOLS EN SUISSE ROMANDE

par
Laura Escasain

sous la direction du Professeur
Pascal Singy

Session de juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
RÉSUMÉ	3
1 PROBLÉMATIQUE	4
2 CADRAGE THÉORIQUE.....	6
2.1 Qu’entend-on par « troisième génération » ?.....	6
2.1.1 Contexte historique de l’immigration espagnole en Suisse	6
2.1.2 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} génération : des définitions claires ?	9
2.1.3 Les caractéristiques de la troisième génération.....	13
2.2 Le bilinguisme et ses semblables : un point sur les différentes notions	16
2.2.1 Langue maternelle, langue d’origine, langue seconde	16
2.2.2 Bilinguisme, plurilinguisme, multilinguisme.....	19
2.2.3 Devenir bilingue ou l’être à la naissance : les différents types de bilinguisme .	24
2.3 La binationalité et ses enjeux	27
2.3.1 Le niveau identitaire de la binationalité	27
2.3.2 Les lois sur la binationalité en Suisse.....	30
2.3.3 Avantages et inconvénients de la binationalité	34
3 PARTIE EXPÉRIMENTALE ET MÉTHODE	37
3.1 Les entretiens exploratoires	38
3.1.1 Entretiens exploratoires avec des expertes de la migration.....	40
3.1.2 Entretiens exploratoires avec des personnes de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} génération.....	41
3.2 Le questionnaire en ligne	43
3.3 La question de l’éthique	45
4 RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	46
4.1 Résultats des entretiens exploratoires	46
4.2 Résultats du questionnaire	53
5 CONCLUSION	68
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	73

REMERCIEMENTS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaiterais prendre le temps de remercier toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien et qui se sont impliquées, de près ou de loin, dans ce travail de mémoire.

Tout d'abord, je remercie le professeur Pascal Singy, directeur de ce travail, pour ses conseils avisés et son soutien tout au long de ce mémoire. Je remercie également Cédric Margot, pour sa patience et ses explications, et sans qui le questionnaire utilisé pour ce mémoire aurait vu le jour avec beaucoup de difficultés. Merci aussi à Madame Anamaria Terrier pour avoir accepté d'être l'experte de ce travail.

Je remercie la professeure Monica Castillo Lluch pour le temps qu'elle m'a accordé, et l'échange très enrichissant que nous avons pu avoir. Merci également à la professeure Rosita Fibbi qui, bien qu'étant à la retraite, a pris le temps de répondre à mes questions. Merci aussi aux personnes qui m'ont accordé un entretien, et qui ont partagé leurs points de vue avec moi.

Merci à ma famille et à mes proches pour leur soutien inconditionnel et leur présence dans les moments de doutes. Merci à mes amies pour leurs encouragements, particulièrement à Lucie et Annaëlle avec qui j'ai vécu mon expérience universitaire de bout en bout, et à Salomé pour sa patience et ses conseils avisés.

Enfin, merci au coronavirus d'avoir fait de ce travail de master un *challenge* à relever, et de m'avoir permis de me dépasser pour y arriver.

RÉSUMÉ

Si les premières générations d'immigrés ont connu, lors de leur arrivée dans le pays d'accueil, certaines contraintes comme l'adaptation à une nouvelle culture ou l'apprentissage de la langue, leurs descendants sont aujourd'hui pleinement intégrés et ne connaissent pas les mêmes difficultés. Ce travail propose une étude spécifique sur la troisième génération d'immigrés espagnols en Suisse romande. Le but est d'analyser précisément le lien entre ces individus et leurs deux langues, le français et l'espagnol, et leurs deux cultures, la suisse et l'espagnole. Pour ce faire, nous avons organisé des entretiens avec des expertes de la migration et des personnes qui en sont issues, puis nous avons créé un questionnaire en ligne afin de récolter les avis et les opinions de la troisième génération concernant notamment le bilinguisme, la culture et la binationalité. Ce travail décrit également les conditions d'apprentissage de la langue d'héritage, ainsi que les pratiques langagières de cette génération potentiellement bilingue. Le principal résultat qui est ressorti de cette étude est que, bien qu'attachés à leurs racines espagnoles, les individus de cette troisième génération se sentent globalement plus suisses. Ce résultat permettrait de mieux comprendre le statut « hybride » de cette génération.

1 PROBLÉMATIQUE

Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que des mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité, elles sont structurantes, d'autres part, de nos perspectives (Michel Serres, *Atlas*, Flammarion, Paris, 1996).

Cette citation de Michel Serres sur les langues met en avant le pouvoir que ces dernières peuvent avoir sur la vie des individus, ainsi que sur la constitution des identités et des perspectives que nous avons. Le philosophe démontre que les langues ne sont pas que de simples moyens d'expression, mais qu'elles sont une partie de ce qui définit l'individu en tant que tel.

Comme beaucoup de personnes en Suisse aujourd'hui, je suis issue d'un mouvement migratoire qui trouve ses racines dans les années 1960. Petite-fille de migrants espagnols, j'ai toujours baigné dans la culture de ce pays, ainsi que dans son parler, que j'entends depuis ma naissance. L'acquisition d'une langue, le bilinguisme, le côté identitaire rattaché à une langue, toutes ces thématiques m'ont, de par mon histoire familiale et mon parcours personnel, toujours beaucoup intéressées. Tout au long de mes lectures et de mon parcours universitaire en linguistique, mon attention s'est portée plus spécifiquement sur ce que nous appelons la « troisième génération de migrants ». Que signifie le terme de « génération » lorsqu'il est appliqué à la migration ? Quels changements ont eu lieu entre la première, la deuxième, et la troisième ? Qui sont les personnes qui constituent cette troisième génération ? Toutes ces questions ont trouvé un écho en moi, et j'ai décidé de consacrer mon travail de master à la troisième génération d'immigrés espagnols en Suisse romande. Ce choix peut donc s'expliquer par mon milieu culturel, mais également par le peu de littérature et de documents sur le sujet.

Ce travail a pour objectif d'amener à une réflexion sur cette troisième génération d'immigrés espagnols et son rapport aux deux langues qu'elle côtoie : le français et une variété d'espagnol. Plus largement, il s'agira de s'intéresser à la dimension identitaire induite par le phénomène du bilinguisme, aux problèmes du biculturalisme et aux difficultés que peuvent rencontrer les jeunes lorsqu'il s'agit de se définir, ou de savoir s'ils se considèrent suisses ou espagnols, plus l'un ou plus l'autre. De plus, l'Espagne ayant un contexte linguistique particulier de par les nombreux dialectes qui y sont parlés encore aujourd'hui, il est difficile de cantonner les individus à une seule variété d'espagnol, et donc à une seule identité. Dans le but de mener à bien cette réflexion, ce travail est structuré en deux parties distinctes, une partie théorique et une partie expérimentale. Dans la partie théorique, plusieurs notions importantes seront explicitées, comme par exemple les concepts de « bilinguisme », de « langue

maternelle » ou encore de « troisième génération ». Le but de ces définitions est d'expliquer des termes utilisés fréquemment et qui sont plus compliqués qu'il n'y paraît, et de montrer que les phénomènes induits par ces définitions sont également complexes, dont certains ne peuvent être enfermés dans la case d'une seule définition claire et stricte.

La seconde partie théorique se concentrera sur la troisième génération de migrants espagnols. Elle comportera, d'une part, un bref historique de l'immigration espagnole en Suisse, ce qui permettra de mieux saisir les enjeux de ce mouvement migratoire et ses conséquences, et d'autre part des définitions de ce que sont les « première », « deuxième » et « troisième » génération. Cette section met en lumière le fait que, malgré la présence de définitions apparemment officielles, ces phénomènes connaissent quelques zones d'ombres. Enfin, je tenterai de mettre en avant les principales caractéristiques de cette troisième génération, afin de comprendre en quoi elle se différencie des deux générations qui la précèdent.

La partie expérimentale est constituée, tout d'abord, de comptes-rendus d'entretiens que j'ai effectués avec différentes personnes, afin de m'aider à la conception d'un questionnaire en ligne. Ces enquêtes m'ont fourni des informations pertinentes, que j'ai pu utiliser tout au long de mon travail ainsi que pour la réalisation de mon questionnaire. Les comptes-rendus de ces entretiens sont à disposition en cas de besoin, sous forme de transcriptions. Ensuite, vient la partie concernant mon enquête en ligne, que j'ai créée sur la base des entretiens, et que j'ai fait passer à des personnes de la troisième génération. Pour des raisons de faisabilité, je me suis limitée à la Suisse romande pour cette étude. Elle avait pour but d'interroger les rapports aux deux langues et aux deux pays de ces personnes. Enfin, pour clore cette partie expérimentale, j'ai utilisé les résultats du questionnaire pour mettre en perspective les résultats obtenus, et ainsi en tirer des conclusions. Ces résultats seront ensuite discutés, et mis en exergue avec les éléments théoriques avancés plus tôt.

2 CADRAGE THÉORIQUE

Dans cette partie théorique, nous nous attarderons sur certaines notions importantes, qu'il nous faudra définir et clarifier. Tout d'abord, nous commencerons par définir ce qui est généralement compris par « troisième génération d'immigrés ». Ensuite, nous nous pencherons sur des notions qui sont liées à celles de « génération » et d' « immigration », puisque nous parlerons du bilinguisme et des termes familiers au contexte de la langue. Enfin, après avoir abordé le sujet de la langue, nous nous pencherons sur celui de la binationalité et de ses enjeux par rapport à cette troisième génération.

2.1 Qu'entend-on par « troisième génération » ?

Pour définir au mieux cette notion, nous ferons un bref historique de l'immigration venue en Suisse depuis l'Espagne, puis nous définirons avec plus de précisions les notions de « première », « deuxième » et « troisième » génération, afin de mettre en avant les difficultés relatives à ces appellations. Enfin, nous nous intéresserons plus particulièrement à la troisième génération, et nous en donnerons les caractéristiques principales.

2.1.1 Contexte historique de l'immigration espagnole en Suisse

Pour définir le phénomène de la migration, nous pouvons dire qu'il s'agit, selon le Larousse, du « déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles »¹. Si l'on se fie à cette définition, l'immigration serait donc le fait de venir s'établir dans un autre pays, tandis que l'émigration serait l'action de quitter son pays pour s'installer dans un autre.

L'histoire de l'immigration venue d'Espagne en Suisse remonte au XX^{ème} siècle, et plus précisément aux années 1960. En 1961, la Suisse et l'Espagne signent un traité bilatéral d'immigration, qui permettra à l'Espagne de devenir un pays « fournisseur » de main-d'œuvre pour la Suisse. Cette dernière voit dans les travailleurs espagnols une alternative à la population italienne, arrivant en grand nombre dans les années 1950, mais désormais moins intéressante puisque le gouvernement italien exige de meilleures conditions pour ses travailleurs immigrés (Calvo Salgado, 2008 : 300). Dès 1962, les espagnols furent de plus en plus nombreux à rejoindre la Suisse : c'est à cette période que se situe la seconde vague d'immigration en Suisse, après celle des italiens dans les années 1950. Le graphique ci-dessous démontre bien que la

¹ Larousse (s.d). Migration. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/migration/51399> (consulté le 25.11.2020).

Suisse était le premier choix en termes de destination pour les migrants espagnols, suivie de l'Allemagne et de la France.

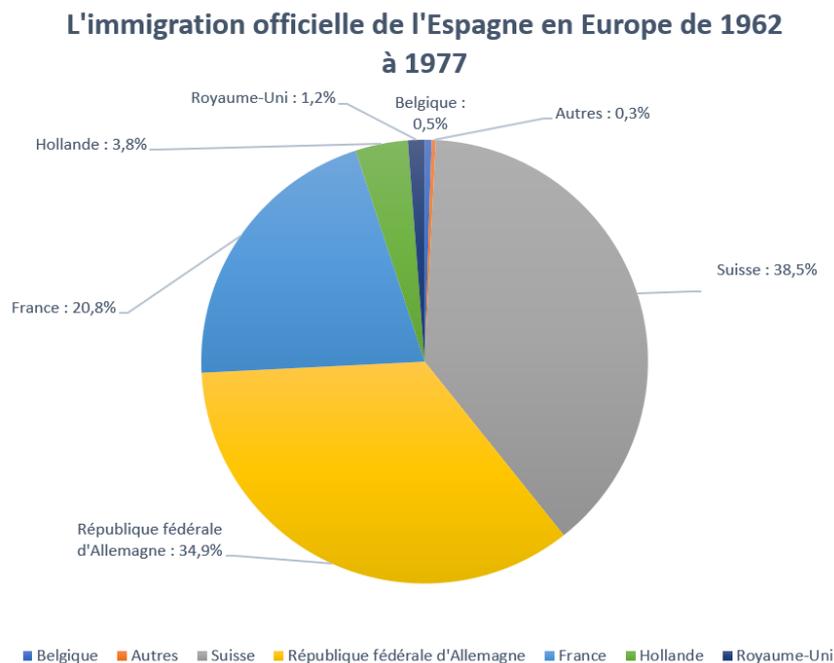


Figure 1. Graphique montrant la migration espagnole en Europe.
Source : Instituto Español de Emigración.

La situation économique et sociale de l'Espagne dans les années 1960 démontre très clairement que le mouvement migratoire de cette époque s'apparente à une volonté de fuir la misère. Dirigée depuis 1939 par Francisco Franco, l'Espagne devient une dictature totalitaire (l'État franquiste), qui ne tolère aucune opposition. Le peuple, et surtout les travailleurs, subissent une sévère répression et une réduction drastique de leurs libertés. Avec la pauvreté du pays et son régime dictatorial, l'Espagne des années 1940-1965 fait, avec la Grèce et le Portugal, figure d'anomalie dans une Europe dynamique².

Mais son économie centrée sur elle-même, et la forte répression sociale que subit le pays amènent l'Espagne à être le théâtre de nombreuses manifestations de mécontentements et de grèves. Les premières eurent lieu dans les universités, et elles se prolongèrent en grèves et en attentats jusqu'à la fin des années 1960. Le pays prend, peu à peu, conscience de la précarité dans laquelle il se trouve. De plus, les premières personnes ayant fui le pays reviennent en vacances en Espagne à la fin des années 1960, imprégnées des idées démocratiques des pays

² Pierre Kerleroux, « Années 60 : la troisième vague migratoire », *Migrations Besançon, Bourgogne-Franche-Comté*, novembre 2012, disponible sur : <http://migrations.besancon.fr/histoire/1919-1939/1209-note-historique-limmigration-espagnole-en-france-et-la-guerre-despagne.html?showall=&start=2> (consulté le 25.11.2020).

qui les ont accueillies (Crema, 2000 [1986] : 60). Ces idées circuleront, et conforteront la population dans la réflexion qu'un autre gouvernement est possible en Espagne.

Parallèlement à cette situation de crise, la Suisse supprime, en 1959, le visa obligatoire nécessaire pour entrer dans le pays. Elle publie également, dans les journaux espagnols, des offres d'emplois pour saisonniers, espérant ainsi attirer de la main-d'œuvre efficace et peu coûteuse. Les espagnols arrivant sur le territoire helvétique fuyaient le régime dictatorial de l'Espagne : peu à peu, l'État espagnol prend conscience du potentiel que peuvent avoir les personnes migrantes en Suisse. Bien que le fait d'obtenir un passeport et de sortir de l'Espagne soit difficile à l'époque, la situation prospère de la Suisse poussa Madrid à encourager ses ressortissants à partir. Le but du gouvernement, durant les années 1960, était de profiter de l'argent que les migrants partis en Suisse rapporteraient avec eux pendant leurs vacances, ou enverraient à leur famille, pour redresser la situation économique du pays³.

De son côté, et comme nous l'avons mentionné précédemment, la Suisse était à la recherche d'une nouvelle main-d'œuvre, et elle s'est tournée vers l'Espagne. Si la Suisse n'avait connu aucune immigration depuis la Seconde Guerre mondiale, sa population aurait été, en 1996, inférieure à 1,83 million d'habitants (Mahnig, 2005 : 37). L'immigration, d'un point de vue quantitatif, est donc une composante majeure de l'histoire récente de la Suisse. Néanmoins, le pays va rapidement se retrouver submergé par les travailleurs étrangers, et les directives établies par les autorités fédérales n'ont pas permis de maîtriser le flux de migration. Le problème est exposé très clairement par Georges Duplain, correspondant de la *Gazette de Lausanne*, dans une lettre adressée au président de la Confédération. Duplain explique que la Suisse exerce un « néo-colonialisme, en faisant venir [chez nous] des centaines de milliers d'ouvriers dont nous ne pouvons recevoir les familles et que nous n'entendons pas assimiler » (Duplain cité dans Mahnig, 2005 : 98). Nous pouvons établir un parallèle entre ces dires, et l'échange que nous avons eu avec Rosita Fibbi dans le cadre de ce travail⁴. La professeure nous expliquait qu'à l'arrivée des migrants, rien n'était mis en place pour les aider car on ne souhaitait pas qu'ils s'intègrent, par peur qu'ils ne s'établissent.

Cette peur que les travailleurs immigrés ne finissent par s'établir en Suisse donna lieu à une initiative, déposée en mars 1969 par James Schwarzenbach, député de l'Action nationale.

³ INTEF (Instituto Nacional de Tecnologías Educativas y de Formación del Profesorado), « ¿Qué consecuencias tuvo la emigración para España y los españoles? », *INTEF*, disponible sur : <http://sauce.pntic.mec.es/jotero/Emigra3/consecu.htm> (consulté le 25.11.2020).

⁴ Rosita Fibbi, enseignante de l'université de Neuchâtel à la retraite, nous a accordé un entretien afin de discuter du phénomène de migration.

« L’initiative Schwarzenbach », comme elle était appelée, entendait lutter contre « l’emprise étrangère », et demandait l’ajout d’un article à la Constitution fédérale dans le but de limiter le nombre d’étrangers par canton à 10% de la population⁵. Le Conseil fédéral recommanda de voter contre cette initiative, car dans le cas où elle aurait été acceptée, quelques 350’000 travailleurs étrangers auraient dû retourner dans leur pays, et cela aurait été catastrophique pour la Suisse, qui vivait une période de grande prospérité économique.

Bien que rejetée, cette initiative suscita la crainte chez bon nombre de travailleurs étrangers, encore plus chez ceux dont la femme et les enfants étaient arrivés en Suisse de manière clandestine. En effet, les enfants, dont les parents travaillaient comme saisonniers en Suisse, n’avaient pas le droit de venir avec eux et devaient rester au pays. Cette séparation était extrêmement difficile, et certains immigrés firent venir leur famille et la cachèrent chez eux⁶. Il arrivait que les autorités suisses découvrent des familles arrivées clandestinement, mais lorsque cela se produisait, les enfants n’étaient pas renvoyés en Espagne car s’ils étaient partis, les parents s’en seraient allés avec eux, et la Suisse ne pouvait pas se permettre de perdre de la main-d’œuvre. Au lieu de cela, ces enfants étaient envoyés à l’école avec les enfants suisses. Ces enfants, arrivés clandestinement ou en toute légalité, ont ainsi formé ce que nous appelons aujourd’hui la « deuxième génération de migrants ».

Avec ce bref aperçu historique de l’immigration espagnole en Suisse, nous avons pu démontrer que les gouvernements suisse et espagnol étaient en accord sur le phénomène de migration, mais que la population n’a pas toujours vu cela d’un bon œil. Nous avons également pu faire le lien entre les enfants espagnols arrivés en Suisse, et le terme utilisé pour les qualifier, que nous allons aborder plus précisément dans ce qui suit.

2.1.2 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} génération : des définitions claires ?

Nous l’avons vu, la migration sert à désigner le déplacement physique d’un humain ou d’un groupe de personnes. Dans ces mouvements humains, nous pouvons encore définir une notion importante : celle de « génération ». Selon la définition du Larousse, « génération » viendrait du latin *generatio*, lui-même issu du terme *generare*, « engendrer », et signifierait « ensemble d’êtres, de personnes qui descendent d’un individu à chaque degré de filiation : Quatre

⁵ Dominik Landwehr, « L’initiative Schwarzenbach », National Museum, juin 2020, disponible sur : <https://blog.nationalmuseum.ch/fr/2020/06/initiative-schwarzenbach/> (consulté le 25.11.2020).

⁶ Cette information provient du film *Album de famille* (Fernand Melgar, 1993).

générations sont réunies ici. »⁷. Appliquée au contexte de la migration, cette définition pourrait correspondre à un ensemble d'individus de même âge, ayant effectué le même déplacement physique. En ce qui concerne les numéros qui leur sont communément attribués (première, deuxième et troisième), les définitions peuvent sembler claires et strictes, mais dans les faits elles demeurent parfois floues. Nous allons définir les notions de « première », « deuxième » et « troisième » génération d'immigrés, afin de montrer les limites que peuvent rencontrer les définitions.

Commençons par la « première génération d'immigrés ». La définition la plus couramment utilisée pour la décrire est la suivante : « toute personne née à l'étranger »⁸. Le schéma classique qui répond à cette description serait celui de la personne adulte qui, pour des raisons économiques, sociales, religieuses et/ou culturelles, part de son pays de naissance pour trouver une situation plus stable à l'étranger. Ainsi, toute personne née à l'étranger et qui s'est installée en Suisse est considérée comme issue de la première génération d'immigrés⁹.

Néanmoins, si cette définition paraît claire et précise, certains cas particuliers méritent d'être soulevés. Par exemple, lorsque des parents quittent l'Espagne pour s'installer en Suisse, emmenant avec eux leurs enfants en bas âge, comment peut-on considérer ces derniers ? Font-ils partie, tout comme leurs parents, de la première génération d'immigrés ? En suivant la définition proposée par l'Office fédéral de la statistique, oui, puisqu'ils sont nés hors du pays d'accueil, et qu'ils y sont venus avec leurs parents dans le but de s'y installer. Pourtant, ces enfants ne développeront pas les mêmes habiletés que leurs parents dans le milieu social, ni même au niveau de la langue : ils seront alors plus proches de ce que nous appelons la « deuxième génération d'immigrés ».

Cette deuxième génération ne possède pas de définition officialisée, mais elle peut tout de même être définie comme suit : « personnes issues de la migration nées dans le pays d'accueil et ayant au moins un parent né à l'étranger »¹⁰. Un exemple typique de ce cas de figure pourrait être celui d'un enfant né en Suisse de parents migrants, ou d'un seul parent ayant immigré à l'âge adulte et ayant eu un enfant avec une personne de nationalité suisse. L'une des

⁷ Larousse (s.d). Génération. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/g%c3%a9n%c3%a9ration/36537?q=g%c3%a9n%c3%a9ration#36491> (consulté le 01.10.2020).

⁸ Office fédéral de la statistique section démographie et migration, « Population selon le statut migratoire », *Office fédéral de la statistique*, disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html> (consulté le 01.10.2020).

⁹ *Idem*, consulté le 01.10.2020.

¹⁰ *Idem*, consulté le 03.10.2020.

caractéristiques principales de cette génération est qu'elle ne semble pas reproduire la situation économique des premiers immigrants arrivés : l'économie a changé, et les industries ayant fait venir en masse des travailleurs étrangers ne proposent plus autant de travail qu'auparavant. Cette deuxième génération va passer par le système scolaire du pays d'accueil, et faire du travail ouvrier le symbole de la condition de leurs parents, qu'ils refusent de reproduire¹¹. De plus, nous pouvons relever chez cette seconde génération une certaine tension entre un désir d'adaptation totale à la culture d'immigration, et un désir de maintien de la culture d'origine (Grosjean, 1993 : 37) : par l'école et la socialisation avec leurs pairs issus du pays d'accueil, les enfants de migrants se retrouvent au cœur d'un tiraillement entre leur désir d'insertion dans la société, et leur attachement bien présente à leur pays d'origine.

Néanmoins, il semble que, bien souvent, ce soient les parents qui pousseraient leurs enfants à s'intégrer au pays d'accueil. Au niveau de la langue, la seconde génération va développer un bilinguisme plus poussé que celui des parents. Par sa place dans la société, elle apprendra la langue du pays d'accueil, et par sa situation familiale, elle va continuer à parler la langue de ses parents. Ce bilinguisme « profond », et presque obligatoire lorsque l'on se penche sur les situations que rencontrent ces individus, semble être propre à cette seconde génération d'immigrants. En effet, les chercheurs considèrent que la survie des compétences bilingues d'un individu dans une société monolingue n'est que rarement assurée au-delà de la seconde génération (Abdelilah-Bauer, 2015 : 34).

Après avoir défini la seconde génération d'immigrants, reprenons l'exemple de l'enfant né à l'étranger et arrivé très jeune dans le pays d'accueil avec ses parents. S'il a réalisé toute sa scolarité dans le pays d'immigration, et qu'il a également développé un bilinguisme qui lui permet de s'exprimer en société et de communiquer avec ses parents, peut-on toujours considérer qu'il fait partie de la première génération ? Si l'Office fédéral de la statistique n'englobe, dans la notion de « deuxième génération d'immigrants », strictement que les personnes nées en Suisse de parents étrangers, la réalité semble être tout autre.

Nous nous sommes penchés sur les travaux de Marinette Matthey, et voici les définitions qu'elle donne sur ces générations : « La première génération de migrants [est composée de] jeunes adultes arrivés en Suisse, parfois déjà mariés avec un ou plusieurs enfants en bas âge, la deuxième génération est constituée par des personnes soit nées en Suisse, soit arrivées avec

¹¹ Mamadou M'Bodje, « La deuxième, troisième ou quatrième génération ? : Quelle intégration ? Quelle citoyenneté ? », *Ritimo*, 2013, disponible sur : <https://www.ritimo.org/La-deuxieme-troisieme-ou-quatrieme-generation-Quelle-integration-Quelle> (consulté le 01.10.2020).

leurs parents avant la scolarisation ou pendant l'école primaire. Les enfants de la troisième génération sont tous nés en Suisse » (Matthey, 2010 : 237). Cela démontre que les définitions, bien qu'en principe strictes, ne peuvent tenir compte de tous les cas de figure, et qu'elles connaissent par conséquent quelques incohérences.

En ce qui concerne la troisième génération d'immigrés, il semblerait que ce soit celle-ci la plus difficile à définir. Pour commencer, il semble important de souligner qu'il n'y a pas de définition officielle de ce qu'est la troisième génération d'immigration, contrairement aux précédentes générations, dont nous venons de parler. Habituellement, et suivant la logique des définitions vues précédemment, on considère qu'une personne fait partie de la troisième génération d'immigration lorsqu'elle est née dans le pays d'accueil et qu'au moins l'un de ses grands-parents vient d'un autre pays. Cette troisième génération serait donc constituée des petits-enfants de la première génération.

Il est intéressant de constater que si leurs parents, issus de la seconde génération d'immigration, connaissaient certaines tensions entre leurs désirs d'adaptation et de maintien de la culture d'origine, les jeunes issus de la troisième génération sont, eux, très bien intégrés dans la société. Leur point de tension semble se situer plutôt au niveau de la langue : le jeune de la troisième génération se retrouve entre les injonctions de la société, qui valorise un parler plurilingue, et la gestion de l'héritage linguistique familial, qui n'a pas été forcément transmis par les parents de la deuxième génération (Voélin-Chatelain, 2011 : 6). En comparaison à ses parents, la troisième génération peut donc, dans certains cas, ne plus parler la langue de ses ancêtres.

En plus de ne pas avoir de définition officielle et stricte, la troisième génération est constituée d'individus linguistiquement très différents : certains ne parlent déjà plus la langue de leurs grands-parents, tandis que d'autres conservent un certain bilinguisme.

Avec ce sous-chapitre explicatif, nous avons démontré que si, en théorie, il semble facile d'établir des définitions simples et précises pour chaque génération, la réalité est en fait tout autre. Chaque cas est différent, et les définitions connaissent certaines limites, comme nous l'avons démontré avec l'exemple de l'enfant en bas âge venu dans le pays d'accueil avec ses parents. Au final, à quelle génération appartient-il ? Et en admettant qu'il appartient à la première génération, est-ce en accord avec le ressenti de la personne ? Les définitions semblent laisser beaucoup d'éléments de côté, en particulier lorsqu'il s'agit de la troisième génération.

2.1.3 Les caractéristiques de la troisième génération

Si, comme nous l'avons vu, la troisième génération d'immigrés ne parle plus forcément la langue de ses grands-parents, elle peut toutefois se situer entre deux cultures : les individus qui la composent seraient donc qualifiés de « biculturels ». Une personne est considérée comme tel lorsqu'elle « est mise en contact avec deux cultures et qu'elle doit vivre, au moins en partie, dans ces deux cultures » (Grosjean, 1993 : 36). C'est le cas de jeunes dont la culture à l'intérieur du foyer est majoritairement espagnole, et qui se retrouvent implantés dans la culture suisse lorsqu'ils sont hors du foyer. Il est important de noter que le biculturalisme ne s'accompagne pas obligatoirement d'un bilinguisme : une personne peut avoir le sentiment d'appartenir à deux cultures sans nécessairement parler les deux langues (Grosjean, 1993 : 32).

En comparaison à la deuxième génération, pour qui le bilinguisme était très important et le biculturalisme très présent (la culture du pays d'origine à la maison et la culture du pays d'accueil à l'école), la troisième génération, nous l'avons vu, n'a pas forcément reçu l'héritage linguistique de sa famille, mais elle peut se considérer comme appartenant aux deux cultures. Ainsi, un jeune de la troisième génération peut ne pas parler espagnol (parce qu'il ne l'a pas reçu de ses parents ou de sa famille) mais peut avoir l'impression d'appartenir, au moins en partie, à la culture espagnole.

En ce qui concerne les caractéristiques propres à cette troisième génération, la première serait qu'elle possède au moins un grand-parent né à l'étranger et qui a migré dans le pays d'accueil une fois adulte. Les individus de cette troisième génération espagnole sont considérés comme étant la descendance de la première génération, arrivée après celle des travailleurs italiens dans les années 1950. Une autre caractéristique de cette génération serait la motivation à apprendre la langue de ses ancêtres (Voélin-Chatelain, 2011 : 9). Par comparaison à la seconde génération, qui devait parler la langue d'origine de ses parents pour dialoguer avec eux, la troisième génération est née et a évolué dans un milieu s'exprimant dans une autre langue, que ses parents comprennent et utilisent.

Dès lors, l'utilisation de la langue de ses ancêtres deviendrait « inutile », puisque cette génération n'en a plus besoin pour communiquer. Tout va alors n'être qu'une question de motivation, de désir de transmission et d'apprentissage de la part de la famille et de la personne de troisième génération.

Dans son rapport à son pays d'origine, la troisième génération présente également des caractéristiques intéressantes. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que si leurs parents issus de la deuxième génération rencontraient une tension entre l'intégration dans le pays d'accueil et leur attachement au pays d'origine, les jeunes de la troisième génération montrent une sorte de revendication de leurs racines. Les entretiens réalisés dans ce travail démontrent que, si la deuxième génération a tenté de s'assimiler le plus possible à la société suisse afin de faciliter son intégration, la troisième génération montre une fierté quant au fait d'être espagnole. Une théorie concernant ce phénomène pourrait être que les personnes issues de la seconde génération de migrants, ayant vécu des brimades dans des milieux monolingues comme l'école, par exemple¹², auraient cherché à s'intégrer le plus possible. Souvent issus d'un milieu modeste, ces personnes de la seconde génération étaient perçues, comme le dit Rosita Fibbi dans notre entretien, comme des enfants d'ouvriers.

Néanmoins, ces derniers ont pu effectuer, à l'inverse de leurs parents, de plus hautes études, et ainsi s'élever au-dessus de leur condition. Aujourd'hui, les jeunes de la troisième génération ne sont plus, comme leurs parents, des enfants d'ouvriers, et leur intégration est facilitée par ce fait, mais également parce qu'ils parlent parfaitement le français. Nous pouvons observer, dans le graphique ci-dessous, qu'il y a une plus grande proportion de binationaux que de mononationaux dans les universités et les hautes écoles, ce qui pourrait aller dans le sens d'une élévation par rapport aux conditions des parents et des grands-parents. En ce qui concerne le nombre d'individus de la troisième génération, le *24Heures* estime qu'il y aurait « un peu moins de 25 000 jeunes » qui seraient des étrangers de la troisième génération en Suisse¹³, et l'immigration est aujourd'hui un phénomène courant et récurrent dans le monde. Ainsi, au lieu de « cacher » leurs racines, les individus de la troisième génération sont, au contraire, fiers de pouvoir revendiquer leurs origines.

¹² G. Bruchez, E. Métrailler, F. Barmaverin, C. Barthe, D. Wyss, J.-D. Farine, C. Schauli & P. Grand, « Enfants d'immigrés : la deuxième génération », *Play RTS*, mars 1981, disponible sur : <https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/enfants-dimmigres-la-deuxieme-generation?urn=urn:rts:video:540122> (consulté le 26.11.2020).

¹³ Caroline Zuercher « Qui sont ces étrangers de la troisième génération ? », *24Heures*, janvier 2017, disponible sur : <https://www.24heures.ch/suisse/etrangers-troisieme-generation/story/14377185> (consulté le 26.11.2020).

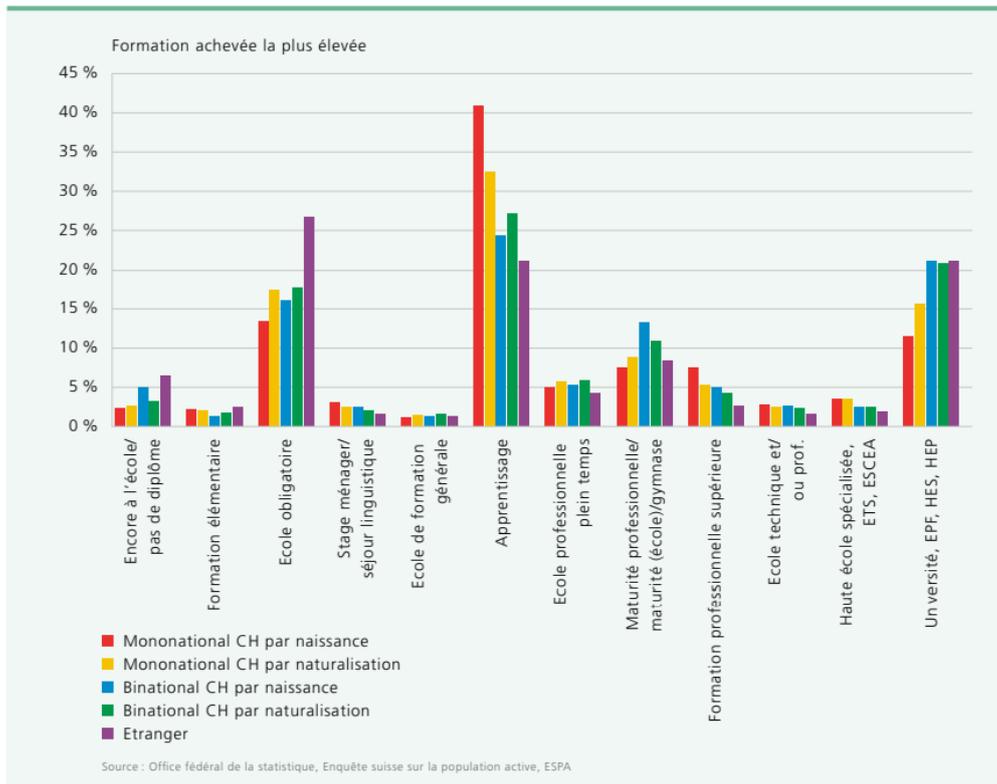


Figure 2. Parts des formations achevées selon les catégories de citoyennetés (1996-2016).
Source : Office fédérale de la statistique.

Dans le cadre de ce travail, deux des trois personnes de la troisième génération avec qui nous avons discuté nous ont avoué ne parler que très peu l'espagnol, et que les bases qu'elles ont acquises ne leur ont pas été transmises par leurs parents. De plus, chacune de ces personnes nous ont dit être prêtes à prendre d'elles-mêmes des cours afin d'approfondir leurs connaissances ; et lorsque nous leur avons demandé pourquoi elles souhaitaient parler l'espagnol, la réponse a été unanime : selon elles, le fait de maîtriser une langue supplémentaire serait un véritable atout dans le monde actuel.

Il est donc intéressant de constater que, contrairement à la deuxième génération qui a dû apprendre le français comme seconde langue pour communiquer dans le pays d'accueil, si la troisième génération apprend une deuxième langue, ce n'est plus par nécessité mais pour avoir un avantage dans la vie. L'apprentissage d'une autre langue est considéré, pour cette troisième génération, comme un investissement sur le long terme. La troisième génération d'immigrés entretient un autre lien avec ses langues. Grosjean met en avant que lorsqu'un enfant se rend compte qu'il n'a pas besoin de l'une de ses langues, il cesse de l'utiliser et cette dernière

s'estompe avec le temps (Grosjean, 1993 : 24). Ainsi, au contraire de la génération de ses parents, qui devait parler les deux langues pour se faire comprendre à la fois chez eux et à l'extérieur, l'une des caractéristiques de la troisième génération est qu'elle n'a plus la nécessité de parler les deux langues pour pouvoir communiquer au sein du foyer et à l'extérieur de celui-ci.

En conclusion de ce sous-chapitre, nous avons pu mettre en avant les caractéristiques de cette troisième génération de migrants, assez particulière. Nous avons pu observer que, si cette génération peut se considérer comme biculturelle, il est possible qu'on ne lui ait pas transmis la langue de ses ancêtres. La troisième génération serait donc celle où la transmission de la langue commence à s'effriter. De plus, la comparaison avec la deuxième génération montre que cette dernière n'a pas eu d'autres choix que de parler les deux langues, tandis que la troisième génération peut considérer cet apprentissage comme un investissement plutôt que comme une nécessité. Enfin, la possibilité de s'élever socialement a également eu un impact sur la troisième génération, qui n'est plus considérée, à l'image de la deuxième génération, comme issue de milieux ouvriers.

2.2 Le bilinguisme et ses semblables : un point sur les différentes notions

Lors de notre cursus en linguistique, nous avons eu l'occasion d'appréhender différents concepts relatifs aux langues. Ces notions semblent parfois assez proches les unes des autres, à tel point que certaines en sont devenues des abus de langage, comme « langue maternelle » par exemple. Dans ce second chapitre théorique, nous passerons en revue les différentes notions qui touchent à la langue et au bilinguisme, et nous tenterons de les différencier les unes des autres. Ensuite, nous nous attarderons sur le phénomène du bilinguisme, et plus précisément sur la manière dont une personne apprend deux langues, et sur les différents types de bilinguisme qu'il existe.

2.2.1 Langue maternelle, langue d'origine, langue seconde

La première notion qu'il convient d'expliquer est celle de « langue maternelle ». Aujourd'hui, la définition la plus couramment acceptée est la suivante : la langue maternelle est la « première langue qu'un enfant apprend »¹⁴. Néanmoins, le terme « maternelle » semble poser problème, puisque selon le Larousse il signifie « relatif à la mère, qui vient de la mère »¹⁵. Ainsi, la langue

¹⁴ L'Internaute (s.d). Langue maternelle. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/langue-maternelle/> (consulté le 26.11.2020).

¹⁵ Larousse (s.d). Maternel, maternelle. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/maternel/49847> (consulté le 26.11.2020).

maternelle serait, à proprement parler, la langue transmise par la mère. L'expression « langue maternelle » utilisée à ce jour pourrait venir du fait que, pendant très longtemps, l'éducation des enfants était dévolue aux mères, c'étaient celles-ci qui leur transmettaient leurs savoirs et leur langue. Ce problème de terminologie a été relevé par Pierre Boutan dans son article « Langue(s) maternelle(s): de la mère ou de la patrie ? » (2003). Boutan expose la définition de Robert de 1959 (« Langue maternelle : la langue que l'on a apprise de sa mère, de ses parents ou de son entourage dès le berceau, ou encore celle de la "mère-patrie" »), et démontre que l'appellation « langue maternelle » peut avoir deux significations. Il peut s'agir de la langue transmise par la mère et l'entourage direct, ou alors de la langue du pays dans lequel évolue un individu, la mère-patrie (Boutan, 2003 : 138). Nous pouvons donc observer que, tout comme les définitions des générations de migrants, la définition de la langue maternelle contient quelques zones d'ombre.

Alors que la notion de langue maternelle représente le cercle familial, à savoir l'entourage restreint, la langue seconde est le symbole de l'ouverture à la société et à un groupe élargi (Abdelilah-Bauer, 2015 : 92). Dans beaucoup de définitions, et selon le sens commun, la langue seconde correspond à la première langue étrangère apprise par un individu, soit la langue apprise chronologiquement après la langue première (la langue maternelle). Par exemple, pour un Allemand né en Italie et élevé dans un milieu familial ou socialement restreint¹⁶ (dont la langue utilisée est l'allemand), la langue maternelle est, logiquement, l'allemand. De ce fait, la langue seconde serait l'italien, puisqu'il s'agit, d'une part, de la langue du pays où se trouve cet individu et, d'autre part, de la langue qui va lui permettre une socialisation avec les groupes extérieurs au cercle familial.

La langue seconde peut également être rapportée à la langue de l'administration, de l'Etat, et de la scolarisation, puisque l'enfant arrivé d'un autre pays devra apprendre la langue du pays d'accueil durant sa scolarité. Dans le cas de la migration venue d'Espagne, la langue maternelle de la première et de la deuxième génération serait l'espagnol, et leur langue seconde serait le français, apprise soit par le biais de l'école, soit par le travail. En ce qui concerne la troisième génération, il semble qu'il y ait deux cas de figure. Dans le premier, si les parents transmettent l'espagnol à leur enfant, la langue maternelle de ce dernier serait l'espagnol, et sa langue seconde le français puisqu'il s'agit de la langue du pays d'établissement. Dans le deuxième cas, si les parents n'ont pas transmis l'espagnol, la langue maternelle de l'enfant

¹⁶ Nous entendons par « socialement restreint » qu'il ne compte que peu de personnes dans son entourage.

serait, selon toute logique, le français. Dans ce cas, l'espagnol ne serait que sa langue seconde, à compter qu'il décide d'apprendre à parler la langue de ses ancêtres, sa « langue d'origine ».

En ce qui concerne la notion de « langue d'origine », elle pose un problème générationnel. Selon Chantal Wyssmüller et Rosita Fibbi (2012), ce terme peut encore être appliqué aux enfants de migrants, car ils ont eu l'occasion d'apprendre et de pratiquer cette langue dans leur enfance ou dans leur jeunesse, mais dans le cas des petits-enfants de migrants, cela semble moins évident. Il serait alors plus approprié de parler de « langue héritée » pour la troisième génération (Wyssmüller et Fibbi, 2012 : 84). La langue héritée serait la langue apprise dans l'entourage familial direct, lors de la première phase de socialisation de l'enfant. Elle constitue le bagage culturel d'une personne, une partie de ce qui définit qui elle est et de la manière dont elle se différencie des autres.

Wyssmüller et Fibbi, dans leur article sur la transmission de la langue à la troisième génération, désignent cette langue héritée (ou d'origine) sous l'appellation LOH (langue d'origine et héritée). Cela permettrait de régler le problème générationnel que posait le terme de « langue d'origine » pour la troisième génération. Cette notion de « langue héritée » pourrait être rapprochée de celle de « langue maternelle », puisque dans les deux cas il s'agit d'une langue que l'enfant entend dans l'entourage familial, et qui lui est donc transmise par un ou plusieurs parents. Néanmoins, la divergence entre ces deux termes est bien présente : dans le cas de la langue maternelle, si l'on se réfère à la première définition que nous avons utilisée, il s'agit de la première langue qu'un enfant apprend (au sein de la famille). Dans le cas de la langue héritée, Wyssmüller et Fibbi disent simplement qu'il s'agit de la langue apprise dans l'entourage familial.

Prenons le cas d'un enfant dont la mère serait suisse, et dont le père ferait partie de la seconde génération d'immigrés espagnols. Chaque parent s'adresse ainsi à l'enfant dans une langue différente (la mère lui parle en français, et le père en espagnol) : comment définir quelle langue est la langue maternelle, et quelle langue est la langue héritée ? Si nous nous référons aux différentes définitions de « langue maternelle » que nous avons utilisées, la langue maternelle de cet enfant serait le français puisque, d'une part, il est transmis par la mère, et d'autre part il s'agit de la langue du pays où va évoluer cet enfant. Nous pouvons donc admettre que la langue héritée de cet enfant serait l'espagnol, puisqu'il est appris dans la première phase de socialisation de l'enfant, qui ne le parlera que dans le cercle familial. De plus, l'espagnol fait partie du bagage culturel de cet individu, de ce qui fait qu'il se différencie de ses pairs.

Néanmoins, ces notions étant relativement proches, les confusions et les interrogations qu'elles entraînent à propos de la langue qui serait héritée ou maternelle sont nombreuses.

En conclusion de cette partie sur les différents types de langues, nous pouvons dire que, tout comme les définitions des différentes générations, ces notions de « langue maternelle », « langue seconde », et « langue d'origine ou héritée » sont à manier avec précaution, car elles contiennent encore certaines zones d'ombres, et certains cas de figure peuvent amener des confusions. Nous espérons toutefois avoir mis en lumière les éléments importants concernant ces définitions.

2.2.2 Bilinguisme, plurilinguisme, multilinguisme

Lorsque l'on pense aux enfants et aux petits-enfants d'immigrés, le premier adjectif qui peut nous venir en tête les concernant est « bilingue ». En effet, pour beaucoup, lorsque l'on rencontre une personne avec des origines étrangères, on peut tout de suite penser que celle-ci parle deux langues : la LOH de sa famille, et la langue vernaculaire du pays dans lequel nous nous situons. Parfois même, si les parents sont d'origines différentes, nous pouvons nous demander si la personne parle trois langues, et est donc plurilingue. Il y a également le terme de « multilingue », qui est encore différent et qui peut nous induire en erreur. Ces phénomènes sont plus complexes qu'il n'y paraît. À quel moment est-on plurilingue ? Doit-on maîtriser parfaitement les deux langues pour être considéré comme quelqu'un de bilingue ? C'est à ces notions parfois délicates que nous allons à présent nous intéresser.

Le bilinguisme est très souvent défini comme suit : « situation d'un individu parlant couramment deux langues différentes »¹⁷. Bien que très simple, cette définition induit tout de même un problème. Effectivement, le terme « couramment » suppose que l'individu bilingue puisse *switcher*¹⁸ d'une langue à l'autre sans problème, et maîtriserait par conséquent les deux de la même manière, ou presque. Prenons une seconde définition : « Le bilinguisme c'est pratiquer deux langues. Par exemple, une personne qui parle aussi bien le français que l'anglais dans sa vie quotidienne »¹⁹. Là encore, le problème persiste puisqu'il est dit que la personne bilingue aurait une connaissance égale (ou presque) de ses deux langues. Pourtant, il est important de noter que, contrairement à ce que l'on pense, les personnes bilingues ne sont pas

¹⁷ Larousse (s.d). Bilinguisme. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bilinguisme/9291> (consulté le 25.11.2020).

¹⁸ Ce terme vient de « code-switching », qui désigne le fait de changer de langue ou de dialecte au sein d'un même discours ou énoncé.

¹⁹ Carole Chardeau, « Bilinguisme, multilinguisme, plurilinguisme », *Atenao*, juin 2019, disponible sur : <https://www.atenao.com/blog/actualites/bilinguisme-multilinguisme-plurilinguisme/> (consulté le 25.11.2020).

des sujets qui ont une connaissance native de toutes leurs langues : la majorité des bilingues ne sont pas fluides de la même manière dans leurs deux langues (Kail, 2015 : 9). La question qui se pose alors, et qui a intéressé bon nombre de chercheurs, est la suivante : quelles sont les règles que nous devons appliquer pour juger le degré de maîtrise de la langue d'un individu (Van Overbeke, 1972 : 93) ?

Il existe énormément de cas de figures de bilinguisme, par exemple lorsque la personne maîtrise de manière équivalente ses deux langues, lorsqu'elle maîtrise moins bien l'une que l'autre, lorsqu'elle ne connaît que quelques mots de l'une de ses langues, *etc.* Ainsi, il n'y a pas une seule bonne maîtrise d'une langue : la bonne maîtrise serait celle que l'on exerce et qui répond à la « satisfaction de l'entourage immédiat » (Van Overbeke, 1972 : 93). De plus, et comme nous l'avons démontré avec nos exemples de cas de figure, cette maîtrise est extrêmement relative. Pour certains, il suffit de connaître les bases d'une langue pour satisfaire l'entourage, et être considéré comme bilingue, tandis que pour d'autres une maîtrise plus approfondie de la langue est nécessaire.

Ce que le sens commun considérerait aujourd'hui comme de « vrais » bilingues, à savoir les individus ayant une maîtrise parfaite des deux langues, ne concernerait qu'une minorité de locuteurs. Les personnes ne parlant pas de manière égale leurs deux langues ne seraient pas des bilingues. Uriel Weinreich et William Mackey ont tous deux, dans les années 1960, défini le bilinguisme selon des critères plus larges : le bilinguisme serait, pour eux, « l'utilisation alternée de deux ou de plusieurs langues » (Weinreich et William, cités dans Grosjean, 2015 : 16). L'accent mis sur la pratique se retrouve depuis dans plusieurs définitions récentes du Robert. Ces critères présentent également l'avantage de pouvoir englober un plus grand nombre d'individus. Nous parlions précédemment de la maîtrise relative que les personnes bilingues ont avec leurs langues ; Van Overbeke dénombre six degrés de variation de la maîtrise (Van Overbeke, 1972 : 96-97) :

1. Être capable de suivre une conversation, un discours ou un sermon dans une autre langue (parlée ou écrite). Plus concrètement, être capable de comprendre l'humour dans cette langue, et de lire le journal ;
2. Être capable d'avoir une conversation compréhensible dans une autre langue, et de lire la littérature de cette langue ;
3. Être capable d'écrire dans l'autre langue de manière irréprochable ;
4. Être capable d'enseigner dans les deux langues ;

5. Avoir une connaissance approfondie des deux langues ;
6. Avoir une connaissance parfaite des deux langues (*sic*).

Ces différentes approches montrent que le bilinguisme ne concerne pas un phénomène figé, mais semble se situer sur un continuum, allant de la simple connaissance des bases d'une seconde langue à sa maîtrise parfaite. De plus, et comme nous l'avons dit, cette maîtrise dépend de l'entourage direct et de sa compréhension de l'individu s'exprimant dans sa seconde langue.

La notion de bilinguisme induit, ici, un autre phénomène, moins connu mais pourtant répandu dans le monde : celui de diglossie. La définition la plus usuelle de ce terme est celle-ci : « Situation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur »²⁰. Avec ce terme, nous nous trouvons dans un cas de bilinguisme, mais dont la situation n'accorde pas le même prestige aux deux langues.

En ce sens, cette définition rejoint celle de Grootaers, qui définit la diglossie comme du « bilinguisme stylistique » (Grootaers, cité dans Van Overbeke, 1972 : 69). Cette situation peut arriver lorsqu'un individu parle la langue nationale de son pays de résidence, mais aussi le dialecte de la région où il évolue. Par exemple, la diglossie intervient lorsqu'une personne parle l'aragonais²¹ avec sa famille, mais utilise le castillan lorsqu'elle se trouve hors du cercle familial. Le castillan a, dans cet exemple, un prestige plus important que l'aragonais, ce qui explique que ce dernier ne soit parlé qu'avec l'entourage restreint. Ferguson parle de la diglossie comme d'une symbiose entre un H (*high speech*, la langue dominante) et un L (*low speech*, la langue considérée comme moins prestigieuse, ou le dialecte de la région) (Ferguson, cité dans Van Overbeke, 1972 : 70).

Cette symbiose peut avoir lieu entre une langue nationale et un dialecte, comme nous l'avons expliqué, mais également entre deux utilisations d'une même langue dans des domaines d'emplois différents, comme par exemple l'arabe chrétien et l'arabe musulman. La diglossie, bien que peu connue, est donc une notion étroitement liée au bilinguisme, et elle permet de saisir l'impact que peut avoir le prestige d'une langue sur sa transmission et son utilisation par les individus. Nous reviendrons sur la notion du prestige de la langue plus loin.

Parlons à présent du plurilinguisme. La première définition que nous avons trouvée est la suivante : « Le plurilinguisme est une particularité linguistique que certaines personnes

²⁰ Larousse (s.d). Diglossie. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diglossie/25519> (consulté le 25.11.2020).

²¹ Il s'agit d'un dialecte parlé dans plusieurs vallées de la province de Huesca, en Aragon, une région d'Espagne.

possèdent ou développent grâce à des études ou des voyages, qui consiste à pouvoir parler au moins trois langues différentes »²². Pour approfondir la signification de ce terme, nous avons choisi une seconde définition, plus précise : « État d'un individu ou d'une communauté qui utilise concurremment plusieurs langues selon le type de communication ; situation qui en résulte »²³. Un exemple concret de ce phénomène pourrait être celui d'un individu espagnol qui parle anglais dans sa vie sociale, car il réside dans un pays anglophone, français sur son lieu de travail, et espagnol au sein de sa famille. Le plurilinguisme est donc rattaché à la situation de communication plutôt qu'à l'individu en lui-même, puisque les situations ne requièrent pas toutes la même langue.

Nous pouvons nous poser la même question que pour le bilinguisme : à quel point faut-il maîtriser les langues pour être considéré comme une personne plurilingue ? Si la maîtrise parfaite de deux langues était déjà un phénomène très rare et, comme nous l'avons montré, très variable, nous pouvons avancer l'hypothèse que la maîtrise égale de trois langues ou plus est une chose encore plus rare, et encore plus complexe à analyser. Ici encore, Maurits Van Overbeke aborde cette notion en posant comme principe qu'un individu peut être considéré comme bilingue ou plurilingue à partir du moment où il est capable de :

1. Se faire comprendre dans toutes ses langues ;
2. Comprendre ce que les autres disent, dans deux ou plusieurs langues.

Autrement dit, comme dans la définition du bilinguisme, les individus plurilingues ne doivent pas avoir une connaissance parfaite de leurs langues, mais ils doivent être en mesure de s'exprimer et de comprendre ce qui leur est dit dans la langue induite par la situation (travail, réunion familiale, *etc.*). Dans ce cas, comme dans celui du bilinguisme, le plurilinguisme s'inscrit dans un continuum allant de la simple connaissance des bases d'une ou de plusieurs langues secondes, à la maîtrise parfaite de plusieurs langues.

Le troisième énoncé qu'il convient maintenant de définir est celui de « multilinguisme ». Souvent considéré comme un synonyme du plurilinguisme, la confusion entre ces deux termes est fréquente. La définition la plus répandue que nous ayons trouvée de ce terme est la suivante : « caractéristique d'une communauté, d'un pays où plusieurs langues

²² L'Internaute (s.d). Plurilinguisme. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/plurilinguisme/> (consulté le 25.11.2020).

²³ CNRTL (s.d). Plurilingue. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/plurilingue> (consulté le 25.11.2020).

sont parlées »²⁴. À titre d'exemple, nous pourrions considérer que le Canada est un pays multilingue, puisqu'on y parle le français et l'anglais (selon les régions), et que de nombreuses personnes déclarent parler une autre langue²⁵. Une communauté ou un pays où plusieurs langues sont parlées est donc considéré comme multilingue.

Le multilinguisme peut se rencontrer également au sein d'une famille : un enfant qui apprend une langue A de son père, une langue B de sa mère, une langue C de ses grands-parents, une langue D de ses oncles et tantes, et une langue E à l'extérieur du foyer, développera du multilinguisme. Selon Barbara Abdelilah-Bauer (2015), le multilinguisme familial est un défi, puisqu'un enfant évoluant au sein d'une famille dans laquelle de nombreuses langues circulent n'aura pas le temps de toutes les développer à un niveau satisfaisant. Il risque alors de devenir diglossique (Abdelilah-Bauer, 2015 : 114).

Malgré le fait que le multilinguisme puisse se rencontrer dans les familles, la forme la plus répandue est celle de multilinguisme « d'État », qui s'applique aux pays ayant plusieurs langues sur son territoire²⁶. Le Canada, mais aussi certains pays d'Afrique, comme Madagascar ou l'Afrique du Sud, peuvent également entrer dans la catégorie des pays multilingues puisqu'ils comptent une ou plusieurs langues nationales, des dialectes ainsi que des communautés issues de l'immigration.

Néanmoins, cette définition du multilinguisme pourrait également s'appliquer à la Suisse, puisque le pays compte quatre langues nationales (l'allemand, le français, l'italien et le romanche), et que plusieurs vagues d'immigration ont amené des populations espagnole, italienne et portugaise, rassemblées en communautés, sur le territoire helvétique. Aujourd'hui, l'immigration vient principalement des pays de l'Est comme la Roumanie ou la Serbie, ce qui accentue encore le caractère multilingue de la Suisse.

Pour conclure ce sous-chapitre, nous pouvons commencer par postuler que le bilinguisme, comme nous l'avons démontré, est loin d'être un phénomène figé. Cette notion se situe plutôt sur un continuum, où une personne n'ayant que les bases d'une seconde langue et une personne parlant couramment les deux peuvent se retrouver, et se considérer chacune

²⁴ Dictionnaire Cordial (s.d). Multilinguisme. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.universalis.fr/dictionnaire/multilinguisme/> (consulté le 28.11.2020).

²⁵ Statistique Canada, « Un paysage linguistique de plus en plus diversifié : données corrigées du Recensement de 2016 », *Statistique Canada*, août 2017, disponible sur : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170817/dq170817a-fra.htm?indid=17282-2&indgeo=0> (consulté le 28.11.2020).

²⁶ Jacques Leclerc « Le multilinguisme: un phénomène universel », *L'aménagement linguistique dans le monde*, novembre 2020, disponible sur : https://www.axl.cefano.ulaval.ca/Langues/3cohabitation_phenom-universel.htm (consulté le 28.11.2020).

comme bilingue. Nous pouvons également avancer que la différence entre le plurilinguisme et le multilinguisme, bien que semblant minime, est toutefois conséquente. Le plurilinguisme se réfère à l'expérience langagière de l'individu, aux langues qu'il utilise dans son contexte social. Le multilinguisme, quant à lui, désigne la coexistence de plusieurs langues sur un territoire ou dans un pays. Pour faire simple, un individu sera d'abord bilingue, puis trilingue, et enfin plurilingue : une société où cohabitent plusieurs langues sera considérée comme multilingue. Il est donc intéressant de constater que l'on ne désigne pas de la même manière un individu parlant plusieurs langues, et un pays où différentes langues cohabitent.

2.2.3 Devenir bilingue ou l'être à la naissance : les différents types de bilinguisme

Il est, aujourd'hui, communément admis qu'apprendre une seconde langue pendant l'enfance est plus facile que de l'apprendre une fois adulte²⁷. Ce bilinguisme, acquis pendant les premières années de vie, est appelé bilinguisme précoce. Il peut être précoce et simultané si les deux langues sont apprises en même temps, ou précoce et consécutif dans le cas où la seconde langue est introduite à l'enfant après ses 3 ans. Enfin, si la seconde langue est introduite dans l'environnement linguistique de l'enfant après 6 ans, cela aboutira à un bilinguisme tardif (Abdelilah-Bauer, 2015 : 34). Le bilinguisme précoce et simultané est le plus naturel, puisqu'il ne demande pas une grande quantité d'efforts à l'enfant.

Même si deux langues sont présentes, l'une des deux reste malgré tout dominante : celle du parent qui passe le plus de temps avec l'enfant. Ces propos corroborent les dires de LU²⁸, avec qui nous avons effectué un entretien, et qui nous a raconté qu'ayant passé beaucoup de temps pendant son enfance avec sa mère, qui ne parlait que français, cette langue était celle qui dominait dans le foyer. En ce qui concerne le maintien d'une langue, il est important de dire que ce qui permet à l'enfant de garder son bilinguisme vivace est le besoin de communiquer avec des personnes ne parlant pas la même langue que lui. À partir du moment où il se trouve dans un milieu où les individus qui l'entourent parlent sa langue première, l'enfant aura tendance à abandonner sa seconde langue.

²⁷ Kheira Bettayeb, « A quel âge apprend-on le mieux une langue étrangère ? », *Science & Vie*, avril 2021, disponible sur : <https://www.science-et-vie.com/questions-reponses/a-quel-age-apprend-on-le-mieux-une-langue-etrangere-47718> (consulté le 03.01.2021).

²⁸ LU est une personne de la troisième génération avec qui nous avons effectué un entretien exploratoire.

Le maintien de la langue rejoint ainsi une autre notion : celle de bilinguisme « équilibré ». Ce type de bilinguisme se développe lorsque les parents parlent deux langues à l'enfant, à condition que les parents se partagent les tâches quotidiennes à parts égales, et parlent ainsi les deux de la même manière avec l'enfant. Par exemple, un enfant dont le père s'adresse à lui en espagnol et la mère en français (de manière égale) développera un bilinguisme équilibré, une langue ne devenant pas dominante par rapport à l'autre. Néanmoins, cet équilibre entre les langues est fragile, et sera ébranlé à partir du moment où l'enfant sera immergé dans un milieu monolingue, comme la crèche ou l'école maternelle, mettant en place des rapports de force et une hiérarchie entre les langues (Abdelilah-Bauer, 2015 : 35).

À partir de cet instant, les parents devront fournir plus d'efforts pour maintenir vivante la langue minoritaire. Dans notre exemple, le français serait valorisé car l'enfant va le parler en milieu monolingue. Les parents pourraient décider de parler plus l'espagnol au sein du foyer, afin de maintenir cette langue active chez l'enfant.

Le bilinguisme précoce n'a pas toujours été vu d'un bon œil. Dans les sociétés et les milieux monolingues, l'apprentissage d'une seconde langue aurait des effets négatifs, comme la mise en péril de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, langue que chacun estime nécessaire pour l'égalité des chances et la réussite scolaire (Abdelilah-Bauer, 2015 : 41). Le bilinguisme mènerait donc à la confusion entre les langues, et à l'idée de « l'hybride, du métissage, de la bâtardise, de la perte de la pureté originelle de la langue en quelque sorte » (Deprez, citée dans Abdelilah-Bauer, 2015 : 41). L'élément qui peut amener à penser qu'il y a une confusion entre les deux langues et que, par conséquent, la seconde langue a des effets négatifs sur la langue maternelle, est l'organisation de ces langues dans le cerveau de l'individu bilingue.

Il est intéressant de constater que chez les bilingues précoces (ayant été soumis à deux langues depuis leur naissance, ou après leur 3 ans), les régions du cerveau qui traitent le langage sont comme superposées et les deux langues sont traitées comme une seule. En comparaison, chez les bilingues incomplets (pour qui il y a une langue dominante par rapport à l'autre), la seconde langue est traitée dans une autre région du cerveau (Abdelilah-Bauer, 2015 : 43). Cela démontre que la fixation des langues dépend du degré de bilinguisme de la personne, et que plus une langue est maîtrisée, plus elle sera traitée dans la même région du cerveau que la langue maternelle. Cette organisation des langues, et plus particulièrement celle que l'on retrouve chez le bilingue précoce, peut expliquer l'idée selon laquelle le bilinguisme amènerait une confusion

entre les langues. Selon Bernard Py, le bilinguisme serait victime de deux préjugés (Py, 2007 : 95) :

1. L'humain est constitué de manière à rendre possible la connaissance approfondie d'une seule langue. L'apprentissage d'une deuxième langue pourrait empiéter sur la zone mentale de la première et la mettre en danger ;
2. Chaque langue serait liée à une culture, et l'humain ne pourrait vivre que dans une seule culture. L'apprentissage d'une nouvelle langue (et par conséquent d'une nouvelle culture) donnerait lieu à une « catastrophe identitaire ». Nous nous pencherons sur cette question identitaire plus tard.

Les bilingues précoces sont également appelés bilingues « de naissance » s'ils sont nés et ont grandi dans une famille où leurs parents leur parlent deux langues depuis toujours. Cette dénomination peut amener la question d'une potentielle période critique pour l'apprentissage d'une seconde langue. Toutefois, l'hypothèse d'une période biologiquement critique est controversée, notamment par les cas d'enfants « sauvages » ayant appris à parler tardivement. L'hypothèse d'une seule période sensible allant de la naissance jusqu'à la puberté est, aujourd'hui, presque entièrement abandonnée (Abdelilah-Bauer, 2015 : 55). Néanmoins, les chercheurs avancent l'idée de plusieurs étapes pendant le développement de l'enfant, chacune amenant différentes aptitudes.

Si les diverses catégories du langage que sont la phonologie, le lexique et la syntaxe possèdent des périodes critiques distinctes, une absence de stimulation verbale pendant une longue période peut avoir des conséquences, comme la disparition d'une langue. Ainsi, même si les bilingues « de naissance » sont exposés à deux langues depuis toujours, sans stimulation régulière de la part de la famille, la seconde langue peut être amenée à disparaître (Tsao et al., cité dans Werker & Hensch, 2015 : 186).

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que les différentes sortes de bilinguisme qu'il existe affirment l'idée selon laquelle ce n'est pas un phénomène figé, mais un continuum où chacun peut se situer, peu importe de ne connaître que les bases d'une seconde langue ou de maîtriser les deux. De plus, et bien que le bilinguisme puisse encore être sujet à des préjugés, il est important de noter que les théories parlant d'une période critique après laquelle on ne peut apprendre que difficilement une langue ne sont, aujourd'hui plus d'actualité. Les différentes étapes d'apprentissage mettent plutôt en avant le fait que l'apprentissage est toujours possible.

Ainsi, même s'ils entendent deux langues depuis toujours, les bilingues « de naissance » peuvent perdre leur seconde langue en cas d'absence de stimulation.

2.3 La binationalité et ses enjeux

La question du bilinguisme s'accompagne, souvent, d'interrogations sur la double nationalité des individus. Selon le Robert, la binationalité se dit de quelqu'un « qui possède une double nationalité, qui relève de deux États »²⁹. Aujourd'hui, on considère qu'au moins un Suisse sur quatre possède une deuxième nationalité, mais cela pourrait être plus car ce chiffre est uniquement basé sur les personnes ayant plus de 15 ans³⁰. Si le fait d'avoir une double nationalité permet de se sentir rattaché à deux cultures, nous allons voir que cela entraîne également un questionnement au niveau identitaire, ainsi que des lois spécifiques concernant la binationalité.

2.3.1 Le niveau identitaire de la binationalité

« Les binationaux ne sont pas soit l'un, soit l'autre, ils sont les deux à la fois »³¹. Cette citation, tirée du site de la Confédération suisse, met en avant le fait que les personnes possédant la double nationalité ne sont pas à considérer comme étant uniquement d'une nationalité ou d'une autre, mais qu'il faut les voir comme faisant entièrement partie de leurs deux nationalités et de leurs deux cultures. Une étude mandatée par la CFM³² démontre que les personnes binationales se sentent rattachées à plusieurs États différents, mais que cela n'impacte pas leur loyauté envers la Suisse³³. L'acceptation de la binationalité permet également aux pays d'entretenir de meilleurs rapports, ainsi que de meilleurs échanges, comme nous le verrons plus tard.

Pour les personnes possédant une double nationalité, le fait d'« appartenir » à deux cultures peut les faire se questionner sur leur sentiment d'appartenance. À quel pays se sent-on le plus rattaché lorsque l'on est binational ? Peut-on se sentir chez soi dans les deux pays ? Prenons comme exemple le témoignage de Rita Sestito, présent dans l'étude de la CFM (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 12). Rita explique qu'elle se sent chez elle en Suisse, et que son

²⁹ Le Robert (s.d). Binational. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/binational> (consulté le 10.01.2021).

³⁰ Commission fédérale des migrations CFM, « Double nationalité », *Confédération suisse*, disponible sur : <https://www.ekm.admin.ch/ekm/fr/home/staatsbuergerschaft-citoyennete/staatsbuergerschaft/doppelbuergerschaft.html> (consulté le 10.01.2021).

³¹ Commission fédérale des migrations, « Les binationaux ne sont pas soit l'un, soit l'autre, ils sont les deux à la fois », *Confédération suisse*, décembre 2018, disponible sur : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73451.html> (consulté le 10.01.2021).

³² Commission fédérale des migrations.

³³ Commission fédérale des migrations, « Les binationaux ne sont pas soit l'un, soit l'autre, ils sont les deux à la fois », *Confédération suisse*, décembre 2018, disponible sur : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73451.html> (consulté le 10.01.2021).

le passeport helvétique lui a été d'une grande aide lorsqu'elle cherchait un travail, mais qu'elle a le sentiment que son héritage culturel est double : italien et suisse. Rita ajoute que lors de ses visites dans sa famille, en Italie, elle se sent également chez elle. Sa loyauté ne semble donc pas aller plus à la Suisse qu'à l'Italie, et inversement.

Néanmoins, si Rita paraît être à l'aise avec ses deux cultures, ce n'est pas le cas de tout le monde, et certains binationaux peuvent se sentir appartenir qu'à un seul pays. C'est le cas de Naim Malaj, dont le témoignage est également présent dans l'étude de la CFM. Naim est arrivé en Suisse à 22 ans. Il explique que la perspective de retourner vivre au Kosovo s'est éloignée au fil du temps, et qu'il s'est fait à l'idée que « sa place se trouve désormais en Suisse » (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 34), puisqu'il se sent lui-même suisse. Naim expliquera même être retourné au Kosovo dix ans après son arrivée en Suisse, et s'être senti un peu étranger dans son propre pays. Ce témoignage, en parallèle de celui de Rita, démontre bien que la binationalité possède une dimension identitaire forte et variable selon les individus.

Cette position ambivalente s'accompagne de craintes, de la part des pays d'accueil, selon lesquels les binationaux s'identifieraient moins au pays de résidence à cause de leur seconde nationalité, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la population du pays (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 62). Des études menées dans différents pays, notamment aux États-Unis, semblent aller dans le sens de ces appréhensions. *A contrario*, les études sur le sujet menées en Suisse démontrent qu'une identification simultanée à deux pays est tout à fait possible, et que les craintes à propos de la double nationalité sont infondées puisque celle-ci n'aurait pas d'influence négative sur une identification au pays de résidence. L'étude va même plus loin, en montrant qu'il y a une plus forte probabilité que les binationaux s'investissent en faveur de la Suisse, que les mononationaux (Schlenker, cité dans Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 62).

La conclusion de cette étude est que les Suisses binationaux s'identifient tout autant à la Suisse que les personnes mononationales ; la loyauté des personnes possédant une double nationalité pour la Suisse n'est donc pas inférieure à cause de leur attachement à leur second pays (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 67).

En ce qui concerne la troisième génération d'immigrés, nous avons vu précédemment que c'est à partir de cette dernière que nous pouvons observer les premières craquelures au niveau de la langue. Nous pourrions penser qu'au niveau culturel, le même phénomène agit : la culture du pays d'origine prendrait moins d'importance que celle du pays d'accueil. Avec cette

hypothèse en tête, nous nous penchons à présent sur le portrait d'Iva Petrusic, que Swissinfo avait dressé en 2017. Cette petite-fille d'immigrés croates nous permet d'aborder plus en profondeur la dimension identitaire que pose la double nationalité pour cette troisième génération.

Le premier élément que ce témoignage met en avant est le fait qu'Iva considère l'allemand comme sa langue maternelle, et non le croate, car elle dit le parler moins bien que la langue de son canton de résidence³⁴. Cette information concorde avec le point théorique que nous avons soulevé à propos de la LOH chez la troisième génération d'immigrés, à savoir que la langue familiale est peu à peu remplacée par la langue du pays de résidence en tant que langue principale.

Au niveau culturel, Iva semble avoir trouvé un compromis entre ses deux cultures. Elle dit apprécier l'ouverture d'esprit de la Suisse en ce qui concerne les sorties le soir par exemple, mais elle reste également très attachée à certaines valeurs plus conservatrices de la culture croate, comme le fait de placer la famille au centre. La question de l'éducation avec deux cultures a été un dilemme pour ses parents, puisqu'Iva raconte qu'ils ont dû décider à quel moment ils voulaient agir selon la culture croate qu'ils avaient reçue, et à quel moment ils devaient lui faire confiance et agir selon les valeurs suisses³⁵.

Ce dilemme semble être un élément amorcé avec la deuxième génération, qui devait trouver un certain équilibre entre la culture du pays d'accueil, dans laquelle cette génération était immergée à l'école, et la culture du pays d'origine, qu'elle côtoyait au sein du foyer. Nous pourrions avancer que le dilemme de cet équilibre à trouver est, en quelques sortes, facilité pour les personnes de la troisième génération, puisque leurs parents ont vécu cette situation avant eux, et de ce fait ils auraient plus de facilité à trouver un compromis entre leurs deux cultures, et donc plus de facilité à se situer au niveau identitaire.

Enfin, le témoignage d'Iva apporte une nouvelle preuve de cet équilibre entre les deux cultures, que la troisième génération a dû trouver. La jeune fille évoque ses voyages en Croatie, deux à trois fois par an, pour les vacances et pour voir sa famille. Malgré cette attache familiale avec son pays d'origine, elle précise que « [son] avenir est en Suisse »³⁶. Contrairement à ses

³⁴ Katy Romy « Iva Petrusic, le visage des immigrés de troisième génération », *Swissinfo*, février 2017, disponible sur : https://www.swissinfo.ch/fr/naturalisation-facilit%C3%A9e_iva-petrusic-le-visage-des-immigr%C3%A9s-de-troisi%C3%A8me-g%C3%A9n%C3%A9ration/42928556 (consulté le 11.01.2021).

³⁵ *Idem* (consulté le 11.01.2021).

³⁶ *Idem* (consulté le 11.01.2021).

parents, qui se préparent à repartir en Croatie à leur retraite, Iva ne pense pas à partir vivre dans son pays d'origine. Cet apparent attachement au territoire suisse, ainsi que les voyages effectués pour rendre visite à sa famille, semblent très bien illustrer le niveau identitaire amené par la binationalité et le besoin de trouver un équilibre entre deux cultures. Ainsi, les différents témoignages que nous avons pu voir sur ce sujet, de même que l'étude mandatée par la CFM, amènent à réfléchir sur la question identitaire. Les personnes binationales ne peuvent pas être définies comme appartenant à l'une ou l'autre culture, ils font pleinement partie des deux. De plus, il n'y a pas qu'une seule manière de vivre sa binationalité : certains se sentiront plus proches d'un pays que de l'autre. Mais l'enjeu identitaire de la double nationalité reste un dilemme majeur.

Malgré l'étude de la CFM et sa conclusion plutôt rassurante, ainsi que le témoignage d'Iva Petrusic, la Suisse a mis longtemps à considérer les personnes issues de la troisième génération d'immigrés comme étant aussi suisses. Par conséquent elle a également tardé à leur faciliter l'accès à la nationalité helvétique. Et pour cause, les lois régissant la binationalité ainsi que l'obtention de la nationalité suisse sont strictes, bien qu'elles aient connu durant ces dernières années quelques modifications visant à les simplifier.

2.3.2 Les lois sur la binationalité en Suisse

Nous allons à présent nous pencher sur les lois qui régissent la binationalité en Suisse, et l'accès à la nationalité helvétique. Afin d'aborder correctement ce chapitre, il est important de définir un terme qui accompagne la notion de binationalité : celui de « naturalisation ». Il s'agit du fait d'acquérir la nationalité du pays de résidence, en effectuant une demande officielle auprès des autorités publiques³⁷. L'article 37, alinéa 1, de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, démontre que chaque personne ayant obtenu le droit d'habiter dans un canton et dans une commune peut prétendre à la nationalité suisse :

« A la citoyenneté suisse toute personne qui possède un droit de cité communal et le droit de cité du canton »

Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, art. 37 al. 1

³⁷ L'Internaute (s.d). Naturalisation. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/naturalisation/> (consulté le 11.01.2021).

Néanmoins, si la nationalité helvétique peut être accordée aux étrangers, la Suisse n'accorde le droit à la double nationalité sans restriction que depuis le 1^{er} janvier 1992. Avant cela, les personnes qui souhaitaient devenir suisses devaient abandonner leur nationalité antérieure³⁸ : cela explique que beaucoup de migrants de première génération aient préféré garder leur permis de séjour plutôt que d'acquérir la nationalité helvétique. Néanmoins, même si la révision de 1992 permet aux personnes étrangères de garder leur nationalité d'origine en plus de la suisse, la naturalisation comprend tout de même des conditions formelles pour devenir un citoyen helvétique :

¹ La Confédération octroie l'autorisation de naturalisation uniquement si, lors du dépôt de la demande, le requérant remplit les conditions suivantes:

- a. il est titulaire d'une autorisation d'établissement;
- b. il apporte la preuve qu'il a séjourné en Suisse pendant dix ans en tout, dont trois sur les cinq ans ayant précédé le dépôt de la demande.

² Dans le calcul de la durée de séjour prévue à l'al. 1, let. b, le temps que le requérant a passé en Suisse entre l'âge de huit et de 18 ans compte double. Le séjour effectif doit cependant avoir duré six ans au moins.

Loi sur la nationalité suisse du 20 juin 2014, art. 9

En plus de ces conditions, l'article 21 de la loi sur la nationalité suisse explique que si la personne demandant la naturalisation est en « partenariat enregistré »³⁹ avec un.e citoyen.ne suisse, c'est-à-dire qu'elle est unie à quelqu'un de suisse, les conditions sont différentes. Cette personne doit prouver qu'elle a séjourné pendant 5 ans en Suisse, et qu'elle a vécu en partenariat enregistré pendant 3 ans avec la personne suisse :

¹ Si le requérant a conclu un partenariat enregistré avec un citoyen suisse, il doit, lors du dépôt de la demande, apporter la preuve qu'il remplit les conditions suivantes:

- a. avoir séjourné en Suisse pendant cinq ans en tout, dont l'année ayant précédé le dépôt de la demande;
- b. avoir vécu depuis trois ans en partenariat enregistré avec cette personne.

Loi sur la nationalité suisse du 20 juin 2014, art. 10 al. 1

³⁸ Secrétariat d'État aux migrations SEM, « Double nationalité », *Confédération suisse*, décembre 2020, disponible sur : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/integration-einbuengerung/schweizer-werden/doppelbuerger.html> (consulté le 11.01.2021).

³⁹ Le partenariat enregistré comprend le mariage, mais également le pacse.

Cette naturalisation est dite « facilitée », car elle est moins contraignante pour la personne. Elle n'a pas à justifier les dix ans d'établissement en Suisse mais uniquement de cinq. De plus, par le biais du mariage, une personne n'habitant pas sur le territoire helvétique peut également demander la naturalisation, à deux conditions : vivre depuis six ans en union conjugale avec une personne suisse, et avoir des liens étroits avec la Suisse :

² Quiconque vit ou a vécu à l'étranger peut aussi former une telle demande s'il remplit les conditions suivantes:

- a. il vit depuis six ans en union conjugale avec son conjoint;
- b. il a des liens étroits avec la Suisse.

Loi sur la nationalité suisse du 20 juin 2014, art. 21 al. 2

La personne nouvellement naturalisée acquiert le droit de cité communal et cantonal de son conjoint suisse, c'est-à-dire que la personne naturalisée obtient la même appartenance à une commune et à un canton que son mari ou sa femme (loi sur la nationalité suisse du 20 juin 2014, art. 21 al. 4). Ce droit de cité se transmet *jus sanguinis*, des parents aux enfants.

Ce droit du sang amène au fait que les enfants nés d'un parent suisse reçoivent la nationalité helvétique. Le schéma ci-dessous montre l'évolution des binationaux suisses : nous pouvons voir que la quantité de binationaux de naissance augmente avec les années, ce qui peut être expliqué par le fait que beaucoup d'étrangers se sont faits naturaliser après 1992, au moment où la Suisse a accordé le droit à la double nationalité sans restriction. Les enfants de ces personnes ont reçu la nationalité suisse, qu'ils pourront, ensuite, transmettre à leur propre descendance.

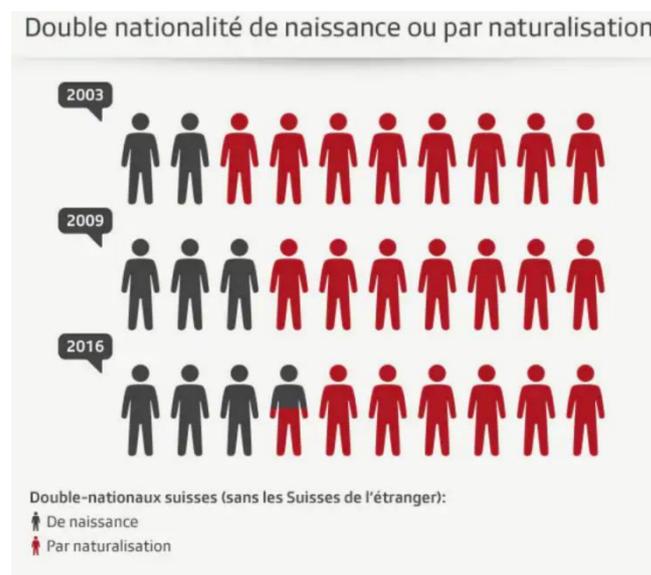


Figure 3. Doubles-nationaux de naissance et par naturalisation (2003-2016).
Source : CFM.

De fait, la Constitution fédérale de la Confédération suisse déclare ceci : « [La Confédération] facilite la naturalisation a) des étrangers de la troisième génération, b) des enfants apatrides »⁴⁰. Les personnes issues de cette troisième génération n'ont donc pas les mêmes contraintes que les générations précédentes pour obtenir la nationalité helvétique. La loi sur la nationalité suisse contient même un article concernant cette génération :

¹ L'enfant de parents étrangers peut, sur demande, obtenir la naturalisation facilitée lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- a. l'un de ses grands-parents au moins est né en Suisse ou il peut être établi de manière vraisemblable que celui-ci a acquis un droit de séjour en Suisse;
- b. l'un de ses parents au moins a acquis une autorisation d'établissement, a séjourné en Suisse pendant au moins 10 ans et a accompli au moins 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse;
- c. il est né en Suisse;
- d. il est titulaire d'une autorisation d'établissement et a accompli au moins 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse.

² La demande doit être déposée jusqu'à l'âge de 25 ans révolus.

³ L'enfant naturalisé acquiert le droit de cité de la commune de domicile et du canton de résidence qui sont les siens à ce moment-là.

Loi sur la nationalité suisse, art. 24a

L'accès à une naturalisation facilitée pour les immigrés de la troisième génération n'est effectif que depuis 2018, mais les votations concernant ce sujet ont eu lieu le 12 février 2017, et elles ont été acceptées par la population suisse à 60,4%⁴¹. Avant cela, les petits-enfants d'immigrés devaient passer par les mêmes étapes que leurs parents et leurs grands-parents ; étapes que nous avons décrites plus haut. Grâce à cette révision de loi, les petits-enfants de migrants peuvent désormais se faire naturaliser plus rapidement, et cela leur coûte moins cher (maximum 900 francs s'ils sont majeurs, et 650 s'ils sont mineurs).

Nous voyons donc, dans ce chapitre, que les lois concernant la binationalité, ainsi que la naturalisation, ont fortement évolué avec le temps. La Confédération semble considérer les

⁴⁰ Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, art. 38 al. 3.

⁴¹ Katy Romy, « Les petits-enfants d'immigrés deviendront plus facilement Suisses », *Swissinfo*, février 2017, disponible sur : <https://www.swissinfo.ch/fre/naturalisation-facilit%C3%A9e-vers-une-naturalisation-facilit%C3%A9e-pour-les-petits-enfants-d-immigr%C3%A9s/42948968> (consulté le 15.01.2021).

étrangers de troisième génération comme étant étrangers, mais également suisses : ils ne sont pas soit l'un soit l'autre, mais pleinement les deux. Simonetta Sommaruga, la ministre de justice et police au moment de la votation, avait déclaré que ces jeunes « sont des [nôtres] »⁴².

L'acceptation de ces individus comme étant à la fois suisses et étrangers permet de mieux valoriser la binationalité, puisqu'ils n'ont plus à abandonner leur nationalité antérieure comme leurs grands-parents, ni à remplir des conditions très strictes comme leurs parents. Cette naturalisation facilitée permet à la troisième génération de migrants de construire leur identité comme étant double, et non plus simplement comme soit étranger, soit suisse.

2.3.3 Avantages et inconvénients de la binationalité

« Je prends le meilleur des deux cultures. C'est un cadeau » témoignait Iva Petrusic en 2017, à propos de sa double nationalité croate-suisse⁴³. Si la binationalité permet aux individus de se sentir rattachés à deux pays, et d'avoir ainsi un bagage culturel plus important, cette notion entraîne également des avantages et des inconvénients concrets pour les personnes binationales. C'est ce sur quoi ce sous-chapitre va à présent porter.

Le passeport suisse constituait un énorme avantage dans la période de l'après-Deuxième Guerre mondiale, ainsi qu'à l'époque de la Guerre froide. La neutralité de la Suisse a permis d'ouvrir des portes aux citoyens possédant un passeport helvétique⁴⁴. Aujourd'hui, cet avantage n'est pas aussi fort qu'avant, mais le fait de posséder la nationalité suisse offre tout de même d'autres avantages. Le premier avantage de la double nationalité est le fait que les individus n'ont plus à abandonner leur héritage culturel au profit du pays d'accueil. La reconnaissance de la double nationalité motive les personnes immigrantes à se faire naturaliser, puisqu'elles ont la garantie de ne pas perdre leur nationalité d'origine en acquérant le passeport suisse. Chacun peut garder sa nationalité tout en devenant également suisse, ce qui permet de garder un lien avec son pays d'origine tout en diminuant la discrimination sur le marché du travail et du logement (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 53).

⁴²Katy Romy, « Les petits-enfants d'immigrés deviendront plus facilement Suisses », *Swissinfo*, février 2017, disponible sur : <https://www.swissinfo.ch/fre/naturalisation-facilit%C3%A9e-vers-une-naturalisation-facilit%C3%A9e-pour-les-petits-enfants-d-immigr%C3%A9s/42948968>. (consulté le 16.01.2021).

⁴³ Katy Romy, « Iva Petrusic, le visage des immigrés de troisième génération », *Swissinfo*, février 2017, disponible sur : <https://www.swissinfo.ch/fre/naturalisation-facilit%C3%A9e-iva-petrusic-le-visage-des-immigr%C3%A9s-de-troisi%C3%A8me-g%C3%A9n%C3%A9ration/42928556> (consulté le 22.01.2021).

⁴⁴ Jeannie Wurz, « Pourquoi certains résidents refusent de devenir suisses », *Swissinfo*, avril 2013, disponible sur : <https://www.swissinfo.ch/fre/naturalisations-pourquoi-certains-r%C3%A9sidents-refusent-de-devenir-suisse/35628480> (consulté le 22.01.2021).

En effet, chercher un travail en arborant le passeport à croix blanche montre aux potentiels recruteurs une intégration réussie dans la société suisse, ainsi qu'une longue période d'établissement, ce qui peut être plus propice à une embauche qu'un permis de séjour qui doit être régulièrement renouvelé. La binationalité contribue donc à instaurer une plus grande égalité des chances dans la société, ainsi qu'une meilleure intégration économique et socioculturelle (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 53).

Un avantage majeur pour les binationaux est que ce statut leur offre les sécurités liées au pays dans lequel ils résident : la naturalisation leur permet d'avoir des droits politiques, mais aussi un droit de séjour illimité, et la possibilité de revenir à tout moment sur le territoire suisse en cas de voyage ou d'établissement dans un autre pays (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 53). De plus, et comme nous l'avons vu précédemment, la binationalité enlève un poids qui pesait sur les épaules de nombreux immigrés, à savoir le fait de perdre leur première nationalité. L'assurance de ne pas devoir choisir entre leur nationalité d'origine et la nationalité suisse est un avantage considérable de la naturalisation, et par conséquent de la double nationalité. En ce qui concerne l'armée, nous pourrions imaginer que les binationaux ont le choix de faire leur service militaire dans leur pays d'origine, ou de résidence.

Or, le chef de la Section obligations militaires du Département de la défense s'exprime en ces termes : « Un binational qui réside en Suisse est tenu d'y faire son service militaire; il ne peut pas choisir le pays dans lequel il sera soldat »⁴⁵. À ce niveau, les personnes binationales et mononationales sont mises sur un pied d'égalité, mais dans le cas où une personne a accompli son service militaire dans autre pays, ou qu'elle a fait une prestation de remplacement sous forme de taxe, elle n'est pas tenue d'effectuer son service militaire en Suisse (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 64). Cela pourrait représenter un avantage lié à la binationalité. Concernant les femmes, cet avantage est encore plus marqué, puisqu'elles ont le droit de vote dans leurs deux pays, mais aucune obligation au niveau militaire dans aucun des deux.

L'un des avantages les plus évidents lorsque l'on pense à la double nationalité et à la naturalisation est le fait d'avoir accès à une participation politique à la fois dans le pays de résidence, et dans le pays d'origine. Certains pays prévoient le droit de vote aux citoyens immigrés tandis que d'autres non, mais dans tous les cas la participation politique dans le pays d'origine est assurée dans le cas d'un retour dans ce dernier (Blatter, Sochin D'Elia & Buess,

⁴⁵ Olivier Pauchard, « La double nationalité ne dispense pas du service militaire », *Swissinfo*, juillet 2001, disponible sur : <https://www.swissinfo.ch/fr/la-double-nationalit%C3%A9-ne-dispense-pas-du-service-militaire/2137564> (consulté le 26.01.2021).

2018 : 55). De plus, et même si le pays d'origine n'accorde pas le droit de vote à ses ressortissants immigrés, il existe d'autres formes de participation politique auxquelles ces personnes peuvent prendre part si elles souhaitent s'impliquer pour leur pays d'origine, comme des pétitions à signer, une adhésion à un parti, *etc.*

De fait, acquérir le droit de vote en Suisse, leur pays de résidence, est un avantage important pour certains immigrants, qui souhaitent pouvoir s'impliquer dans la politique du pays dans lequel ils vivent. Le témoignage d'Uwe E. Jocham, présent dans l'étude de la CFM, démontre bien l'importance du droit de vote dans son pays de résidence, puisque ce cadre dirigeant dit n'avoir raté aucune votation ou élection suisse depuis sa naturalisation (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 35). Un second témoignage vient corroborer celui de Jocham, il s'agit de celui de Peer Teuwsen, qui voulait « avoir [son] mot à dire » (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 49). Lui aussi participe à chaque votation et chaque élection depuis sa naturalisation, mais cela a eu comme effet de diminuer sa participation politique dans son pays d'origine.

Le témoignage de Peer Teuwsen nous permet d'aborder les inconvénients qu'il peut y avoir à posséder deux nationalités. Le premier danger que nous puissions citer serait celui de ne plus entretenir de lien fort avec le pays d'origine, et, de ce fait, de ne plus s'investir dans ses pratiques politiques. Les personnes binationales dans ce cas de figure sont considérées comme des « binationaux latents », c'est-à-dire qu'ils sont certes titulaires d'une seconde nationalité, mais ils n'ont pas de lien fort avec elle, et ne participent plus à son activité politique (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 60). Les individus que l'on retrouve le plus dans cette configuration sont ceux qui font partie des deuxièmes et troisièmes générations, qui ne se sentiraient plus que symboliquement reliés à leur pays d'origine.

Se poserait alors la question de savoir s'il est juste que ces personnes, qui ne vivent pas selon les lois de leurs pays d'origine, puissent participer à leur élaboration. Le droit de vote dans le pays d'origine peut donc être un avantage, car cela permet de créer un lien entre les individus et leur pays, mais il peut également s'avérer être un désavantage, puisque ce vote ne leur est pas spécialement utile. Cela peut aussi constituer un problème pour le pays d'origine, puisque les ressortissants immigrés pourraient ne pas voter de manière responsable, car ils ne sont pas directement impactés par les conséquences. Néanmoins, même si cet inconvénient est

à considérer, les études menées pour la Suisse montrent que les immigrés helvétiques votent de manière informée⁴⁶ (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 61).

Un autre inconvénient de la binationalité concerne la perte de la nationalité. Le fait d'être rattaché à deux pays offre un risque d'une importance majeure, qui ne touche pas les personnes mononationales. En effet, la déchéance⁴⁷ de nationalité ne peut être effectuée sur des personnes n'étant que suisses, puisque celles-ci se retrouveraient apatrides. Ce sont donc les binationaux qui sont concernés par le risque d'un retrait de leur nationalité suisse. De plus, cette perte de la nationalité peut s'accompagner de l'expulsion du pays et, ici encore, les mononationaux ne seraient pas concernés (Blatter, Sochin D'Elia & Buess, 2018 : 56). Selon la loi, la nationalité suisse peut être retirée à un binational si les autorités estiment que sa conduite porte une atteinte grave aux intérêts de la Suisse. Il peut s'agir de cas d'espionnage, de trahison diplomatique, de crimes terroristes, de guerre ou contre l'humanité⁴⁸.

Le retrait de la nationalité peut également avoir lieu lorsqu'un individu binational menace les bonnes relations de la Suisse avec un autre Etat. La binationalité peut amener un risque de sécurité personnelle ainsi qu'un facteur d'anxiété, qui est la perte de l'une des nationalités de la personne concernée. De plus, et selon le conseiller Carlo Sommaruga, la déchéance de la nationalité suisse mettrait à mal la responsabilité de l'Etat, car si la personne a grandi en Suisse, elle est un produit de cette société, « et l'on ne doit pas s'en débarrasser ainsi »⁴⁹. Les mononationaux sont donc favorisés sur ce point, car au contraire des binationaux, ils ne peuvent pas voir leur nationalité suisse leur être retirée, ni être expulsés du territoire.

3 PARTIE EXPÉRIMENTALE ET MÉTHODE

Nous allons à présent aborder la méthode que nous avons utilisée afin d'enquêter sur les liens entre la troisième génération et ses langues. Comme nous l'avons dit précédemment, le choix de la troisième génération d'immigrés espagnols en tant que sujet pour notre enquête a été déterminé par plusieurs facteurs, comme le manque de ressources concernant ce thème, ou comme le sentiment d'appartenance à cette génération spécifique. De plus, et selon différents

⁴⁶ Nous entendons par cela voter en toute connaissance des enjeux et des conséquences du vote.

⁴⁷ Selon le Larousse, la déchéance est la perte d'un droit ou d'une qualité. La déchéance d'une nationalité signifie donc que la nationalité de l'individu est retirée, et qu'il n'est plus rattaché à l'Etat en question.

⁴⁸ Marie Vuilleumier, « Quand peut-on perdre sa nationalité suisse? », *Swissinfo*, novembre 2018, disponible sur : https://www.swissinfo.ch/fre/identit%C3%A9_quand-peut-on-perdre-sa-nationalit%C3%A9-suisse-/44522636 (consulté le 28.01.2021).

⁴⁹ Sonia Imseng, « Premier double-national déchu », *Le Temps*, septembre 2019, disponible sur : <https://www.letemps.ch/suisse/premier-doublenational-dechu> (consulté le 28.01.2021).

auteurs, cette troisième génération est celle chez qui le bilinguisme commence à perdre de son importance. La vague d'immigration espagnole des années 1960 n'a pas encore fourni de quatrième génération adulte, mais nous pouvons imaginer que la langue d'origine serait perdue pour cette dernière. Il nous a donc semblé intéressant de nous pencher sur cette troisième génération, pour qui le lien avec la LOH n'est pas encore perdu, mais n'est plus aussi fort que pour les générations précédentes.

Nous avons commencé par réaliser des entretiens exploratoires avec trois types de personnes : deux spécialistes de l'Espagne, et de la migration, deux personnes issues de la deuxième génération d'immigrés, et trois personnes issues de la troisième. Ces entretiens nous ont fourni de précieuses informations et, une fois le questionnaire créé, nous l'avons fait passer à un échantillon de notre population-cible. Néanmoins, la population dont il est question pour notre enquête est relativement précise et restreinte. Nous reviendrons sur son caractère réduit plus tard.

3.1 Les entretiens exploratoires

Les entrevues réalisées dans le cadre de cette recherche avaient pour but d'interroger différentes personnes, afin d'obtenir des informations sur les immigrés et leurs sentiments vis-à-vis de la langue et du pays. Ces entretiens nous ont également fourni une base pour la création de notre questionnaire en ligne. En raison de la crise actuelle liée au COVID-19, nous avons dû nous adapter aux mesures sanitaires en vigueur. Certains entretiens ont donc été effectués via Zoom ou Skype, afin d'éviter tout déplacement et limiter les risques de contamination. Pour les autres, les gestes barrières ont été respectés, à savoir un espace d'un mètre cinquante entre les participants, ou le port du masque lorsque la distance ne pouvait pas être tenue. De plus, aucun contact physique, comme une poignée de main, n'a été établi pendant ces rencontres.

Ces entretiens étaient semi-dirigés : nous avons défini le sujet ainsi que les questions en fonction des objectifs de notre recherche, et les personnes interrogées ne pouvaient pas parler librement de ce qu'elles voulaient (Quivy & Van Campenhoudt, [1995] 2006 : 61-62). Nous nous sommes limités à quatre ou cinq questions pour les expertes de la migration, cinq pour les personnes issues de la seconde génération, et sept pour la troisième génération. S'agissant de la population qui allait effectuer le questionnaire en ligne, nous avons plus de questions pour elle. Les questions étaient plus ou moins ouvertes, mais elles demandaient toutes un minimum de développement dans les réponses. Certaines questions n'étaient, au départ, pas prévues, mais nous les avons posées car elles faisaient suite à un élément que la personne interrogée avait

mentionné. De plus, avant de poser nos questions, nous avons brièvement exposé le but de notre recherche, ce que nous attendions de ces entretiens, et nous avons prévenu les intervenants qu'ils allaient être enregistrés. Chacun a donné son accord en connaissance de cause.

Enfin, nous avons veillé à intervenir le moins possible lors de la prise de parole des personnes interrogées. Nos interventions étaient formulées de la manière la plus ouverte possible, et nos relances avaient pour but d'encourager la personne à continuer, en lui montrant notre intérêt pour ses propos. De plus, les silences pouvant parfois atteindre quelques secondes démontrent que nous avons laissé parler les personnes sans chercher à influencer sur leurs interventions ou à occuper tout l'espace dans la conversation. Le temps d'un entretien exploratoire varie selon les personnes interrogées, mais globalement ces entrevues ont duré entre 5 et 30 minutes.

Grâce aux questions que nous avons posées et aux réponses obtenues, nous avons pu soulever les points importants sur lesquels interroger notre population-cible. Nous avons, par exemple, pu apprendre que les moqueries sur l'origine concernaient tout de même la troisième génération. Les réponses à ce sujet nous ont montré que cette question serait sans doute pertinente dans notre questionnaire, c'est pourquoi nous l'avons incluse. Par ailleurs, ces entrevues ont été très enrichissantes pour le reste de notre travail. En effet, les entretiens effectués avec les spécialistes de la migration nous ont fourni des informations importantes pour la partie théorique de notre travail.

Grâce à leurs réponses très complètes, nous avons pu relever des éléments pertinents sur le phénomène de la migration en général, ainsi que sur la dimension sociale qui entoure les migrants lors de leur arrivée en Suisse. De plus, lorsque nous avons abordé avec ces spécialistes le sujet de la troisième génération d'immigrés, toutes deux ont dit que ces personnes avaient un lien particulier avec leur LOH, qui dépendait beaucoup de leur environnement et de leurs pratiques.

Dans l'ensemble, ces entretiens exploratoires nous ont permis d'interroger plus précisément les enjeux relatifs à notre sujet. Grâce à ces entrevues, nous avons pu avoir une vision globale du phénomène d'immigration, et plus précisément de l'immigration espagnole. Les réponses que nous avons obtenues nous ont fourni des informations sur les générations précédentes et sur les dimensions sociales que l'immigration a eu pour elles.

Néanmoins, si tous les entretiens exploratoires avaient le même objectif, que nous avons explicité précédemment, chaque participant à ces entrevues avait son importance. Nous allons

à présent nous intéresser à chaque groupe que nous avons interrogé, à savoir d'un côté les experts de la migration, et de l'autre les interlocuteurs de deuxième et de troisième génération, afin de discuter plus en détails des personnes que nous avons vues, et de ce qu'elles ont amené à notre travail.

3.1.1 Entretiens exploratoires avec des expertes de la migration

Lorsque nous avons décidé de nous entretenir avec des spécialistes de la migration, nous avons commencé par nous tourner vers les personnes travaillant au sein de l'UNIL. Nous avons pris contact avec la professeure Monica Castillo Lluch, enseignante à la faculté d'espagnol, qui a donné plusieurs cours à propos de l'espagnol en Suisse lors de précédents semestres. Nous nous sommes ensuite tournés vers Rosita Fibbi, enseignante à l'université de Neuchâtel aujourd'hui à la retraite, dont les domaines de recherches sont, entre autres, la sociologie de la migration, les jeunes issus de la migration et la politique migratoire. Le fait d'avoir pu nous entretenir avec une spécialiste de la migration et une spécialiste de l'espagnol en Suisse nous a permis d'avoir un point de vue complet sur la question de la troisième génération d'immigrés en Suisse.

En plus de nous avoir fourni une base pour la réalisation du questionnaire en ligne, ces entretiens exploratoires nous ont été utiles pour la partie théorique de notre travail. Nous avons pu corroborer certains éléments tirés de nos lectures avec les propos de nos intervenantes, par exemple lorsque nous avons abordé le chapitre sur l'histoire de l'immigration en Suisse. Les connaissances de Rosita Fibbi sur l'immigration et l'arrivée des migrants pendant la période des années 1960 nous ont permis de mieux comprendre les questions identitaires qui se sont posées à ce moment-là, tandis que les réponses fournies par Monica Castillo Lluch nous ont éclairées sur les différents liens que peuvent tisser les migrants avec leur langue d'origine, et la manière dont leur descendance peut percevoir sa LOH. Ces entrevues nous ont donc offert le point de vue d'expertes sur ces enjeux identitaires parfois difficiles à saisir, et ils nous ont permis de comprendre le phénomène global de l'immigration.

Ces deux entrevues ont été les plus longues parmi toutes celles que nous avons effectuées. L'entretien réalisé avec la professeure Castillo Lluch a eu lieu dans son bureau, à l'université de Lausanne, dans le respect des mesures sanitaires. Les questions que nous lui avons posées portaient sur l'immigration espagnole, mais elles étaient surtout axées sur le rapport entre la troisième génération d'immigrés et l'espagnol, ainsi que sur la transmission de la langue à cette génération et sur la perception du bilinguisme aujourd'hui en Suisse. Le but de cet entretien était d'obtenir des réponses et des informations à propos de la LOH de la

troisième génération. L'entrevue réalisée avec la professeure Fibbi s'est déroulée sur Zoom. Les questions portaient également sur l'immigration, et principalement sur les difficultés que rencontrent les migrants à leur arrivée en Suisse, sur l'importance pour la famille de transmettre la langue, ainsi que sur la question de la binationalité. Nous cherchions, avec cette *interview*, à connaître les conditions de vie des migrants lors de leur arrivée en Suisse, afin de pouvoir faire une comparaison avec la troisième génération qui, elle, est née et a grandi dans le pays.

Bien que réunies sous un thème commun, celui de l'immigration espagnole, chaque entrevue portait sur un sujet plus précis. Une fois transcrits et mis côte-à-côte, les deux entretiens offrent une vision d'ensemble de l'immigration espagnole, et du lien que peuvent avoir les personnes migrantes avec leur langue. Les réponses riches et détaillées que nous avons obtenues nous ont aidés à poser le cadre global de notre questionnaire. Nous pouvons considérer ces deux entretiens exploratoires comme étant la « théorie », puisque nous avons fait appel à deux expertes afin de répondre à nos questions. La partie plus « pratique » pourrait concerner les autres intervenants que nous avons rencontrés à la suite de ces entrevues, et qui peuvent corroborer ou, à l'inverse, contredire les propos des professeures Castillo Lluch et Fibbi. Les entrevues réalisées avec des personnes issues des deuxième et troisième générations peuvent nous offrir un comparatif intéressant avec les dires plutôt « théoriques » des expertes, et c'est à présent sur ces autres intervenants que nous allons nous pencher.

3.1.2 Entretiens exploratoires avec des personnes de 2^{ème} et 3^{ème} génération

Le questionnaire en ligne étant destiné aux personnes de la troisième génération, il était crucial de leur poser des questions quant à leur rapport à la langue et à leur pays d'origine. De plus, nous avons également effectué deux entretiens avec des personnes issues de la deuxième génération d'immigrés, afin de leur poser des questions sur leur vécu et leur ressenti. Les cinq entrevues enregistrées nous ont donc permis de poser un cadre précis pour notre questionnaire, venant affiner les éléments que nous avons obtenus avec les deux professeures.

Le fait d'avoir interrogé des personnes de la deuxième et de la troisième génération nous a fourni des éléments importants pour notre travail. Il nous a semblé nécessaire d'inclure la seconde génération, afin de voir un comparatif avec celle qui nous intéresse dans le cadre de ce travail. Selon nous, et selon plusieurs travaux que nous avons cités précédemment, l'attachement au pays d'origine, ainsi que la pratique de la LOH, diminue de génération en génération. Avec les questions que nous avons posées aux personnes issues de la deuxième

génération, nous souhaitons comprendre par quoi sont passées ces personnes, et quel est leur vécu en tant que descendants d'immigrés.

L'un des deux entretiens s'est déroulé sur Zoom, par précaution vis-à-vis de la situation due au COVID-19, tandis que le second a eu lieu au domicile de la personne, en tenant compte d'une distance sociale. Pour les transcriptions des entrevues, nous avons utilisé les initiales de chaque individu, ce qui garantit un certain anonymat. Nous avons également utilisé les nôtres, afin que l'ensemble garde une certaine cohérence⁵⁰. Les rapports au pays d'origine ainsi qu'à la langue étant différents entre les générations, il nous a semblé intéressant de procéder ainsi.

Les deux personnes de la seconde génération sont un homme (JE, dans nos transcriptions) et une femme (SN), et ont entre 40 et 55 ans. Celles de la troisième génération sont trois femmes (LU, JC et TF), et elles ont entre 22 et 25 ans. Les questions posées aux deux interlocuteurs de la deuxième génération portaient notamment sur leur vécu scolaire en tant qu'enfants d'immigrés, sur leur lien avec une communauté espagnole en Suisse, ainsi que sur la transmission de l'espagnol à leurs enfants. Les deux personnes interrogées nous ont donné des réponses très différentes sur certains points, notamment sur leur rapport à l'Espagne. Par exemple, SN dit être fière de ses origines, tandis que JE nous répond ne pas ressentir une quelconque fierté du fait d'être espagnol.

En ce qui concerne les entretiens avec les personnes de la troisième génération, ils ont tous été effectués en présentiel, en tenant compte des mesures sanitaires. Les questions portaient sur leur attachement à l'Espagne, à la Suisse, sur leur apprentissage ou non de la LOH, ainsi que sur les potentielles difficultés ressenties lors de l'apprentissage du français, ou des moqueries reçues par rapport à leur origine. Une fois ces entretiens exploratoires avec la troisième génération terminés, les limites et le cadre de notre questionnaire sont apparus plus précisément. Nous avons pu exploiter pleinement les témoignages et les informations recueillies pour la partie théorique de notre travail.

Lors de ces entrevues, tant avec les expertes qu'avec les autres participants, nous avons expliqué le but de notre enquête aux répondants, et nous les avons informés qu'ils seraient enregistrés, mais uniquement afin de transcrire le dialogue. Chaque personne interrogée a consenti à être enregistrée, et nous leur avons assuré que nous ferions preuve du plus d'anonymat possible dans les transcriptions. Après quoi, nous avons transcrit une à une chaque

⁵⁰ Dans nos transcriptions en annexe, « LE » correspond à chaque fois à nos initiales.

discussion sur le site Impact, selon les normes de transcription du groupe ICOR⁵¹. Ces transcriptions écrites nous permettent d’avoir une preuve concrète de ces témoignages, ainsi que du déroulement des questions et de nos interventions. Après avoir dirigé ces entretiens exploratoires et les avoir transcrits, nous avons réalisé le questionnaire en ligne.

3.2 Le questionnaire en ligne

L’utilisation d’un questionnaire en ligne est une pratique largement utilisée, car elle est relativement peu contraignante pour les participants et les chercheurs, qui n’ont plus besoin de se réunir pour réaliser un entretien. La population-cible de notre enquête était la suivante : des personnes de tout genre, tout âge et tout milieu social, faisant partie de la troisième génération d’immigrés espagnols en Suisse romande.

Nous nous sommes basés sur les réponses des expertes, ainsi que sur les expériences de vie des personnes de deuxième et de troisième génération pour imaginer les questions qu’il pourrait être intéressant de mettre dans notre questionnaire. En plus des réponses des entretiens exploratoires, nous nous sommes appuyés sur la littérature et sur les éléments théoriques que nous avons vu précédemment pour réaliser le questionnaire en ligne. Le but de ce dernier est d’avoir les avis et les réponses d’un grand nombre de personnes concernées par notre problématique, afin d’analyser les récurrences qui ressortent de pouvoir en tirer des conclusions à mettre en parallèle de nos propos théoriques. Nous avons d’abord rédigé nos questions par écrit, puis nous avons créé notre questionnaire sur le logiciel d’enquête LimeSurvey. Nous avons préféré ce site à un autre, car l’université de Lausanne est propriétaire des données récoltées, et elle stocke ces dernières sur ses serveurs. Ainsi, avec ce logiciel, nous sommes certains que les réponses à nos questions sont en lieu sûr.

Nous avons divisé nos questions en quatre catégories :

1. Les questions sur les langues, qui permettent d’avoir un aperçu des habitudes langagières des personnes interrogées pour le français et pour l’espagnol ;
2. Les questions sur les représentations des langues, qui interrogent les sentiments et les préférences des personnes vis-à-vis de l’espagnol ;
3. Les questions sur l’identité, qui ont pour but de voir quelles relations entretiennent les personnes interrogées avec l’Espagne et avec leurs origines ;

⁵¹ Les normes de transcription du groupe ICOR, utilisées pour ce travail, peuvent être retrouvées sur leur site Internet : http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf.

4. Les questions socio-démographiques, qui visent à obtenir des informations sur les personnes effectuant le questionnaire, afin de nous permettre de tirer des généralités.

En plus du chapeau d'introduction, chaque catégorie de questions est accompagnée d'une petite explication concernant leur fonction. De plus, nous avons réalisé le questionnaire en français et en espagnol afin que les personnes puissent avoir le choix de le faire dans la langue qu'elles préfèrent. La première question demandait aux individus de choisir une langue, et le reste du questionnaire s'affichait selon leur choix.

Il nous a fallu un peu plus d'une semaine, neuf jours exactement, pour créer le questionnaire à partir de LimeSurvey. Nous l'avons ensuite testé en l'envoyant à quelques personnes choisies afin qu'elles le fassent en relevant les éventuels soucis ou éléments problématiques. Sur la base de leurs remarques, nous avons modifié notre questionnaire, puis nous l'avons envoyé à notre population-cible. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et Instagram. Nous avons rédigé des publications, en expliquant le but de notre enquête et en quoi consistait notre questionnaire, et nous les avons postées sur plusieurs groupes. À côté de cela, nous avons envoyé le lien aux personnes de notre entourage susceptibles de participer à notre étude, et elles ont elles-mêmes demandé à leurs proches d'y répondre. L'avantage des réseaux est que nous avons pu avoir un contrôle sur nos publications, ainsi que la possibilité de reposter plusieurs fois notre questionnaire. Néanmoins, il est important de noter que les premières publications déposées sur ces plateformes ne se limitent qu'aux gens faisant partie de nos amis : la circulation du questionnaire dépend beaucoup d'eux.

En plus de notre entourage et des réseaux comme Instagram ou Facebook, nous avons contacté la professeure Castillo Lluch, avec qui nous avons déjà eu un entretien. Nous avons imaginé qu'elle pourrait envoyer notre questionnaire à ses élèves, afin que les étudiants issus de la troisième génération puissent y répondre. Nous espérions ainsi toucher plus de personnes, et obtenir plus de réponses à notre questionnaire. Nous avons rédigé un court texte explicatif, en français et en espagnol, et nous l'avons transmis à la professeure Castillo Lluch afin qu'elle le joigne à notre questionnaire pour que ses étudiants comprennent le propos de notre étude. En plus de cela, elle a posté notre questionnaire sur la page Internet de la section d'espagnol.

Nous avons clôturé notre questionnaire le 15 mars 2021, soit exactement deux mois après sa création. Durant le temps où le questionnaire était en ligne, nous allions régulièrement contrôler le nombre de réponses obtenues, et nous communiquions au professeur Singy

l'augmentation du nombre de réponses. Au moment de la clôture du questionnaire, nous avons récolté 105 réponses complètes ainsi que 111 réponses partielles⁵². Le nombre de réponses incomplètes peut s'expliquer par le fait que le questionnaire en ligne entraîne peu de contact avec les personnes interrogées, ce qui peut donner un faible sentiment d'implication aux participants. Ce manque d'implication peut les pousser plus facilement à quitter le questionnaire en cas d'un faible intérêt pour les questions. Le chiffre de réponses complètes peut s'expliquer par le fait que la population choisie pour ce travail, bien que semblant importante, est, dans les faits, relativement restreinte. Il faut garder à l'esprit que les personnes que nous cherchions à interroger peuvent ne pas être présentes sur les réseaux sociaux, et par conséquent ne pas voir notre questionnaire. De plus, parmi le nombre de personnes ayant vu nos publications, il est également possible que certaines n'y aient pas répondu par manque de temps, ou par manque d'intérêt pour le sujet.

Le test du khi-carré, que nous avons effectué pour les résultats de notre questionnaire, est un outil statistique. Il permet de déterminer si une variable est déterminante pour prédire une réponse fournie par les participants. Ce test permet de comparer les résultats de deux variables catégorielles – des variables qui ne sont pas des nombres mais des catégories, comme le genre par exemple – dont l'une est dite « déterminante » et l'autre « déterminée ». En somme, ce test permet d'affirmer si deux variables sont corrélées de façon significative ou non.

Les variables que nous avons utilisées pour notre questionnaire étaient nominales, c'est-à-dire des variables que l'on catégorise avec un nom, comme le genre ou la langue seconde. Deux de nos variables sont ordinales, car ce sont des catégories qui suivent un ordre, une échelle : le niveau des participants en espagnol (du moins bon vers le meilleur), et le nombre de fois qu'ils vont en Espagne par année (du moins de voyages vers le plus).

3.3 La question de l'éthique

Lorsque nous avons eu l'idée de réaliser un questionnaire en ligne, la question de l'éthique s'est rapidement posée. Comment garantir l'anonymat des participants à notre étude ? Cette question était déjà présente au moment des entretiens exploratoires, et nous avons assuré l'anonymat des personnes interrogées en ne mettant que leurs initiales dans les transcriptions. De plus, lorsqu'un élément permettant l'identification, comme un nom ou un lieu, était mentionné, nous avons fait en sorte qu'il n'apparaisse pas dans la transcription.

⁵² Les réponses « complètes » sont obtenues lorsque les personnes ont complété le questionnaire jusqu'au bout ; les réponses « partielles » signifient qu'elles ont l'ont quitté avant de le terminer.

Contrairement aux entretiens, dans le questionnaire en ligne, nous ne demandons pas les initiales des personnes. Les questions socio-démographiques posées à la fin du questionnaire restaient suffisamment vagues pour garantir l'anonymat : aucun nom n'est demandé, ni aucun numéro de téléphone ou adresse mail. De plus, les entrevues nécessitaient un consentement éclairé, c'est-à-dire que le chercheur est tenu d'expliquer clairement aux individus le déroulement des entrevues et leurs buts et que la personne accepte en connaissance de cause. Pour le questionnaire, nous avons simplement inscrit dans le « chapeau » de manière explicite que les réponses seraient strictement anonymes.

Ainsi, et comme nous l'avons dit précédemment, chaque catégorie de questions comporte quelques lignes explicatives, de sorte que les participants soient toujours informés du but de l'enquête. Les individus participant au questionnaire savaient donc pourquoi nous faisons cette étude, et à quoi allaient nous servir les données qu'ils nous fourniraient. Ainsi, chaque personne ayant pris part à ce questionnaire l'a fait en connaissant pertinemment les tenants et les aboutissants, et en étant assurée de l'anonymisation de ses données, puisque nous avons respecté au maximum le droit de chacun au respect de la vie privée.

De plus, avec LimeSurvey, les données récoltées restent, au sein des serveurs de l'université : elles ne sont pas libres d'accès, ni à la disposition de tout le monde. Il y a donc une certaine sécurité quant aux informations fournies par le questionnaire. À partir de ce moment, nous pouvons considérer que chaque personne ayant participé à notre enquête était très bien informée.

4 RÉSULTATS ET DISCUSSION

Après avoir mené à bien les entretiens exploratoires ainsi que le questionnaire en ligne, nous avons pu analyser un certain nombre d'éléments intéressants. Nous allons maintenant les exposer dans cette partie sur les résultats.

4.1 Résultats des entretiens exploratoires

Les entrevues effectuées avec les deux expertes, Monica Castillo Lluch et Rosita Fibbi, ont mis en avant des éléments intéressants concernant la migration en général. Selon elles, le lien qu'entretient la troisième génération d'immigrés avec la langue de sa famille dépend de plusieurs facteurs : si les deux parents sont espagnols, s'il y a plusieurs enfants dans la famille, le prestige de la langue, son utilité pratique, *etc.* Il n'est donc pas possible de résumer l'entièreté

de la relation entre ces individus et leur langue avec un seul critère universel, puisque ce lien est extrêmement variable d'un milieu à un autre, et donc d'un individu à un autre.

La langue était très importante pour la première génération d'immigrés qui est venue s'installer en Suisse, puisque les migrants se retrouvaient entre eux et, ne maîtrisant pas forcément la langue locale, pouvaient discuter dans leur langue maternelle. L'espagnol était, pour cette première génération, bien plus qu'une langue : elle permettait aux individus de ne pas se retrouver isolés. Aujourd'hui, cette LOH n'est pas celle que la troisième génération maîtrise le mieux, comme le dit Rosita Fibbi pendant notre entretien :

199 RF parce que évidemment c'est pas la langue heu (2) qu'ils
 200 maitrisent mieux
 201 LE mmh mmh
 202 RF que les troisièmes générations maitrisent mieux (..) heum (..) la
 203 langue locale ayant pris le le [dessus] sur la langue d'origine
 204 LE [mmh mmh]

Figure 4. Extrait de l'entretien exploratoire avec Rosita Fibbi.

La troisième génération est donc celle où l'on peut observer un « abandon » de la langue d'héritage au moment de l'adolescence. Néanmoins, selon Monica Castillo Lluch, ces individus peuvent prendre conscience après coup de la valeur de cette langue, et du poids de leur héritage culturel, ce qui aboutirait à un « bilinguisme tardif ». De plus, les membres de cette troisième génération peuvent ressentir un « manque de légitimité » à ne pas parler espagnol :

112 MC esa lengua de herencia y esa herencia cultural que ellos tienen
 113 no/ entonces intentan pues hacer mas viajes a españa/ reforzar
 114 vinculos con personas españolas o de habla española aqui/ y es
 115 totalmente posible tener un (..) un bilinguismo tardio
 116 LE mmh mmh
 117 MC y (1) es cierto que tienen a veces una relacion tambien bueno
 118 aqui podriamos hacer un psicoanalisis de la tercera generacion
 119 porque usted a hecho antes alusion a un sentimiento tambien como
 120 de (..) de falta de legitimidad [no/]
 121 LE [mmh mmh]

Figure 5. Extrait de l'entretien avec Monica Castillo Lluch, qui s'est déroulé en espagnol.

Nous avons également questionné les deux professeures par rapport aux centres espagnols, qui forment des communautés. Rosita Fibbi nous a indiqué que ces centres étaient très importants lors de l'arrivée des premiers migrants car puisque la politique de l'époque ne prévoyait pas d'intégration pour eux dans la société, ces centres leur permettaient de se retrouver entre eux et de parler du pays dans leur langue maternelle.

Aujourd'hui, la troisième génération ne connaît pas de problème concernant son intégration, et ces centres auraient perdu de leur importance pour ces individus. Nous n'avons donc pas abordé ce sujet avec les personnes de troisième génération ; en revanche, nous avons demandé aux personnes de la deuxième génération s'ils faisaient partie d'une communauté. Une des personnes a indiqué que non, et qu'elle ne tenait pas vraiment à en faire partie, tandis que l'autre a dit faire partie d'un centre espagnol, mais que c'était avant tout une tradition léguée par ses parents.

En ce qui concerne la question de la binationalité, et plus largement de la biculturalité de la troisième génération, les deux professeures nous ont fourni des réponses intéressantes. Selon elles, bien que la famille puisse tenter d'inculquer une culture aux enfants, ces derniers ne doivent pas obligatoirement choisir entre la culture suisse et la culture espagnole : ils doivent, selon Monica Castillo Lluch, tirer parti du caractère « hybride » de leur double nationalité, ainsi que de leur double bagage culturel.

Rosita Fibbi nous a également appris qu'avant, acquérir la nationalité suisse était considéré comme le fait de se désolidariser d'un groupe qui était déjà stigmatisé. Aujourd'hui, l'acquisition de la nationalité suisse est perçue comme une « planche de salut », un avantage à avoir dans la vie et dont la troisième génération doit profiter. Cela participe à montrer que cette troisième génération connaît une intégration beaucoup plus facilitée que ses grands-parents à leur arrivée.

Enfin, les deux professeures terminent en nous disant qu'il paraît évident que la troisième génération s'intègre bien mieux que ses ancêtres venus s'installer ici, et ce pour plusieurs raisons : elle est née dans la culture de ce pays, et il n'y a plus la barrière de la langue comme cela a pu être le cas pour les générations précédentes. Néanmoins, aujourd'hui, cette troisième génération doit faire des efforts pour maintenir sa langue et sa culture espagnole, puisque la culture et la langue du pays d'accueil peuvent prendre le dessus sur leur LOH et leur culture d'origine.

Les entretiens effectués avec des personnes de la seconde génération ont été très intéressants, car les deux individus interrogés étaient extrêmement différents. L'un des deux, JE dans nos transcriptions, nous a dit ne pas avoir subi de moqueries ou de racisme car dans son école et dans son village, et plus tard lors de sa scolarité à Lausanne, il y avait une grande mixité sociale et beaucoup d'étrangers. Au contraire, SN était la seule étrangère de sa classe, et cela n'a pas été facile :

13 SN donc en secondaire\ heum (..) parce que j'ai ben j'ai eu la
 14 chance d'aller en pré-gymnasiale et pis ben (..) j'étais la seule
 15 étrangère\
 16 LE ok
 17 SN après c'était difficile
 18 LE [ok]
 19 SN [ils me l'ont] fait sentir

Figure 6. Extrait de l'entretien avec SN.

Leur rapport à l'Espagne est également différent : SN y va en vacances ainsi que pour voir sa famille, et elle songe à partir y vivre à sa retraite. Ses parents y vivent encore, et elle est très attachée à ce pays. JE, quant à lui, n'a jamais envisagé d'aller vivre en Espagne. Pour lui, ce pays n'est pas plus attrayant qu'un autre, et il n'y va que pour les vacances. Cette différence se ressent également au niveau de la fierté : SN est fière de dire qu'elle est d'origine espagnole, tandis que JE ne ressent aucune fierté à cela.

Pour JE, faire partie d'un centre espagnol n'a absolument aucune importance : au contraire, il estime que le fait de se retrouver entre personnes d'un même pays est négatif, du communautarisme, et qu'il est plus intéressant de chercher à se mélanger aux autres. Il rajoute que cela a dû aider les personnes de première génération car ils pouvaient se retrouver entre eux, mais lui ne voit, personnellement, pas d'intérêt à faire partie d'une communauté aujourd'hui :

151 LE mmh mmh (..) et pour toi est-ce que c'est important de faire
 152 partie d'une communauté comme un centre espagnol/
 153 JE PAS du tout mais que ce soit espagnol ou ou suisse ou heu non
 154 j'suis pas du tout communauté ni communautaire\
 155

Figure 7. Extrait de l'entretien exploratoire avec JE.

Nous pouvons le voir avec l'emphase sur la particule négatif « PAS », JE appuie le fait qu'il ne ressent aucun besoin de faire partie d'un centre ou d'une communauté. Pour SN, au contraire, ces centres sont importants car c'est là qu'elle a rencontré son mari. Néanmoins, elle nous a dit que si ses parents n'avaient pas eu l'habitude d'y aller et de l'y emmener depuis qu'elle était petite, elle n'y serait sûrement pas allée d'elle-même. C'est donc plus par tradition que par esprit de communauté qu'elle fait partie d'un centre espagnol.

Enfin, concernant le sujet de la langue, tous deux parlent espagnol, la différence étant que le mari de SN est également espagnol, et qu'ils ont fait de cette langue celle de leur foyer. Leurs enfants parlent espagnol, car il était important pour SN qu'ils puissent communiquer avec la famille restée en Espagne. Cela vient confirmer les propos recueillis lors des entretiens avec les

expertes, qui disent qu'en général la langue est transmise afin d'assurer la communication entre les enfants et la famille. Au contraire, JE n'a pas enseigné l'espagnol à ses enfants car il considère que sa propre langue maternelle est le français et non l'espagnol, et également parce que sa femme est suisse. De plus, et selon lui, il est plus important que ses enfants décident de parler des langues qui les intéressent : le fait d'être espagnol n'est donc pas, pour lui, une raison suffisante pour apprendre la langue à ses enfants.

Passons à présent aux résultats fournis par les entretiens de la troisième génération. Nous avons interrogé trois personnes issues de cette génération. Tout d'abord, toutes les trois nous ont dit aller en vacances en Espagne une fois par année, pas plus. Les trois se sentent fières d'être espagnoles, mais LU émet quelques réserves car elle n'est pas forcément en accord avec toutes les décisions que prend le gouvernement. De plus, si les trois ont un sentiment de fierté envers leur nationalité, une seule se considère comme étant plus espagnole que suisse : JC, car l'espagnol est la langue de son foyer et elle se sent également espagnole au niveau du caractère. TF et LE, quant à elles, s'estiment plus suisses car selon elles leur vie est ici, et les valeurs suisses leur correspondent mieux. De plus, pour chacune de ces deux répondantes, la langue maternelle est le français et non l'espagnol.

En ce qui concerne l'apprentissage de la langue, chaque intervenante a appris l'espagnol d'une manière différente : TF l'a appris par elle-même lors de voyages en Espagne, LE l'a appris au gymnase, tandis que ce sont les parents de JC qui lui ont transmis la langue. Il est intéressant de noter que sur ces trois personnes, seule JC possède deux parents espagnols. Cela semble donc corroborer les dires de Monica Castillo Lluch, qui nous avait dit que le lien entre la troisième génération et la langue dépendait, entre autres, du fait qu'un seul des parents ou les deux soient espagnols. Le lien entre JC et l'espagnol a donc l'air plus fort qu'entre les deux autres participantes et la langue. En effet, seule JC s'estime bilingue, TF et LE considérant ne pas pouvoir tenir une conversation en espagnol. Néanmoins, il est important de souligner la raison pour laquelle les parents de JC lui ont transmis la langue :

```
35  LE    ok (1) et du coup pour quelle raison tes parents ils t'ont appris
36      l'espagnol/
37  JC    heu ben en fait on a dû aller là-bas parce que y avait heu le
38      c'était le gros boum et pis ils ont décidé de m'apprendre
39      l'espagnol déjà ici (.) et pis ben puisque j'ai vécu très
40      longtemps là-bas ils m'ont dit bah ma foi l'espagnol c'est la
41      langue qu'il faut qu'elle apprenne et pis du coup ils me l'ont
42      appris mes grands-parents me parlaient tout le temps en espagnol
43      (..) et après quand j'suis revenue bah c'était plus compliqué
44      d'apprendre le français\
```

Figure 8. Extrait de l'entretien avec JC.

La famille de JC lui a donc appris l'espagnol pour des raisons utilitaires, comme le montre l'extrait ci-dessus. La perspective d'un déménagement en Espagne, même s'il s'est accompagné d'un retour en Suisse, a poussé sa famille à lui enseigner l'espagnol. Cet apprentissage a également été facilité par le fait que les deux parents – ainsi que les grands-parents - lui ont appris la langue. Nous pouvons alors nous demander s'ils lui auraient transmis la langue s'ils n'avaient pas eu comme projet de partir vivre en Espagne.

En ce qui concerne la transmission de la langue, LE et JC pensent enseigner l'espagnol à leurs enfants car c'est, selon elles, important d'avoir une seconde langue, qui plus est une langue aussi parlée dans le monde. De plus, LE pense retourner en vacances en Espagne régulièrement, elle trouverait donc intéressant qu'ils sachent se débrouiller. Quant à TF, la principale raison pour laquelle elle ne pense pas transmettre la langue est qu'elle ne le parle pas suffisamment bien pour l'enseigner. Néanmoins, elle aimerait que ses enfants apprennent l'espagnol d'une manière ou d'une autre, car cela leur sera utile pour communiquer avec la famille en Espagne.

À nouveau, nous retrouvons l'argument de la communication avec la famille pour justifier l'enseignement de l'espagnol :

73	LE	pour quelle raison ça te plairait qu'ils apprennent l'espagnol/
74	TF	ben parce que ça leur fait toujours une langue de plus et pis que
75		on a d'la famille là-bas ils ont des cousins et cousines et pis
76		j'aimerais bien que contrairement à moi ils puissent communiquer
77		avec eux heu sans problèmes quoi sans demander à maman et papa
78		comment on dit quoi\
79	LE	ouais
80	TF	donc ça leur fait toujours un plus et pis ils restent quand même
81		d'origine espagnole parce que les deux ont le passeport espagnol

Figure 9. Extrait de l'entretien exploratoire avec TF.

Cet extrait de l'entretien effectué avec TF montre l'importance de la langue dans le fait de pouvoir communiquer avec une partie de la famille, toujours en Espagne. TF met en avant que « contrairement à [moi] », elle aimerait que ses enfants sachent se débrouiller seuls avec la langue : nous pouvons y voir une volonté d'offrir à ses enfants quelque chose dont elle n'a pas pu bénéficier. De plus, TF met en avant une corrélation entre la langue et le fait que ses deux enfants aient des passeports espagnols : nous pourrions observer un changement entre les générations, car JE estimait qu'au contraire, le fait d'être d'origine espagnole ne justifiait pas l'apprentissage de cette langue.

Au niveau d'éventuelles difficultés, TF et LE ne parlant que très peu l'espagnol, cela ne leur a pas posé de problèmes d'apprentissages du français. En revanche, JC étant partie

plusieurs années en Espagne lorsqu'elle était enfant, elle a connu quelques difficultés en lecture et en écriture du français lorsqu'elle est revenue, comme nous l'avons vu dans l'extrait de l'entretien que nous avons eu avec elle. Cependant, elle n'a connu aucune moquerie ou acte de racisme lié à son origine. Au contraire, LE a subi quelques moqueries durant sa petite enfance, mais elle dit elle-même que ce n'était rien de bien méchant :

```
169  LU      (1) mmh (1) ça dépend c'est les moqueries et tout c'est plus
170      quand j'étais p'tite et que dans les classes tous les enfants ils
171      sont toujours en train d'te fin de s'demander entre eux heu d'où
172      ils viennent et tout ça=
```

Figure 10. Extrait de l'entretien avec LU.

De son côté, TF n'a pas subi de moquerie ou de racisme, cependant elle nous a dit recevoir des remarques de ses collègues hispanophones (venant principalement d'Amérique latine) sur le fait que malgré son origine espagnole, elle ne parle pas la langue. Cela rejoint les propos des professeurs au sujet d'un certain « manque de légitimité » que l'on peut ressentir lorsque l'on ne parle pas la langue des grands-parents.

Enfin, si TF et LE n'ont pas un bibelot ou un objet qui les rattache à l'Espagne, JC ressent le besoin de regarder la télévision espagnole tous les jours pour se sentir rattachée au pays. Cela semble montrer que le fait d'avoir vécu en Espagne, même peu de temps, ainsi que de parler régulièrement la langue créent des liens avec le pays que n'ont pas tissés TF et LE.

Néanmoins, si elles n'ont pas le même attachement que JC à l'Espagne, TF ressent l'envie de partir vivre là-bas : elle nous a dit rester en Suisse uniquement pour ses enfants, qui sont encore très petits. LE ne songe pas à partir y vivre, mais y habiter et y travailler temporairement lui plairait.

Ces entretiens montrent que, comme le disaient les professeures Castillo Lluch et Fibbi, il existe une pluralité de liens qui peuvent unir les individus à leur pays d'origine. Cela s'observe déjà dès la seconde génération, et semble se poursuivre avec la troisième. Malgré cette diversité que nous avons pu observer, nous allons à présent essayer de voir s'il y a des généralités qui ressortent grâce au questionnaire en ligne.

4.2 Résultats du questionnaire

Les réponses recueillies grâce à notre questionnaire ont été exportées sur Excel, afin d'obtenir un tableau récapitulatif des 105 réponses. Nous ne nous sommes intéressés qu'aux réponses complètes, les réponses partielles étant incomplètes et ne permettant pas d'avoir des données statistiques précises. De plus, en nous penchant plus précisément sur les réponses obtenues, nous avons décidé d'en enlever certaines qui auraient pu fausser nos statistiques. Nous avons donc retiré plusieurs personnes qui ont déclaré avoir 10 ans, car cela nous paraissait un peu trop jeune pour bien comprendre les questions posées et les enjeux de notre recherche, et nous avons également ôté une personne de 62 ans, car cela nous paraissait un peu âgé pour faire partie de la troisième génération d'immigrés. De plus, cette personne disait avoir le mal du pays, nous nous sommes dit qu'elle avait immigré une fois adulte.

Nous avons également retiré une personne qui a dit habiter à Riehen, dans le canton de Bâle-Ville. Nous nous sommes posé la question de savoir si cette personne avait habité en Suisse romande et avait déménagé récemment, mais comme nous n'avons aucun moyen de le savoir, nous avons préféré enlever ce profil de notre tableau de réponses. Après avoir procédé à ces modifications, il nous reste 101 réponses exploitables.

Le premier résultat qui ressort, et qui nous semble intéressant, est celui qui concerne la langue dans laquelle le questionnaire a été effectué. Sur les 101 participants, 93 personnes ont décidé de le faire en français, alors que 8 seulement ont choisi de le faire en espagnol. Ce ratio semble d'ores et déjà indiquer que la troisième génération se sent, pour la très grande majorité, plus à l'aise avec le français qu'avec l'espagnol. Cette première observation semble corroborer les éléments théoriques que nous avons vu précédemment, et qui disaient que les personnes issues de la troisième génération peuvent ne pas avoir reçu d'héritage linguistique de leur famille, ou du moins ne pas se sentir parfaitement à l'aise avec leur LOH. Cela semble être le cas ici, puisque le choix leur était offert d'effectuer le questionnaire en espagnol, et que la grande majorité a préféré le faire en français.

Afin de voir si certaines variables étaient corrélées entre elles de manières significatives, nous avons importé notre tableau Excel sur le logiciel SPSS⁵³, et nous avons effectué le test du khi-carré entre nos variables. Ce test permet de voir si une variable est déterminante pour prédire les réponses des participants à une question donnée. En somme, il permet de voir s'il y

⁵³ SPSS (pour *Statistical Package for the Social Sciences*) est un logiciel d'analyses statistiques qui permet, entre autres, d'effectuer des tests du khi-carré.

a une dépendance, une corrélation entre deux variables. Le test du khi-carré nous a été très utile, car nous avons beaucoup de variables, et également beaucoup de réponses de participants.

Le premier résultat intéressant que nous avons obtenu avec le test du khi-carré est qu'il y a une corrélation très significative entre le genre des participants, et le fait de penser transmettre l'espagnol à leurs enfants. Les personnes de sexe féminin semblent plus disposées que les personnes de sexe masculin à apprendre l'espagnol à leurs enfants. Voici les principales raisons données par les participants, qui les pousseraient à apprendre la langue à leur descendance : c'est une langue importante aujourd'hui car elle est très parlée dans le monde, c'est utile de pouvoir la mettre sur son CV, en transmettant la langue on transmet un peu de nos origines, c'est important pour communiquer avec la famille restée en Espagne, la langue est un héritage familial et culturel important.

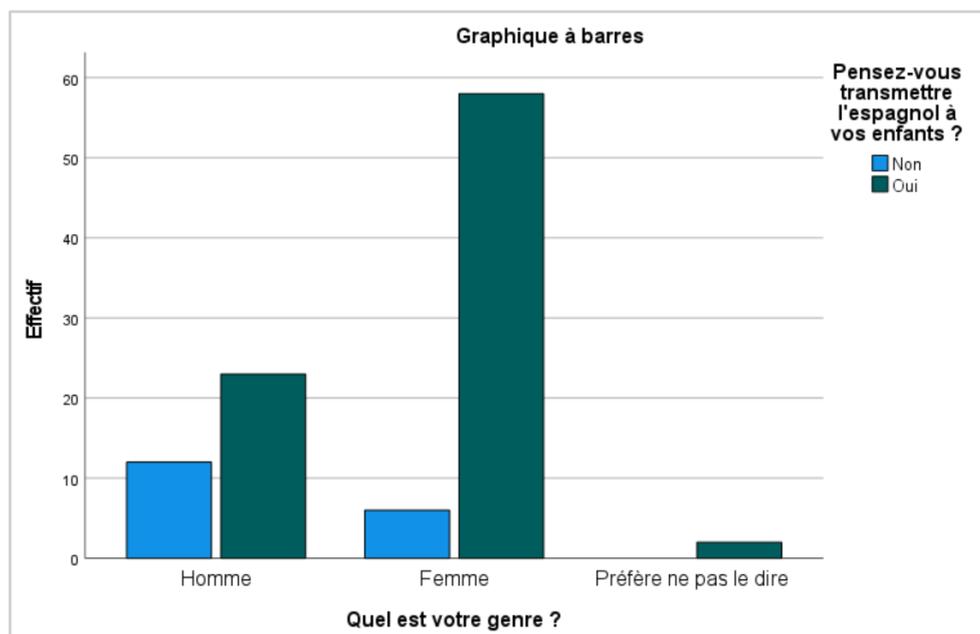


Figure 11. Corrélation très significative ($p=0.00$) entre le genre et la volonté de transmettre la langue.

Ce résultat vient corroborer les dires de Rosita Fibbi, à savoir que la famille transmettait la langue à sa descendance afin que cette dernière puisse communiquer avec les proches restés en Espagne, et garder ainsi un lien familial à travers la langue et « transmettre l'identité familiale, régionale ou nationale »⁵⁴. De plus, les témoignages que nous avons recueillis des personnes issues de la troisième génération lors des entretiens exploratoires démontrent qu'il est important

⁵⁴ Ces propos ont été recueillis dans le cadre de notre entretien exploratoire avec la professeure Rosita Fibbi.

pour elles de transmettre l'espagnol, principalement car c'est une langue qui peut s'avérer très utile dans le monde actuel.

Cette corrélation entre le genre et la transmission de la langue aux enfants peut s'observer à travers deux autres résultats obtenus avec le test du khi-carré : des corrélations très significatives entre les variables « parlez-vous espagnol ? » et « qui dans votre famille est espagnol ? », ainsi qu'entre cette dernière et « comment avez-vous appris la langue ? ». Attardons-nous sur la première corrélation : le résultat du khi-carré montre une corrélation très significative entre ces deux variables, ce qui signifie qu'elles sont dépendantes l'une de l'autre. Le graphique ci-dessous nous montre qu'en effet, lorsque la mère est d'origine espagnole, les enfants semblent parler plus espagnol que lorsque c'est le père qui est espagnol. Dans le cas où les deux parents sont espagnols, tous les répondants parlent espagnol. C'est un résultat que nous avons déjà observé dans nos entretiens exploratoires, car JC, dont les deux parents sont espagnols, a reçu la langue de ses parents.

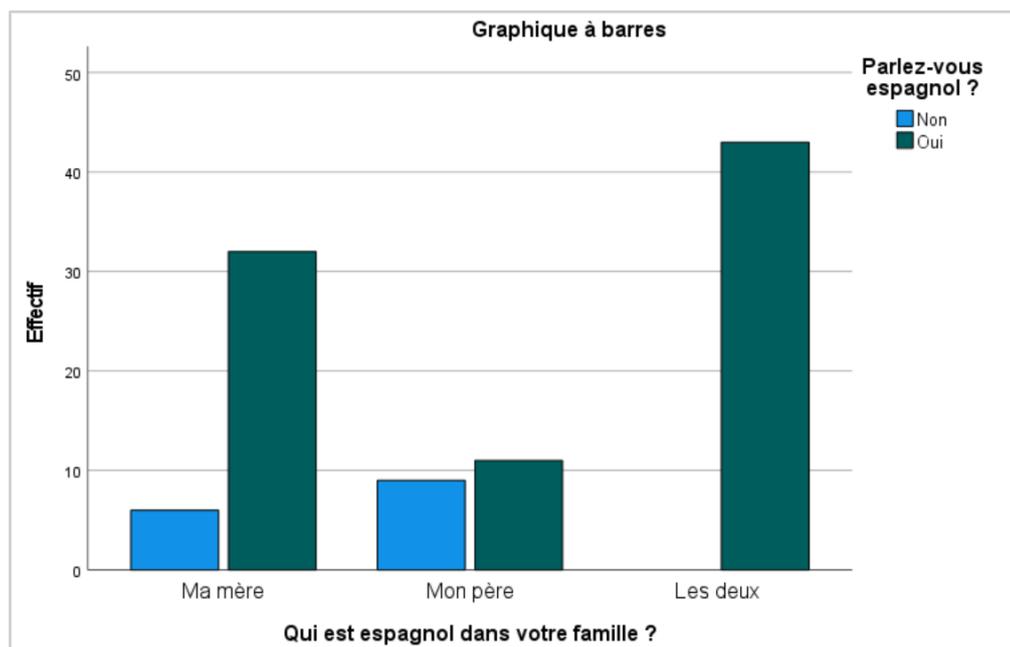


Figure 12. Corrélation très significative ($p=0.00$) entre les membres espagnols de la famille, et le fait de parler espagnol.

L'origine de l'un des parents – ou des deux – est donc déterminante dans le fait de parler la langue. De plus, le fait que les femmes transmettent plus la langue que les hommes rejoint un élément qu'avait mis en avant LU dans l'entretien que nous avons eu avec elle : sa mère passait plus de temps avec elle que son père, ce qui explique que la langue qu'elle ait reçue soit le français. Nous pourrions imaginer que c'est le même schéma qui est récurrent, et qui expliquerait ce phénomène.

Dans le cas de la seconde corrélation que nous avons relevée, à savoir entre « qui dans votre famille est espagnol ? » et « comment avez-vous appris la langue ? », nous pouvons également relever des éléments intéressants. En effet, le résultat du khi-carré montre très distinctement que lorsque la mère est espagnole, c'est pour beaucoup la famille et/ou les parents (dans ce cas la mère) qui ont appris la langue aux personnes de la troisième génération d'immigrés. Dans le cas où c'est le père qui est espagnol, la majorité des enfants semblent avoir appris l'espagnol par elle-même, « en autodidacte ». Enfin, lorsque les deux parents sont d'origine espagnole, l'écrasante majorité des personnes de troisième génération ont appris la langue par la famille/les parents.

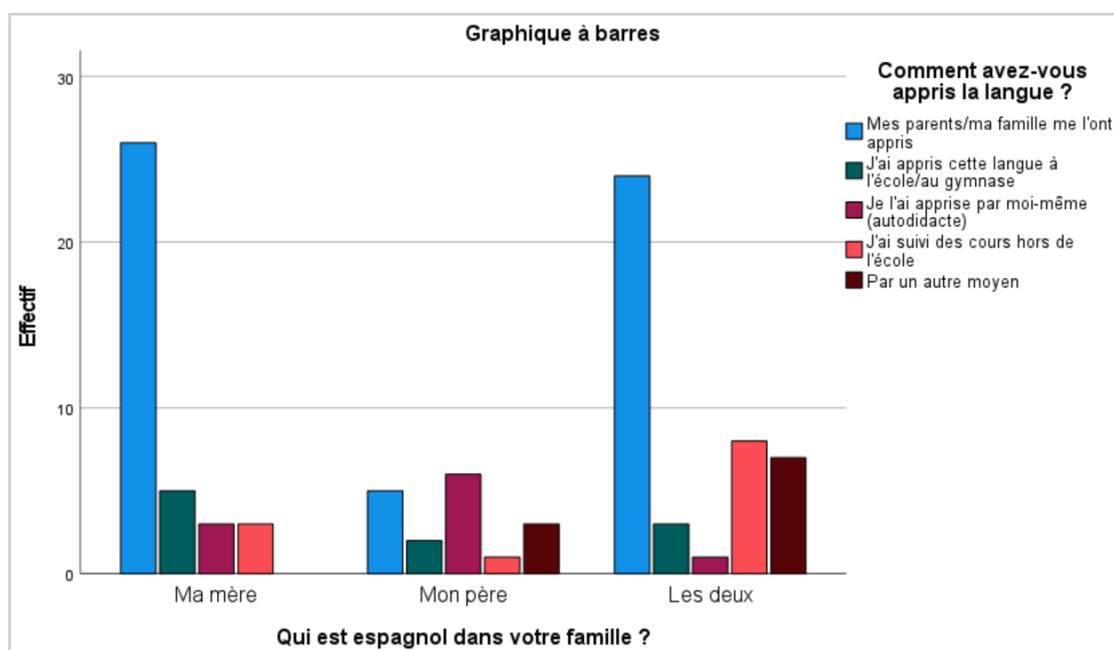


Figure 13. Corrélation très significative ($p=0.00$) entre les membres espagnols de la famille et la manière dont l'espagnol a été appris par les participants.

Cela rejoint nos observations précédentes, qui montrent que les personnes de sexe féminin ont beaucoup plus tendance à transmettre la langue que les personnes de sexe masculin. En effet, lorsque c'est le père qui devrait être « chargé » de la transmission de l'espagnol, ce dernier semble laisser les enfants l'apprendre par eux-mêmes. De plus, nous pouvons observer un autre élément intéressant. Lorsque les deux parents sont espagnols, et que c'est en premier lieu la famille qui apprend la langue aux enfants, nous pouvons observer que la deuxième manière de l'apprendre, après l'apprentissage par la famille, est par des cours hors de l'école, comme des cours particuliers ou l'école espagnole. Cela pourrait montrer que même si les parents ne transmettent pas la langue, il est important que leurs enfants parlent tout de même espagnol.

Cette corrélation entre la personne du foyer qui est espagnole et l'apprentissage de la langue par la troisième génération d'immigrés appelle à un autre résultat : la corrélation entre « qui est espagnol dans votre famille ? » et « quel est votre niveau en espagnol ? ». Le test du khi-carré révèle ici une corrélation très significative entre ces deux variables, que le graphique suivant met clairement en avant :

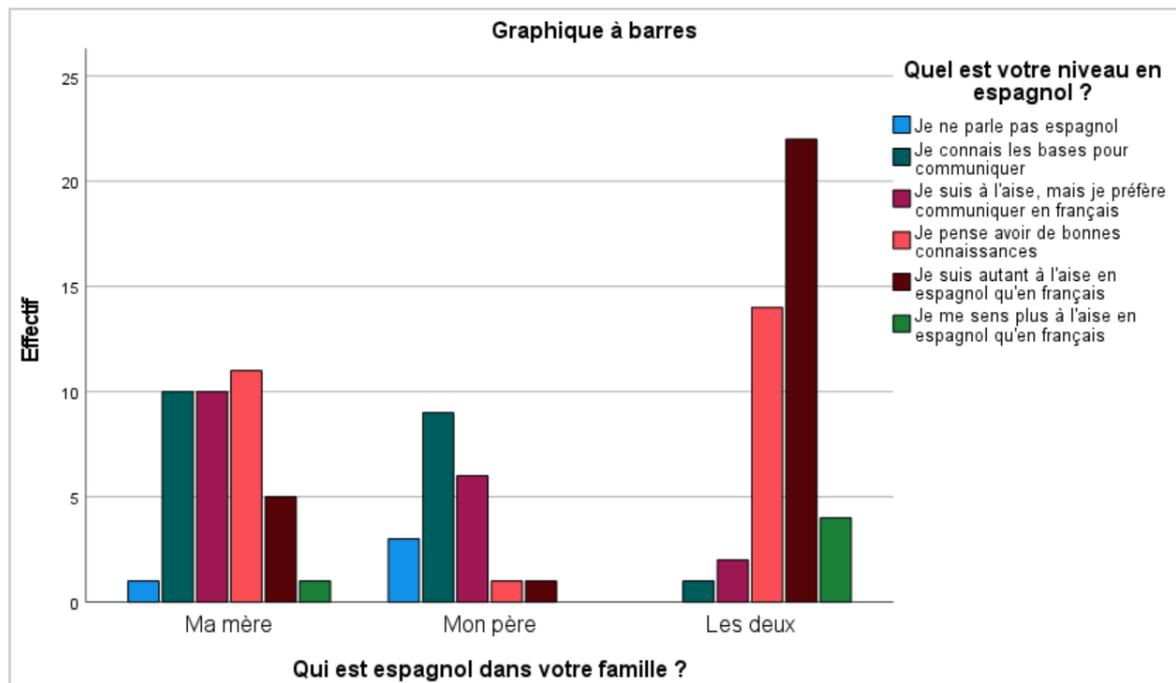


Figure 14. Corrélation très significative ($p=0.00$) entre les membres espagnols de la famille et le niveau en espagnol des participants.

Ce graphique montre plusieurs éléments très intéressants. Tout d'abord, nous pouvons constater que lorsque les deux parents sont d'origine espagnole, il y a une absence de la réponse « Je ne parle pas espagnol ». Ce résultat corrobore les dires de Monica Castillo Lluch qui nous indiquait, dans l'entretien exploratoire, que la transmission de la langue dépendait notamment du fait qu'un seul parent – ou au contraire que les deux – soient espagnols. Par conséquent, nous pouvons constater que le fait d'avoir les deux parents espagnols amène presque obligatoirement une transmission de la langue.

De plus, les deux réponses majoritaires, à savoir « je suis autant à l'aise en espagnol qu'en français » et « je pense avoir de bonnes connaissances », montrent que ces personnes considèrent avoir un bon niveau en espagnol. Cela nous permet de poser l'hypothèse qu'un apprentissage de la langue par les deux parents peut aboutir à une forme de bilinguisme plutôt avancée.

Ensuite, nous pouvons voir que globalement les personnes dont la mère est espagnole semblent avoir de meilleurs niveaux en espagnol que lorsque seul le père est d'origine espagnole. À nouveau, cela rejoint nos observations précédentes qui démontraient que la langue est plus transmise lorsque c'est celle de la figure maternelle.

Ces résultats nous permettent d'avancer l'hypothèse suivante : dans un couple mixte, la langue de la mère prend le pas sur la langue du père, et les personnes de sexe féminin ont tendance à plus transmettre leur langue, de par le temps qu'elles passent avec les enfants, qui est généralement plus grand que celui que passent les personnes de sexe masculin avec eux.

Les personnes de troisième génération semblent donc avoir un niveau plus élevé en espagnol lorsque c'est la langue transmise par la mère. Dans un couple non-mixte, la langue semble systématiquement transmise, et le niveau des participants est plus élevé que lorsqu'un seul des parents parle la langue.

Ces dernières corrélations mettent en avant l'apprentissage de l'espagnol qu'ont eu les personnes de troisième génération. Attardons-nous à présent sur la potentielle transmission de la langue de cette troisième génération à ses enfants (ou futurs enfants). Le premier graphique ci-dessous montre que peu importe que la L1 des individus soit le français ou l'espagnol (ou une autre langue), l'écrasante majorité des participants pense enseigner sa LOH langue à ses enfants. De plus, le deuxième graphique ci-dessous indique que peu importe que la L2 des participants soit le français, l'espagnol ou une autre langue, la majorité pense et souhaite également apprendre l'espagnol à ses enfants :

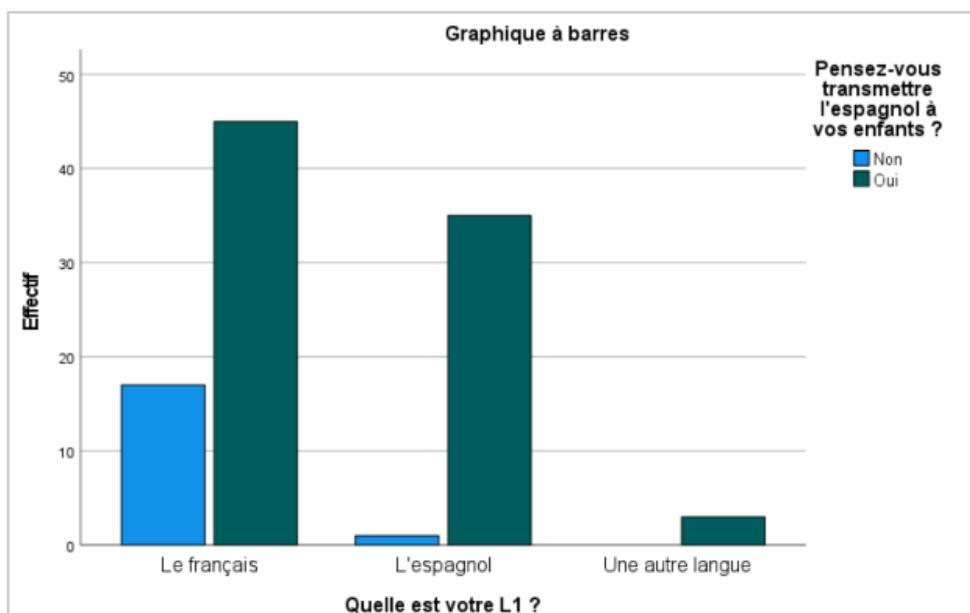


Figure 15. Ce graphique montre la corrélation très significative ($p=0.00$) entre la L1 des participants et la volonté de transmettre la langue à leurs enfants.

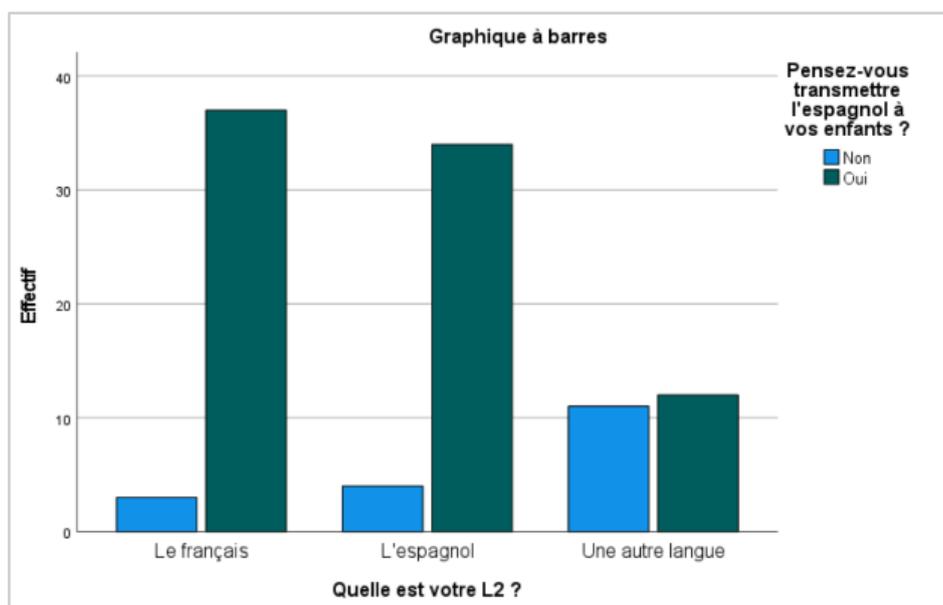


Figure 16. Ici, ce graphique montre la corrélation très significative ($p=0.00$) entre la L2 et la volonté de transmission de la langue.

Les raisons qui permettent de justifier l'apprentissage de la langue à leurs enfants ont été listées plus haut, à la page 54. Néanmoins, si la majorité des personnes ayant le français comme langue première pense transmettre l'espagnol, nous pouvons tout de même observer un certain nombre de réponses négatives. À l'opposé, la quasi-totalité des personnes ayant l'espagnol en L1 pense apprendre la langue à leurs enfants.

Cet élément semble montrer un plus grand attachement à l'espagnol de la part des personnes dont c'est la langue maternelle, même si elles n'ont pas vécu en Espagne. La langue maternelle serait donc un facteur important dans la situation sociolinguistique de la troisième génération, et dans son lien et son attachement au pays d'origine.

En tenant compte de ce résultat, nous nous sommes demandé si le fait d'avoir un parent espagnol – ou les deux – avait une influence sur la volonté des participants de notre étude à transmettre l'espagnol à leurs enfants :

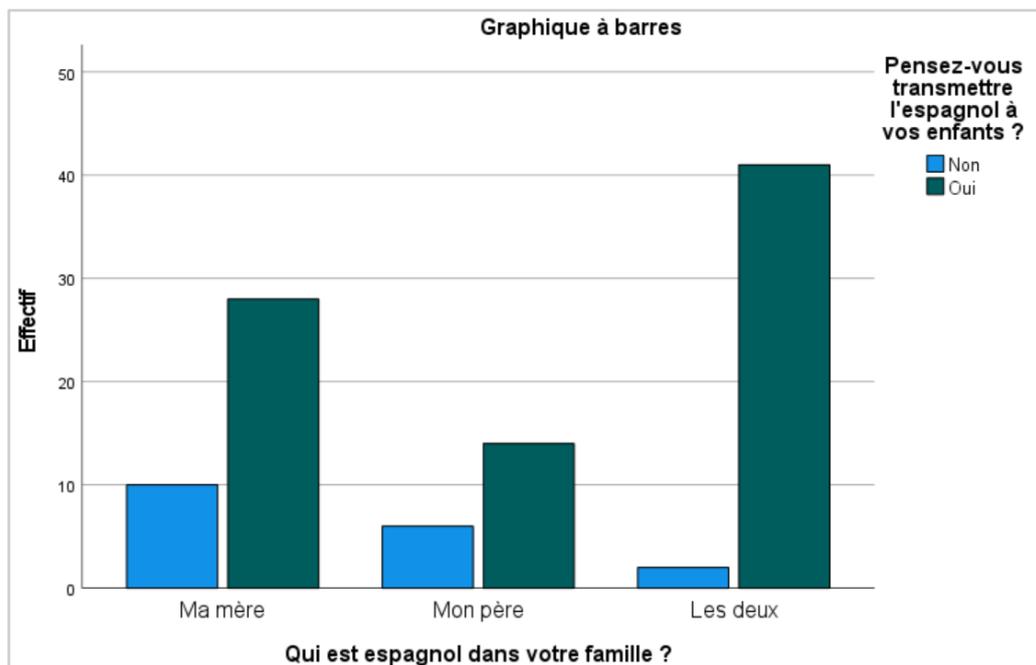


Figure 17. Corrélation significative ($p=0.01$) entre les membres espagnols de la famille et la volonté des participants de transmettre la langue.

Les résultats montrés par le graphique sont intéressants, car ils attestent que la grande majorité des participants pensent transmettre l'espagnol à leurs enfants, peu importe que seul un parent ou les deux soient espagnols. Dans les cas où seul la mère ou le père est espagnol, les résultats semblent à peu près similaires : 70% des personnes dont le père est espagnol pensent transmettre la langue, et 73,68% des personnes dont c'est la mère qui est d'origine espagnole pensent le faire. En revanche, ce taux devient très haut lorsque les deux parents de la personne de troisième génération sont espagnols : environ 95% des répondants pensent enseigner la langue à leurs enfants.

Cela pourrait montrer que même si la majorité des participants s'identifient plus à la culture suisse qu'à l'espagnole (ou alors placent les deux à la même hauteur), la LOH semble être un élément intéressant et important pour la troisième génération.

En continuant sur l'aspect du lien avec l'Espagne, regardons à présent la corrélation significative qu'il y a entre le fait de parler espagnol, et celui de se sentir espagnol lorsque l'on entend cette langue. Le test du khi-carré a révélé un élément très intéressant à ce sujet, dont nous allons discuter avec le graphique ci-dessous :

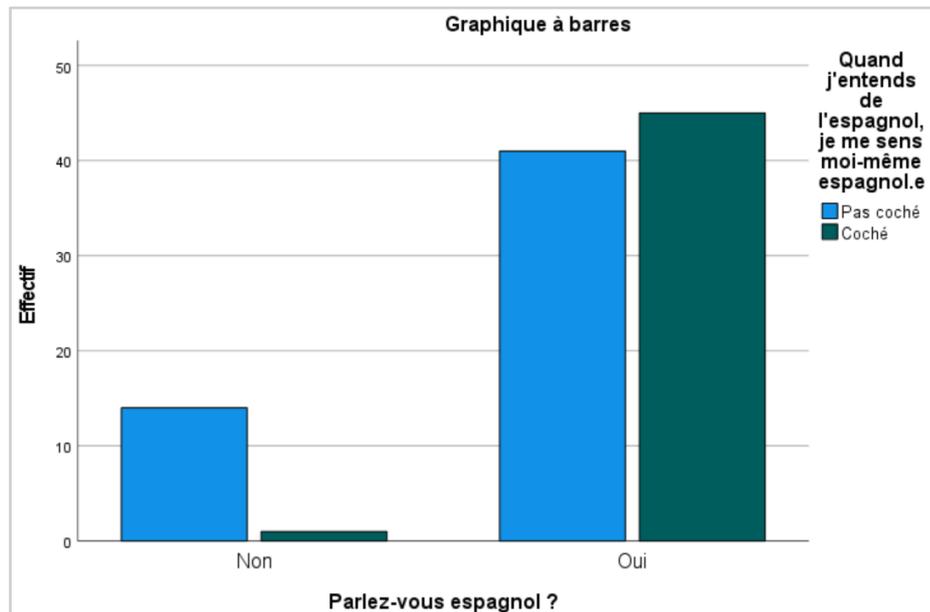


Figure 18. Corrélation très significative ($p=0.00$) entre le fait de parler espagnol et de se sentir espagnol.

Dans le cas présent, la corrélation semble se situer au niveau des réponses négatives. Le premier élément qu'il est intéressant de souligner est que, chez les personnes ne parlant pas espagnol, la grande majorité ne se sent pas espagnole lorsqu'elle entend cette langue. Ce résultat ne semble pas vraiment surprenant, puisque nous avons vu dans la corrélation précédente que le fait de parler la langue semble être un facteur d'attachement au pays d'origine.

Or, le second élément qu'il est pertinent de relever, et qui semble venir contredire cela, est que dans la colonne des personnes parlant espagnol, la différence entre les « coché » et les « pas coché » est relativement mince. Cela peut nous indiquer que malgré le fait que l'espagnol soit la langue maternelle, il n'y a finalement que peu de personnes qui se sentent espagnoles en entendant cette langue. Cela contraste avec ce que nous avons conclu précédemment, à savoir que la langue semble être un facteur dans le lien avec le pays d'origine.

À la suite de ces réponses, nous avons regardé s'il y avait une corrélation entre le genre des participants et le fait de se sentir fier d'être espagnol. Nous avons regardé cela car, lors de nos entrevues avec les personnes de deuxième génération, la personne de sexe masculin que nous avons interrogée, JE, disait ne pas être fier de sa nationalité, au contraire de SN, qui est une

personne de sexe féminin. Nous nous sommes alors demandé si cette différence au niveau du sentiment de fierté entre ces deux personnes de genres opposés se retrouvaient dans la troisième génération :

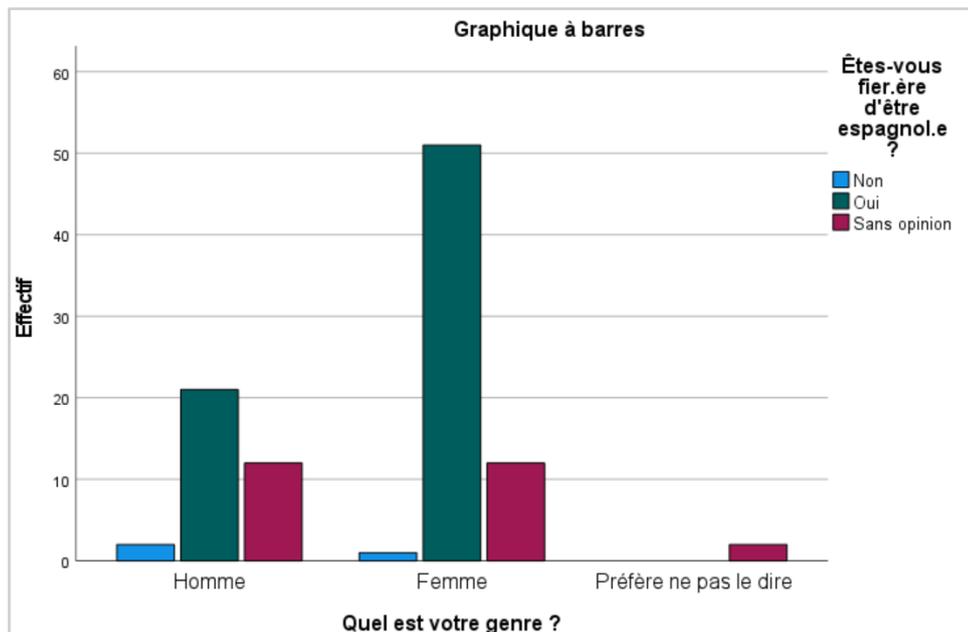


Figure 19. Corrélation significative ($p=0.03$) entre le genre des participants et le sentiment de fierté par rapport à leur origine.

Le graphique montre qu'une très large majorité des participants ressent un sentiment de fierté vis-à-vis de leur origine. Néanmoins, si le taux de personnes « sans opinion » semble être le même chez les hommes et les femmes, il y a un plus grand nombre de femmes fières d'être espagnoles que d'hommes. En ce qui concerne les personnes qui ont préféré ne pas dévoiler leur genre, elles ont toutes répondu ne pas avoir d'avis sur la question. Ce graphique ayant des effectifs très faibles, nous avons alors regardé les proportions : sur 35 hommes, 21 ont répondu « oui » à la question « Êtes-vous fier.ère d'être espagnol.e ? ». Or, sur 64 femmes, 51 ont donné une réponse positive à cette question. Cela représente respectivement 60% pour les hommes et presque 80% pour les femmes. Quant aux personnes qui n'ont pas dévoilé leur genre, 100% des répondants ont déclaré ne pas avoir d'opinion. Statistiquement, les femmes de la troisième génération semblent donc se sentir plus fières que les hommes d'être d'origine espagnole.

Néanmoins, si nous regardons le nombre total de réponses positives, cela nous donne un pourcentage de 71% environ. Nous pouvons en conclure que, globalement, les individus de la troisième génération semblent ressentir de la fierté vis-à-vis de leur pays d'origine.

Après cela, nous nous sommes penchés sur la question de la communauté. Dans les entretiens avec les expertes, elles nous avaient dit que ces centres avaient été très précieux pour

la première génération d'immigrés, mais qu'aujourd'hui ils avaient perdu de leur importance. De plus, lors des entretiens avec les personnes de la troisième génération, nous avons constaté qu'aucune des participantes ne faisait partie d'une communauté. En posant cette question aux participants du questionnaire en ligne, nous avons obtenus deux résultats significatifs. Le premier, illustré dans le graphique ci-dessous, montre qu'il y a une corrélation significative entre la L1 des participants, et la question de l'appartenance à une communauté :

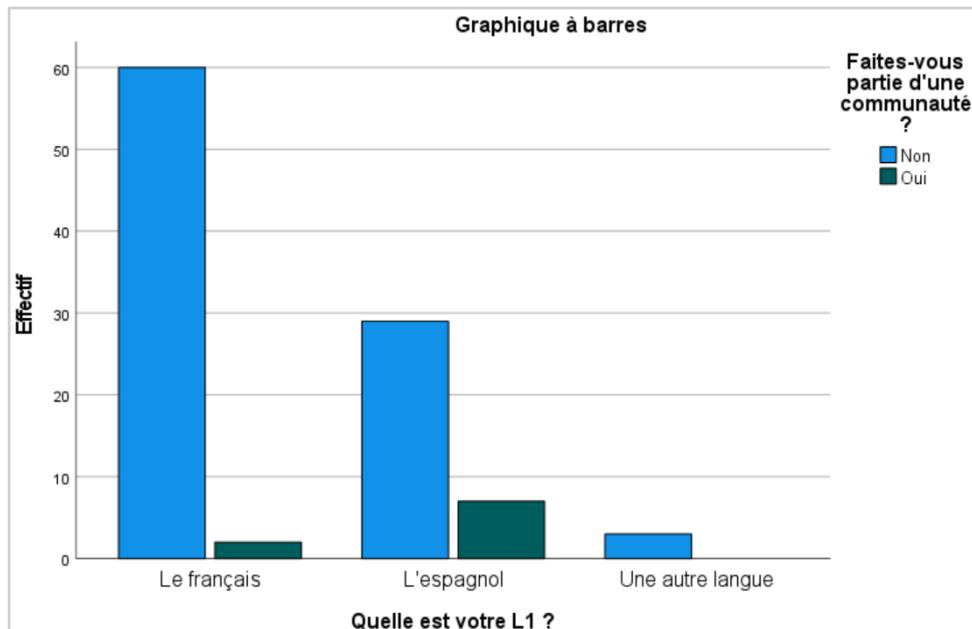


Figure 20. Corrélation significative ($p=0.02$) entre la L1 des participants et leur appartenance à une communauté espagnole.

En effet, les résultats des khi-carré ainsi que les graphiques obtenus indiquent une corrélation : peu importe que la langue maternelle soit le français ou l'espagnol, la très grande majorité des participants ne font pas partie d'une communauté comme un centre espagnol. Dans le cas où les participants ont une autre langue maternelle, la totalité des réponses est « non ». De plus, SPSS nous a indiqué que trois cellules, autrement dit 50% du graphique, ont un effectif théorique inférieur à 5. Cela vient de la colonne « Une autre langue », qui connaît un faible effectif, mais que nous avons gardée car il nous semblait intéressant de constater que sur ce faible effectif, aucun participant n'a déclaré faire partie d'une communauté espagnole. Enfin, le fait d'avoir l'espagnol comme langue maternelle ne semble pas avoir d'influence sur le fait de faire partie d'une communauté, car bien que la part des « oui » soit plus élevée que pour les effectifs ayant comme L1 le français, la part de réponses négatives reste bien plus élevée.

Nous avons également analysé la corrélation qu'il y a entre la L2 des participants et l'appartenance à une communauté.

Le test du khi-carré a révélé une corrélation significative entre les deux, comme dans le cas des variables L1-appartenance à une communauté :

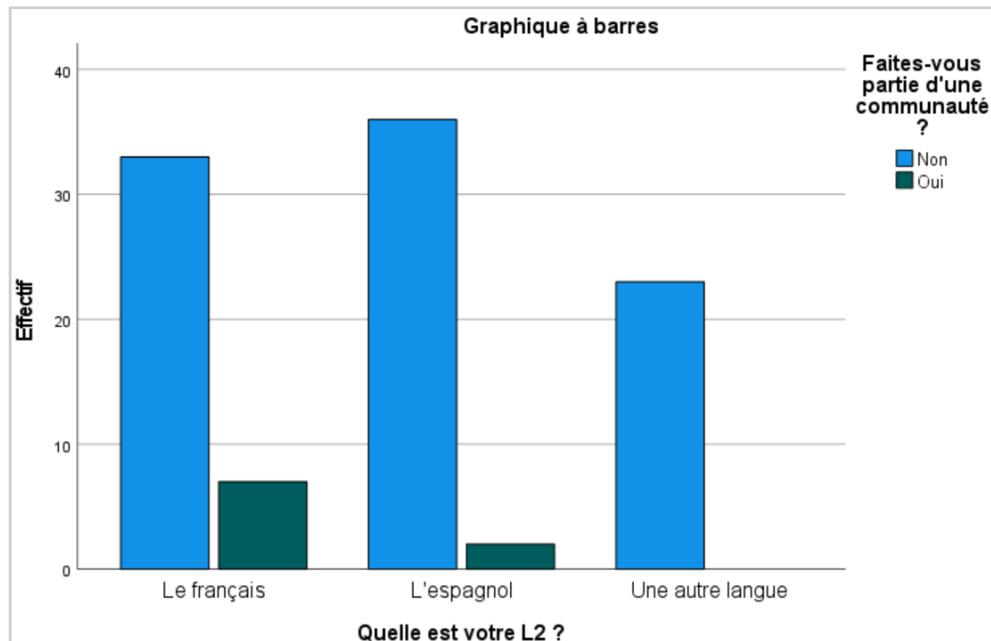


Figure 21. Corrélation significative ($p=0.03$) entre la L2 des participants et leur appartenance à une communauté espagnole.

À nouveau, SPSS nous a indiqué que trois cellules avaient un effectif théorique inférieur à 5. Nous pouvons voir que l'effectif des participants ayant une autre langue seconde est plus élevé que dans le graphique précédent. Néanmoins, nous pouvons observer que la totalité de cet effectif a donné une réponse négative concernant l'appartenance à une communauté espagnole. De plus, dans les cas où la L2 est le français ou l'espagnol, la très large majorité a répondu ne pas faire partie d'une communauté. Néanmoins, lorsque la langue seconde est le français, la part des réponses positives est plus élevée que lorsqu'il s'agit de l'espagnol. Nous pourrions alors avancer l'hypothèse que ces personnes ont l'espagnol comme langue maternelle, et que dans ce cas elles font partie d'une communauté car c'est le cas de leur famille.

Cette hypothèse pourrait se situer dans la continuité des propos recueillis lors de l'entrevue avec SN, qui disait qu'elle allait dans un centre espagnol car c'était ce que faisaient ses parents, et que c'était devenu une sorte de tradition pour elle. Ainsi, les personnes de troisième génération qui vont encore dans ces centres le feraient car ils ont grandi avec cette tradition. Néanmoins, le graphique montre que la grande majorité des participants ne fait pas partie d'une communauté. Nous pourrions en déduire que, comme nous l'avait indiqué Monica Castillo Lluch et Rosita Fibbi, ces centres ont perdu de leur importance aujourd'hui, car la troisième génération d'immigrés connaît une intégration plus facilitée que leurs ancêtres. Ces dires

semblent corroborés par nos chiffres, car selon les pourcentages réalisés à la suite du khi-carré, environ 91,09% des participants ont répondu ne pas faire partie d'une communauté tandis que seulement environ 8,91% semblent fréquenter un centre espagnol.

Après cela, nous avons relevé un résultat intéressant concernant la culture à laquelle les participants s'identifient le plus, et se sentent le plus proches. Le test du khi-carré n'a pas relevé de corrélation significative entre la L1 des participants et la culture de laquelle ces derniers se sentent le plus proches, c'est pourquoi nous ne nous sommes pas attardés sur ce résultat. En revanche, SPSS a relevé une corrélation significative entre les variables de la L2 et la proximité avec l'une ou l'autre culture, que le graphique ci-dessous illustre de manière évidente :

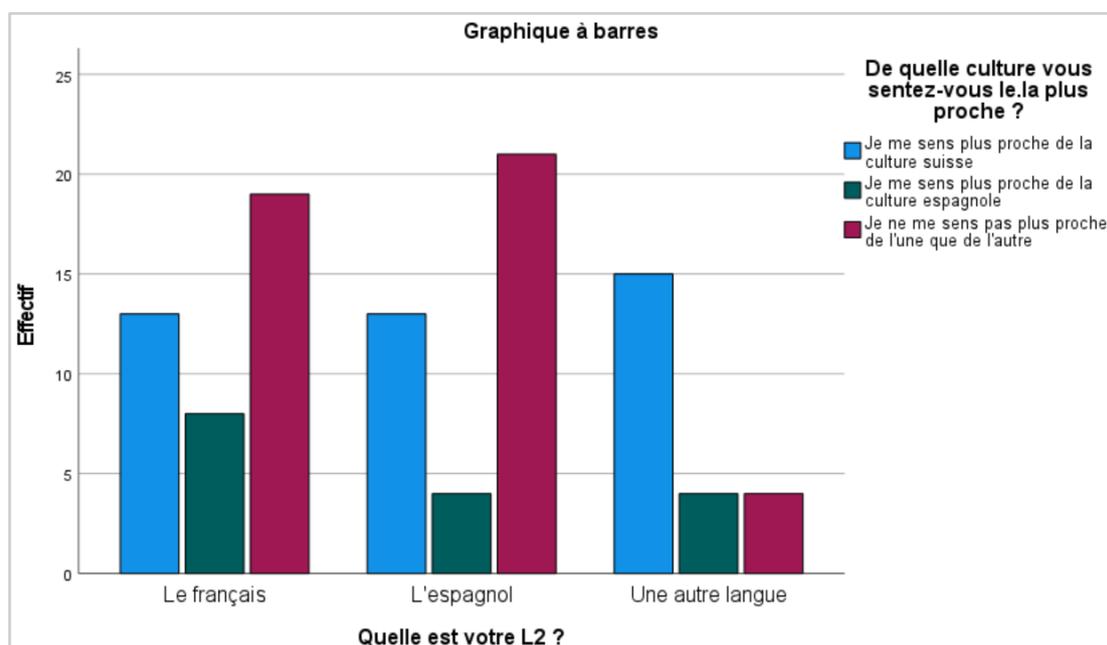


Figure 22. Corrélation significative ($p=0.03$) entre la L2 des participants et leur proximité avec les cultures suisses et espagnoles.

Il semblerait que dans ce cas, cela importe peu que la langue seconde soit le français ou l'espagnol. Dans les deux cas, la majorité des participants ne se sent pas plus proche d'une culture que de l'autre. Le second résultat que montre ce graphique est que, là aussi, peu importe la langue parlée, bon nombre d'individus pensent être plus proches de la culture suisse que de la culture espagnole. C'est surtout le cas lorsque la langue seconde est l'espagnol. Nous pourrions penser que c'est parce que ces individus ont le français comme langue maternelle, et

que cela les rapproche de la culture suisse. Enfin, dans le cas des personnes ayant une autre langue comme L2, le résultat est flagrant : la très grande majorité se sentirait plus proche de la culture suisse que de la culture espagnole, alors que pour les deux autres langues c'est le fait de ne pas se sentir plus proche d'une culture que de l'autre qui était majoritaire.

Ce résultat peut interpeller, car nous aurions pu penser que lorsque la L2 est le français (et que la L1 est l'espagnol), les individus se sentiraient plus proches de la culture espagnole. Ce résultat est d'autant plus intrigant que dans les corrélations que nous avons analysées plus tôt, nous avons vu que la langue semblait être un facteur important dans le lien entre la troisième génération et le pays d'origine. Nous pourrions alors imaginer que, contrairement à la génération de leurs grands-parents qui n'était pas incluse dans la société, et pour qui la langue était une manière de faire partie d'une communauté, la troisième génération s'est intégrée à la société suisse, au point que même le fait de parler l'espagnol ne la fait pas se sentir totalement plus proche de la culture espagnole. Pour reprendre les termes de la Confédération suisse, « les binationaux ne sont pas soit l'un, soit l'autre, ils sont les deux à la fois ».

Ces résultats semblent indiquer la position ambivalente de cette troisième génération. Ces individus peuvent ainsi être qualifiés de « biculturels », puisqu'ils semblent vivre au contact des deux cultures (Grosjean, 1993 : 36), au point de ne sentir d'attache particulière avec aucune des deux, ou au contraire d'avoir une certaine proximité avec la culture du pays d'accueil. Nous pourrions donc affirmer que la troisième génération ne se sent plus aussi proche de la culture du pays d'origine comme ses ancêtres ont pu l'être.

Les deux cas majoritaires sont que cette génération se sent plus proche de la culture suisse, ou alors ne se sent pas plus proche de l'une que de l'autre. La culture suisse aurait pris le pas sur la culture espagnole, ou alors les deux seraient mises au même niveau.

En continuant sur le propos de l'identité, et plus largement de la culture, nous avons relevé une corrélation significative entre les variables « qui est espagnol dans votre famille ? » et « de quelle culture vous sentez-vous plus proche ? ». Il est d'abord intéressant de constater que, peu importe qui est espagnol, la culture espagnole n'arrive jamais en tête dans le graphique ci-dessous :

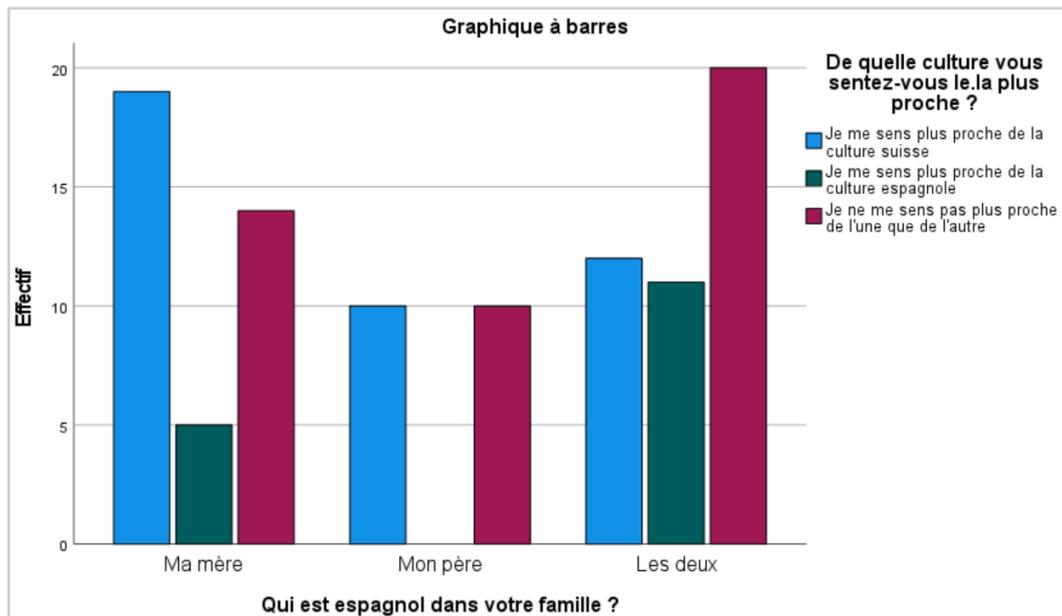


Figure 23. Corrélation significative ($p=0.04$) entre les membres espagnols de la famille et la proximité avec une culture ou l'autre.

En effet, le fait de se sentir plus proche de la culture suisse dépasse toujours la proximité avec la culture espagnole, peu importe la configuration familiale. De plus, dans le cas où seul le père est espagnol, aucun participant n'a répondu se sentir plus proche de la culture espagnole. Le graphique montre, dans ce cas, qu'il y a le même nombre de participants qui se sentent plus proches de la culture suisse, et qui ne se sentent pas plus proches d'une culture que de l'autre. Cela pourrait venir du fait que les individus ont passé plus de temps avec leur mère, et par conséquent la figure paternelle ne leur a pas transmis sa culture. Une autre explication pourrait être celle qu'a fourni JE dans l'entretien que nous avons eu avec lui, à savoir que lui-même ne se considère pas proche de la culture espagnole, et qu'il n'a donc pas jugé utile de la transmettre à ses enfants.

Un autre élément intéressant de cette corrélation est que, malgré le fait d'avoir les deux parents d'origine espagnole, la majorité des participants dans ce cas de figure ont répondu ne pas se sentir plus proche d'une culture que de l'autre. Ce résultat est étonnant, car nous aurions pu penser que le fait d'avoir les deux parents espagnols aurait aidé les individus de troisième génération dans ce cas de figure à se sentir plus proches de la culture espagnole. Nous pouvons alors nous demander si les parents avaient la volonté de transmettre la culture espagnole ou non, ou si la troisième génération a réussi, au contraire des générations précédentes, à si bien s'intégrer dans la société suisse qu'aujourd'hui elle s'estime faire pleinement partie des deux cultures.

Après avoir effectué nos analyses et regardé les résultats de celles-ci, nous pouvons être en mesure d'en tirer quelques déductions, que nous allons aborder à présent dans la conclusion en essayant de les lier aux éléments théoriques vus précédemment.

5 CONCLUSION

Ce travail de master avait pour objectif d'analyser le lien entre la troisième génération d'immigrés espagnols en Suisse romande et son lien avec ses deux langues, et ses deux pays. Le but était de voir si cette génération était intégrée au pays d'accueil au point de se sentir plus suisse qu'espagnole, et si le français avait pris le pas sur l'espagnol.

Les résultats des entretiens exploratoires nous ont montré que sur les trois personnes de troisième génération que nous avons interrogées, deux d'entre elles disent se sentir plus suisses qu'espagnoles. Quant à la troisième personne, elle se sent plus espagnole car elle a vécu quelques années en Espagne. Dans le cas où elle n'aurait pas quitté la Suisse, nous pourrions nous demander si son ressenti serait le même, ou si elle se sentirait, elle aussi, plus suisse. Ce résultat est corroboré par ceux du questionnaire en ligne, qui démontre que la grande majorité des participants se sentent plus suisses, ou ne sont pas plus proches d'une culture que de l'autre. Ces résultats nous permettent de conclure que cette troisième génération, qui est née en Suisse, ne se sent plus aussi attachée à la culture espagnole qu'avait pu l'être la première génération, ou même la seconde.

Plusieurs éléments pourraient être la cause de ce manque d'attachement. Par exemple, la nationalité des parents semble jouer un rôle important dans ce lien. Les résultats du questionnaire montrent que si l'un des parents uniquement est espagnol, l'écrasante majorité des participants ne se sent pas proche de la culture espagnole. Ce résultat pourrait être confirmé et mis en exergue avec l'entretien avec Monica Castillo Lluch, au cours duquel elle nous disait que si les deux parents sont espagnols, la langue et la culture se transmettent beaucoup plus car, d'une part, l'espagnol peut être la langue du foyer, et d'autre part la présence de la culture espagnole serait plus forte. Pourtant, nous avons vu que lorsque les deux parents sont espagnols, la culture espagnole n'est pas celle dont cette génération est la plus proche. Nous pouvons conclure que peu importe leur environnement familial, les individus de la troisième génération se considèrent, pour la grande majorité, plus proches de la culture suisse, ou ne se sentent pas plus proches d'une culture que de l'autre. Nous pouvons tout de même postuler que même si elle ne se sent pas spécialement proche de la culture espagnole, cette génération reste fière de ses origines, comme le montrent les entretiens exploratoires et les résultats du questionnaire.

Les éléments théoriques que nous avons relevés concernant la L2 se retrouvent dans les résultats que nous avons obtenus. Selon Rosita Fibbi, la LOH est peu à peu abandonnée par la troisième génération, car cette dernière se situe dans un environnement – familial et social – dans lequel sa langue d’origine n’est pas nécessaire, car la langue du pays d’accueil a pris le pas. En regardant les résultats du questionnaire, nous pouvons dire que la majorité des participants parlent espagnol, mais leur niveau varie énormément. Ce qu’il est intéressant de relever, c’est la grande volonté de cette génération à vouloir transmettre la langue à leurs enfants, et les raisons évoquées sont notamment le fait de pouvoir continuer à communiquer avec la famille, et qu’avoir une seconde langue aujourd’hui est un énorme avantage.

En somme, ce travail nous a permis d’éclaircir les liens tissés entre la troisième génération et ses langues, ainsi qu’avec les deux pays. Nous pouvons établir un portrait relativement clair de cette génération : elle serait constituée d’individus très fiers de leurs origines, mais étant si bien intégrés à la société suisse qu’ils ne se sentent plus rattachés à la culture espagnole, comme ont pu l’être leurs parents et/ou leurs grands-parents. Linguistiquement parlant, la transmission de la langue semble être un élément important, puisque la majorité des participants parle espagnol, même si le niveau varie d’un individu à l’autre, et pense la transmettre à leur descendance. Mais, au contraire des premières générations, la langue n’est plus ici un moyen de se retrouver entre espagnols et de communiquer car, comme nous l’avons vu, la proportion d’individus qui ont répondu, dans notre questionnaire, faire partie d’une communauté comme un centre espagnol, est très faible : la langue est tout de même importante et considérée, par cette troisième génération, comme un outil, un « plus » dans la vie. L’apprentissage de l’espagnol et la transmission à leur(s) futur(s) enfant(s) semblent être à but utilitaire plutôt qu’un moyen de maintenir vivantes leurs origines.

Le fait de ne nous être penchés que sur la troisième génération espagnole en Suisse romande ne nous permet pas d’affirmer que ce portrait est une généralité applicable à chaque troisième génération. Nous avons conscience des limites de notre étude, au travers du mode de recrutement des participants notamment. Les données que nous avons obtenues ne nous permettent pas une généralisation : elles ont certes une portée importante et intéressante, mais qui n’est pas forcément générale. Néanmoins, ce travail met en avant qu’il serait pertinent de mener une étude à large échelle, en contrôlant les variables et en ayant un échantillon représentatif de la population à étudier. Une telle étude mériterait, par la suite, d’être conduite.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELILAH-BAUER, Barbara, *Le défi des enfants bilingues. Grandir et vivre en parlant plusieurs langues*, Paris : La Découverte, 2015.
- BETTAYEB, Kheira, « A quel âge apprend-on le mieux une langue étrangère ? », *Science & Vie*, avril 2021, disponible sur <https://www.science-et-vie.com/questions-reponses/a-quel-age-apprend-on-le-mieux-une-langue-etrangere-47718>.
- BOUTAN, Pierre, « Langue(s) maternelle(s) : de la mère ou de la patrie ? », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n°130, Paris : Klincksieck, 2003/2.
- BLATTER Joachim, SOCHIN D'ELIA Martina & BUSS Michael, *Nationalité et démocratie en période de migrations transnationales : contexte opportunités et risques de la double nationalité*, Commission fédérale des migrations (CFM), décembre 2018.
- BRUCHEZ G., MÉTRAILLER E., BARMAVERIN F., BARTHE C., WYSS D., FARINE J.-D., SCHAULI C. & GRAND P., « Enfants d'immigrés : la deuxième génération », *Play RTS*, mars 1981, disponible sur <https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/enfants-dimmigres-la-deuxieme-generation?urn=urn:rts:video:540122>.
- CALVO SALGADO, Luis M., « La emigración en Suiza desde los años sesenta y la primera etapa de las relaciones bilaterales en materia de política "migratoria" », dans DE LA TORRE, Joseba et SANZ LAFUENTE, Gloria (éd.) : *Migraciones y coyuntura económica del franquismo a la democracia*, Zaragoza: Prensas Universitarias de Zaragoza, 2008, pp. 289-316.
- CHARDEAU, Carole, « Bilinguisme, multilinguisme, plurilinguisme », *Atenao*, juin 2019, disponible sur <https://www.atenao.com/blog/actualites/bilinguisme-multilinguisme-plurilinguisme/>.
- Commission fédérale des migrations CFM, « Double nationalité », *Confédération suisse*, disponible sur <https://www.ekm.admin.ch/ekm/fr/home/staatsbuergerschaft-citoyennete/staatsbuergerschaft/doppelbuergerschaft.html>.
- Commission fédérale des migrations, « Les binationaux ne sont pas soit l'un, soit l'autre, ils sont les deux à la fois », *Confédération suisse*, décembre 2018, disponible sur <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73451.html>.
- CNRTL (s.d). Plurilingue. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/plurilingue>.
- CREMA, Enrique J., *Les travailleurs espagnols en Suisse et dans le canton de Vaud 1960-1985*, Editions Aurore, 2000 [1986].
- Dictionnaire Cordial (s.d). Multilinguisme. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur <https://www.universalis.fr/dictionnaire/multilinguisme/>.
- GROSJEAN, François, « Le bilinguisme et le biculturalisme essai de définition », Université de Neuchâtel, *Revue Tranel*, n°19, 1993, pp. 13-41.
- GROSJEAN, François, *Parler plusieurs langues : le monde des bilingues*, Paris : Albin Michel, 2015.

- IMSENG, Sonia, « Premier double-national déchu », *Le Temps*, septembre 2019, disponible sur <https://www.letemps.ch/suisse/premier-doublenational-dechu>.
- INTEF (Instituto Nacional de Tecnologías Educativas y de Formación del Profesorado), « ¿Qué consecuencias tuvo la emigración para España y los españoles? », *INTEF*, disponible sur <http://sauce.pntic.mec.es/jotero/Emigra3/consecu.htm>.
- KAIL, Michèle, *L'acquisition de plusieurs langues*, Paris : Presses universitaires de France, 2015.
- KERLEROUX, Pierre, « Années 60 : la troisième vague migratoire », *Migrations Besançon, Bourgogne-Franche-Comté*, novembre 2012, disponible sur <http://migrations.besancon.fr/histoire/1919-1939/1209-note-historique-limmigration-espagnole-en-france-et-la-guerre-despagne.html?showall=&start=2>.
- LANDWEHR, Dominik, « L'initiative Schwarzenbach », *National Museum*, juin 2020, disponible sur <https://blog.nationalmuseum.ch/fr/2020/06/initiative-schwarzenbach/>.
- LAROUSSE (s.d), dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur <https://www.larousse.fr/>. Entrées : bilinguisme, diglossie, génération, maternel/maternelle, migration.
- LE ROBERT (s.d). Binational. Dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/binational>.
- LECLERC, Jacques, « Le multilinguisme: un phénomène universel », *L'aménagement linguistique dans le monde*, novembre 2020, disponible sur https://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/3cohabitation_phenom-universel.htm.
- L'INTERNAUTE (s.d), dans *Dictionnaire en ligne*, disponible sur <https://www.linternaute.com/>. Entrées : langue maternelle, naturalisation, plurilinguisme.
- MAHNIG, Hans (dir.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich : Seismo, 2005.
- M'BODJE, Mamadou, « La deuxième, troisième ou quatrième génération ? : Quelle intégration ? Quelle citoyenneté ? », *Ritimo*, mars 2013, disponible sur <https://www.ritimo.org/La-deuxieme-troisieme-ou-quatrieme-generation-Quelle-integration-Quelle>.
- MATHEY, Marinette, « Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration: aspects linguistiques et sociolinguistiques », Université de Neuchâtel, *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 1, 2010, pp. 237-252.
- Album de famille* (Fernand Melgar, 1993)
- Office fédéral de la statistique section démographie et migration, « Population selon le statut migratoire », *Office fédéral de la statistique*, disponible sur <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html>.
- PAUCHARD, Olivier, « La double nationalité ne dispense pas du service militaire », *Swissinfo*, juillet 2001, disponible sur <https://www.swissinfo.ch/fre/la-double-nationalit%C3%A9-ne-dispense-pas-du-service-militaire/2137564>.

- PY, Bernard, « Apprendre une langue et devenir bilingue : un éclairage acquisitionniste sur les contacts de langues », *Journal of Language Contacts*, vol. 1 (1), 2007, pp. 93-100.
- QUIVY, Raymond, Van Campenhoudt, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, [1995] 2006.
- ROMY, Katy, « Iva Petrusic, le visage des immigrés de troisième génération », *Swissinfo*, février 2017, disponible sur https://www.swissinfo.ch/fre/naturalisation-facilit%C3%A9e_iva-petrusic-le-visage-des-immigr%C3%A9s-de-troisi%C3%A8me-g%C3%A9n%C3%A9ration/42928556.
- ROMY, Katy, « Les petits-enfants d’immigrés deviendront plus facilement Suisses », *Swissinfo*, février 2017, disponible sur https://www.swissinfo.ch/fre/naturalisation-facilit%C3%A9e_vers-une-naturalisation-facilit%C3%A9e-pour-les-petits-enfants-d-immigr%C3%A9s/42948968.
- Secrétariat d’État aux migrations SEM, « Double nationalité », *Confédération suisse*, décembre 2020, disponible sur <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/integration-einbuengerung/schweizer-werden/doppelbuenger.html>.
- STATISTIQUE CANADA, « Un paysage linguistique de plus en plus diversifié : données corrigées du Recensement de 2016 », *Statistique Canada*, août 2017, disponible sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170817/dq170817a-fra.htm>.
- VAN OVERBEKE, Maurits, *Introduction au problème du bilinguisme*, Bruxelles : Labor ; Paris : F. Nathan, 1972.
- VOÉLIN-CHATELAIN, Nicole, DAHINDEN, Janine (Dir.), *Appartenir à la troisième génération de la migration italienne et apprendre l’italien? : le rôle du cours de langue et culture d’origine dans l’accomplissement de ce projet*, 2011, Mémoire de master : Université de Neuchâtel.
- VUILLEUMIER, Marie, « Quand peut-on perdre sa nationalité suisse? », *Swissinfo*, novembre 2018, disponible sur https://www.swissinfo.ch/fre/identit%C3%A9_quand-peut-on-perdre-sa-nationalit%C3%A9-suisse-/44522636.
- WERKER, Janet F., HENSCH, Takao K., « Critical Periods in Speech Perception : New Directions », *Annual review of psychology*, 2015, Vol. 66, pp. 173-196.
- WURZ, Jeannie, « Pourquoi certains résidents refusent de devenir suisses », *Swissinfo*, avril 2013, disponible sur https://www.swissinfo.ch/fre/naturalisations_pourquoi-certains-r%C3%A9sidents-refusent-de-devenir-suisses/35628480.
- WYSSMÜLLER, Chantal et FIBBI, Rosita, « Transmission d’une langue minoritaire : les pratiques langagières des jeunes de la troisième génération en Suisse », Université de Neuchâtel, *Revue Tranel*, n°57, 2012, pp. 83-100.
- ZUERCHER, Caroline, « Qui sont ces étrangers de la troisième génération ? », *24Heures*, janvier 2017, disponible sur <https://www.24heures.ch/suisse/etrangers-troisieme-generation/story/14377185>.

ANNEXES

Annexe n°1 : Le questionnaire en ligne (en espagnol)

La troisième génération d'immigrés espagnols en Suisse romande et son lien avec les langues

Dans le cadre de mon travail de Master en Sciences du langage et de la communication, je m'intéresse à la 3ème génération d'immigrés espagnols en Suisse romande et à ses liens au français et à l'espagnol (par "3ème génération d'immigrés" nous entendons toute personne dont au moins l'un des grands-parents est immigré). Avec ce questionnaire, je me penche plus en détails sur le phénomène du bilinguisme entre ces deux langues, et je m'intéresse aux enjeux identitaires qu'elles induisent.

Remplir ce questionnaire – strictement anonyme – ne vous prendra pas plus de **10 minutes** .

Merci de votre aimable participation !

Il y a 81 questions dans ce questionnaire.

Langue du questionnaire

[] Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- En français
- En espagnol

Preguntas sobre los idiomas

Según algunas teorías, el uso del francés y del español varía según la generación de migrantes a la que pertenecemos. Estas pocas preguntas sobre los idiomas (francés y español) nos permitirán identificar los usos que tiene de ellos.

[] ¿Cuál es su lengua materna (n.b : "el primer idioma aprendido por el niño") ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- El francés
- El español
- Autre

[] ¿Cuál es su lengua secundaria (n.b : "el idioma aprendido después de la lengua materna")? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- El francés
- El español
- Autre

[] En su casa, ¿qué idioma se habla más? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

El francés

El español

Autre

[] ¿Habla francés? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Sí

No

[] ¿En qué lengua se siente más cómodo/a comunicándose diariamente? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

En francés

En español

[] ¿Alguna vez cambia del francés al español o viceversa en el mismo enunciado (por ejemplo "Limpié el piso a genoux")? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Sí

No

[] ¿Cuál es su nivel en francés? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

No hablo francés

Conozco los fundamentos de la comunicación

Estoy cómodo/a, pero prefiero comunicarme en español

Creo que tengo un buen nivel

Me siento tan cómodo/a en francés como en español

Me siento más cómodo/a en francés que en español

[]¿Cómo aprendió el francés? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Conozco los fundamentos de la comunicación' ou 'Estoy cómodo/a, pero prefiero comunicarme en español' ou 'Creo que tengo un buen nivel' ou 'Me siento tan cómodo/a en francés como en español' ou 'Me siento más cómodo/a en francés que en español' à la question '8 [Nivel]' (¿Cuál es su nivel en francés?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Mis padres/familia me lo enseñaron
- Aprendí esta lengua en la escuela/secundaria
- Lo aprendí por mi cuenta (autodidacta)
- He tomado cursos (clases particulares, escuela de español, etc.)
- Autre

[]¿Ser bilingüe - o al menos hablar una segunda lengua - le causó algún problema de aprendizaje en la escuela (dificultades en francés, lectura, etc.)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Conozco los fundamentos de la comunicación' ou 'Estoy cómodo/a, pero prefiero comunicarme en español' ou 'Creo que tengo un buen nivel' ou 'Me siento tan cómodo/a en francés como en español' ou 'Me siento más cómodo/a en francés que en español' à la question '8 [Nivel]' (¿Cuál es su nivel en francés?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
- No

[]¿Cree que hablar dos lenguas es algo común y bien aceptado hoy en día? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
- No

Preguntas sobre la representación de la lengua

Ahora vamos a ver su representación del español. Estas preguntas tienen como objetivo conocer su opinión y apreciación (positiva o negativa) de este idioma, para comprender como es considerado el español por la tercera generación de migrantes.

[]Cuando oye español, ¿se acuerda de algo en particular? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
- No

[]¿Qué le recuerda? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Sí' à la question '12 [Oir1]' (Cuando oye español, ¿se acuerda de algo en particular?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] ¿Cree que el español es una lengua útil en el mundo de hoy? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] En general, ¿le gusta la lengua española (hablarlo o escucharlo)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] ¿Piensa que el español es una lengua con cierto prestigio? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] ¿Qué declaraciones describen mejor su apreciación del español (varias opciones posibles)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Cuando oigo hablar español, me siento yo mismo/a español
 Creo que el español es una lengua hermosa
 Escuchar el español me hace sentir feliz
 Cuando escucho el español, me recuerda buenos tiempos
 Pienso que el español es una lengua fácil de aprender/entender
 Me deja indiferente oír hablar español
 No creo que el español sea una lengua particularmente hermosa
 Encuentro que el español es una lengua cálida
 No me gusta oír español
 Oír el español no me da un sentido especial de pertenencia o de orgullo
 Creo que el español es una lengua rara

Preguntas sobre la identidad

Ahora vamos a centrarnos en su identidad. Las siguientes preguntas buscan a explorar los lazos que usted y su familia pueden tener con España, así como su apreciación de la cultura española. Con este cuestionamiento de su identidad, buscamos ver si la tercera generación de inmigrantes se siente más conectada a España que las generaciones anteriores o no.

[] ¿Es usted binacional suizo/español ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
- No

[] En su familia, ¿quién es español? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Mi madre
- Mi padre
- Los dos

[] ¿De que región de España es (varias opciones posibles)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Andalucía
- Aragón
- Asturias
- Islas Baleares
- Islas Canarias
- Cantabria
- Castilla la Mancha
- Castilla y León
- Cataluña
- Comunidad de Valencia
- Extremaduras
- Galicia
- Madrid
- Región de Murcia
- Navarra
- País Vasco
- La Rioja

[]¿Todavía tiene familia en España? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[]¿Cuántas veces al año va a España (en un año sin restricciones a causa de la COVID-19)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Menos de una vez
 Una vez
 Dos veces
 Tres veces
 Más de tres veces

[]Especificar cuántas veces : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Más de tres veces' à la question '22 [Año] (¿Cuántas veces al año va a España (en un año sin restricciones a causa de la COVID-19)?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[]Culturalmente hablando, ¿se siente más cerca de la cultura suiza o española? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- De la cultura suiza
 De la cultura española
 No me siento más cerca de una cultura que de la otra

[]¿Por qué razones? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'De la cultura española' à la question '24 [Culturalmente]' (Culturalmente hablando, ¿se siente más cerca de la cultura suiza o española?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] ¿Por qué razones? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'De la cultura suiza' à la question '24 [Culturalmente]' (Culturalmente hablando, ¿se siente más cerca de la cultura suiza o española?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

[] ¿Siente la necesidad de tener o de hacer algo que le recuerda a España (una cosa material, una cadena de televisión, recetas de cocina españolas, etc.)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] ¿Forma parte de un centro o asociación española? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] ¿Alguna vez ha tenido ganas de mudarse a España? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] ¿Ha sido alguna vez víctima de burlas o "clichés" sobre su origen (por ejemplo "los españoles son perezosos", "los españoles son pobres", etc.)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] Si planea tener hijos, ¿piensa enseñarles el español o que tomen clases de español? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No

[] ¿Por qué razones? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Sí' à la question '31 [Hijos]' (Si planea tener hijos, ¿piensa enseñarles el español o que tomen clases de español?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] ¿Por qué razones? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'No' à la question '31 [Hijos]' (Si planea tener hijos, ¿piensa enseñarles el español o que tomen clases de español?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] ¿Se siente orgulloso/a de ser español? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sí
 No
 Sin opinión

Preguntas sociodemográficas

Para terminar este cuestionario, vamos a hacerle algunas preguntas sobre usted para poder obtener información sobre su perfil.

[]Usted es : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Una mujer
 Un hombre
 Prefiero no decirlo
 Autre

[]¿Cuántos años tiene? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[]¿Cuál es el último nivel que ha hecho/está haciendo todavía? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sin formación postobligatoria
 Nivel secundario profesional (por ejemplo : CFC)
 Nivel secundario general (por ejemplo : maturité)
 Formación profesional superior (por ejemplo : ES, brevet, diploma federal)
 Instituto (por ejemplo : universidad, EPF, HEP, HES)
 Autre

[]¿Habla otro idioma que el francés/el español (varias opciones posibles)? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Alemán
 Italiano
 Portugués
 Inglés
 Serbocroata
 Albanes
 No hablo otras lenguas
 Autre:

[]¿Cuál es su situación profesional? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Estudiante, aprendiz
- Independiente
- Trabajador.a social
- Campo de la salud
- Empleado comercial/administración/bancos
- Educación
- Transporte
- Comunicación
- Empleado de venta, ropa, textiles y bienestar
- Edificio/construcción
- Autre

[]¿De qué ciudad suiza viene? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En espagnol' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Annexe n°2 : Le questionnaire en ligne (en français)

Questions sur les langues

Selon certaines théories, l'utilisation du français et de l'espagnol varie selon la génération de migrants à laquelle nous appartenons. Ces quelques questions concernant les langues (le français et l'espagnol) vont nous permettre de cerner les usages que vous en avez.

[]Quelle est votre langue maternelle (n.b : "la première langue apprise par l'enfant") ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Le français
 L'espagnol
 Autre

[]Quelle est votre langue seconde (n.b : "la langue apprise après la langue maternelle") ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Le français
 L'espagnol
 Autre

[]Dans votre foyer, quelle est la langue la plus parlée ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Le français
 L'espagnol
 Autre

[]Parlez-vous espagnol ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise pour communiquer quotidiennement ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Le français
 L'espagnol
 Autre

[]Vous arrive-il de passer du français à l'espagnol ou inversement dans un même énoncé (par exemple "j'ai nettoyé le sol de rodillas") ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Quel est votre niveau en espagnol ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je ne parle pas espagnol
 Je connais les bases pour communiquer
 Je suis à l'aise, mais je préfère communiquer en français
 Je pense avoir de bonnes connaissances
 Je suis autant à l'aise en espagnol qu'en français
 Je me sens plus à l'aise en espagnol qu'en français

[]Comment avez-vous appris l'espagnol ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Je connais les bases pour communiquer' ou 'Je suis à l'aise, mais je préfère communiquer en français' ou 'Je pense avoir de bonnes connaissances' ou 'Je me sens plus à l'aise en espagnol qu'en français' ou 'Je suis autant à l'aise en espagnol qu'en français' à la question '47 [Niveau]' (Quel est votre niveau en espagnol ?) et La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Mes parents/ma famille me l'ont appris
 J'ai appris cette langue à l'école/au gymnase
 Je l'ai apprise par moi-même (autodidacte)
 J'ai suivi des cours hors de l'école (cours particuliers, école espagnole, etc.)
 Autre

[]Le fait d'être bilingue - ou du moins de parler une seconde langue - vous a-t-il posé des problèmes d'apprentissage au niveau scolaire (difficultés en français, en lecture, etc.) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Je connais les bases pour communiquer' ou 'Je suis à l'aise, mais je préfère communiquer en français' ou 'Je pense avoir de bonnes connaissances' ou 'Je me sens plus à l'aise en espagnol qu'en français' ou 'Je suis autant à l'aise en espagnol qu'en français' à la question '47 [Niveau]' (Quel est votre niveau en espagnol ?) et La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Avez-vous l'impression que le fait de parler deux langues soit quelque chose de courant et de bien accepté aujourd'hui ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Questions sur les représentations de la langue

Nous allons maintenant nous intéresser à la représentation que vous vous faites de l'espagnol. Ces questions visent à connaître votre opinion et votre appréciation (positive ou négative) de cette langue, dans le but de comprendre comment l'espagnol est considéré par la troisième génération de migrants.

[] Lorsque vous entendez de l'espagnol, est-ce que cela vous renvoie à quelque chose de particulier? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[] Précisez quoi : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '51 [Particulier]' (Lorsque vous entendez de l'espagnol, est-ce que cela vous renvoie à quelque chose de particulier?)
et La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] Pensez-vous que l'espagnol est une langue utile dans le monde aujourd'hui ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[] Globalement, aimez-vous l'espagnol (le parler, ou même simplement l'entendre) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non
 Pas d'avis

[] Trouvez-vous que l'espagnol est une langue qui a un certain prestige ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Quels sont les énoncés qui correspondent le mieux à votre appréciation de l'espagnol (plusieurs choix sont possibles) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Lorsque j'entends de l'espagnol, je me sens moi-même espagnol.e
- Je trouve que l'espagnol est une belle langue
- Entendre parler espagnol me procure un sentiment de bonheur
- Lorsque j'entends de l'espagnol, cela me rappelle de bons souvenirs
- Je trouve que l'espagnol est une langue qu'il est facile d'apprendre/comprendre
- Cela ne me fait ni chaud ni froid d'entendre parler espagnol
- Je ne trouve pas que l'espagnol soit spécialement une belle langue
- Je trouve que l'espagnol est une langue chaleureuse
- Je n'aime pas entendre de l'espagnol
- Entendre parler espagnol ne me donne pas un sentiment particulier d'appartenance ou de fierté
- Je trouve que l'espagnol est une langue bizarre

Questions sur l'identité

À présent, nous allons nous intéresser à votre identité. Les prochaines questions cherchent à interroger les liens que vous et votre famille pouvez avoir avec l'Espagne, ainsi que votre appréciation de la culture espagnole. Avec ce questionnement, nous cherchons à voir si la troisième génération de migrants se sent plus rattachée à l'Espagne que les générations précédentes ou non.

[]Êtes-vous binational.e suisse/espagnol.e ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

[]Au sein de votre famille proche, qui est espagnol.e ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Ma mère
- Mon père
- Les deux

[]De quelle région d'Espagne votre famille est-elle originaire (plusieurs réponses possibles) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- L'Andalousie
- L'Aragon
- Les Asturies
- Les Îles Baléares
- Les Îles Canaries
- La Cantabrie
- Castille-la-Manche
- Castille-et-León
- La Catalogne
- La Communauté de Valence
- L'Estrémadure
- La Galice
- Madrid
- La Région de Murcie
- La Communauté de Navarre
- Le Pays Basque
- La Rioja

[]Avez-vous encore de la famille en Espagne ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

[]Combien de fois par année allez-vous en Espagne (sur une année sans restriction à cause de la COVID-19) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Moins d'une fois
- Une fois
- Deux fois
- Trois fois
- Plus de trois fois

[]Précisez combien de fois : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Plus de trois fois' à la question '61 [VoyageESP]' (Combien de fois par année allez-vous en Espagne (sur une année sans restriction à cause de la COVID-19) ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] Culturellement parlant, vous sentez-vous plus proche de la culture suisse ou de la culture espagnole ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- De la culture suisse
- De la culture espagnole
- Je ne me sens pas plus proche d'une culture que de l'autre

[] Pour quelles raisons ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'De la culture suisse' à la question '63 [Culture]' (Culturellement parlant, vous sentez-vous plus proche de la culture suisse ou de la culture espagnole ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] Pour quelles raisons ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'De la culture espagnole' à la question '63 [Culture]' (Culturellement parlant, vous sentez-vous plus proche de la culture suisse ou de la culture espagnole ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[] Ressentez-vous le besoin d'avoir ou de faire quelque chose qui vous rappelle l'Espagne (un objet, une chaîne de télévision espagnole, des recettes de cuisines typiquement hispaniques, etc.) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

[]Faites-vous partie d'un centre ou d'une association espagnole ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Avez-vous déjà ressenti/ressentez-vous l'envie de partir vivre en Espagne ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Avez-vous déjà été victime de moqueries ou de clichés sur votre origine (par exemple "les espagnoles sont fainéants", "les espagnoles sont pauvres", etc.) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Si vous prévoyez d'avoir des enfants, pensez-vous leur transmettre l'espagnol ou leur faire avoir des cours d'espagnol ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[]Pour quelle(s) raison(s) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Oui' à la question '70 [Enfants]' (Si vous prévoyez d'avoir des enfants, pensez-vous leur transmettre l'espagnol ou leur faire avoir des cours d'espagnol ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[]Pour quelle(s) raison(s) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?) et La réponse était 'Non' à la question '70 [Enfants]' (Si vous prévoyez d'avoir des enfants, pensez-vous leur transmettre l'espagnol ou leur faire avoir des cours d'espagnol ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[]Vous sentez-vous fier.ère d'être espagnol.e ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Sans opinion

Questions socio-démographiques

Pour finir ce questionnaire, nous allons vous poser quelques questions sur vous afin de pouvoir avoir des informations sur votre profil.

[]Vous êtes : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Une femme
- Un homme
- Je préfère ne pas le dire
- Autre

[]Quel âge avez-vous ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

[]Quelle est votre plus haut niveau d'étude ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sans formation postobligatoire
- Degré secondaire professionnel (par exemple : CFC)
- Degré secondaire général (par exemple : maturité)
- Formation professionnelle supérieure (par exemple : ES, brevet, diplôme fédéral)
- Hautes écoles (par exemple : université, EPF, HEP, HES)

[]Parlez-vous une autre langue que le français et l'espagnol (plusieurs réponses possibles) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Allemand
- Italien
- Portugais
- Anglais
- Serbo-croate
- Albanais
- Je ne parle pas d'autres langues
- Autre:

[]Quelle est votre situation professionnelle ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Étudiant.e, apprenti.e
- Indépendant.e
- Employé.e de commerce/administration/banques
- Travailleur.euse dans le social
- Domaine de la santé
- Enseignement
- Transports
- Communication
- Bâtiment/construction
- Employé.e de vente, habillement, textile et bien-être
- Autre

[]De quelle ville suisse venez-vous ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'En français' à la question '1 [LangueQuestionnaire]' (Dans quelle langue souhaitez-vous effectuer ce questionnaire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :